

l'observatoire

social de Brest métropole océane

#2

La lettre des observatoires de l'ADEUPa - octobre 2013



CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE DU PAYS DE BREST	4	GROUPE 7 : Des quartiers familiaux de classes moyennes dont la population semble se renouveler.....	23
La population : 390 000 habitants en 2009.....	4	GROUPE 8 : Des territoires à la démographie fragile	24
Le logement : 170 000 résidences principales en 2009 dans le Pays de Brest.....	6	Situation sociale des quartiers brestois et communes de Brest métropole océane	25
Un taux d'activité inférieur à la moyenne départementale	8	VILLE DE BREST : BELLEVUE.....	26
160 000 emplois en 2009, une progression de 12% en 10 ans	9	VILLE DE BREST : BREST CENTRE.....	30
Une progression du chômage inférieure aux moyennes départementale et régionale.....	10	VILLE DE BREST : EUROPE	34
Un niveau de revenus supérieur à la moyenne.....	11	VILLE DE BREST : LAMBÉZELLEC	38
BREST MÉTROPOLE OCÉANE : TYPOLOGIE DE PEUPEMENT.....	13	VILLE DE BREST : QUATRE MOULINS.....	42
Typologie des quartiers et communes de Brest métropole océane	13	VILLE DE BREST : SAINT MARC.....	46
GROUPE 1 : Des quartiers d'accueil des étudiants.....	17	VILLE DE BREST : SAINT PIERRE.....	50
GROUPE 2 : : Les quartiers les plus fragiles étudiants	18	VILLE DE BOHARS	54
GROUPE 3 : Des quartiers brestois privilégiés mais vieillissants.....	19	VILLE DE GOUESNOU.....	58
GROUPE 4 : Des territoires plutôt favorisés accueillant des familles avec enfant(s).....	20	VILLE DE GUILERS	62
GROUPE 5 : Des signes de fragilité	21	VILLE DE GUIPAVAS	66
GROUPE 6 : Des quartiers présentant une certaine mixité sociale et donc des situations hétérogènes	22	VILLE DE PLOUGASTEL-DAOULAS	70
		VILLE DE PLOUZANÉ	74
		VILLE DU RELECQ-KERHUON	78
		ANNEXE 1 : Liste des indicateurs	82
		ANNEXE 2 : Liste des indicateurs retenus.....	83
		ANNEXE 3 : Méthode.....	85
		ANNEXE 4 : Sources et définitions	87

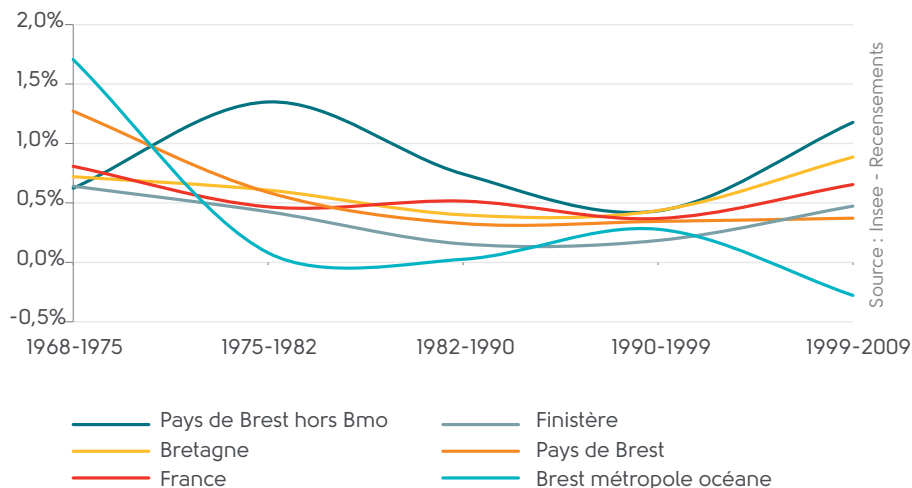
La population: 390 000 habitants en 2009

Une croissance démographique modérée

En 40 ans, de 1968 à 2009, la population du Pays de Brest est passée de 311 000 à 389 000 habitants. Cette progression, très forte au début des années soixante-dix (+1,3 % par an en moyenne) s'est ralentie rapidement et semble s'être stabilisée aux environs de 0,3 % par an depuis 1990.

Avec une croissance moyenne de 0,4 % par an entre 1999 et 2009, le Pays de Brest bénéficie d'une démographie moins dynamique que celles du Finistère et de la Bretagne, respectivement +0,5 % et +0,9 %. Cette évolution est contrastée à l'intérieur du territoire. Alors que la population de la ville de Brest et, par répercussion, celle de Brest métropole océane a diminué entre 1999 et 2009, celle des autres communautés de communes du Pays de Brest progresse de façon importante.

Taux d'évolution annuel moyen de la population depuis 1968



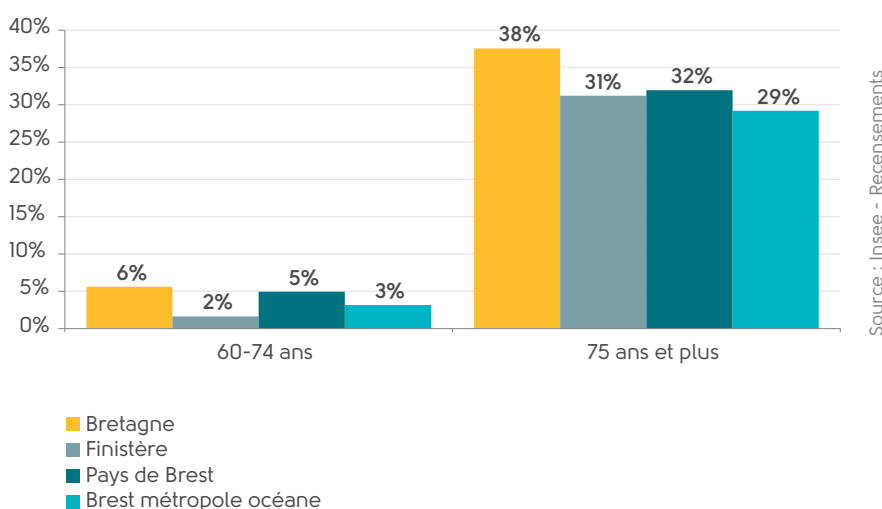
Une population jeune, mais un vieillissement qui s'accélère

Le Pays se caractérise par une population plus jeune que celle de la région: 25,4 % des habitants ont moins de 20 ans contre 24,4 % en Bretagne. À l'inverse, la part des plus de 60 ans est de 21,3 % contre 24,0 % au niveau régional.

Néanmoins, les derniers recensements de la population montrent un vieillissement qui s'accroît. Ainsi, entre 1999 et 2009, la population de 60 ans et plus a augmenté de 14 %. Cette progression est supérieure de 2 points à celle de l'ensemble du Finistère et inférieure de 2 points à la moyenne régionale. L'augmentation du nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus est particulièrement importante, supérieure à 30 %, quel que soit l'échelon géographique.

Dans le Pays de Brest des contrastes apparaissent. À l'image des territoires urbains, la population de 60 ans ou plus augmente moins vite dans l'agglomération brestoise que dans les communautés environnantes. Les évolutions s'échelonnent de +12 % à Brest métropole océane à +28 % dans le Pays d'Iroise.

Taux d'évolution de la population de 60 ans et plus de 1999 à 2009



« Le Pays se caractérise par une population plus jeune que celle de la région: 25,4 % des habitants ont moins de 20 ans contre 24,4 % en Bretagne »

Un vieillissement de la population qui devrait se poursuivre

Selon les hypothèses de projection de l'Insee, scénario central, la population du Pays de Brest devrait progresser de 10 % à l'horizon 2025 et de 17 % d'ici à 2040. Ces évolutions sont similaires à celles projetées à l'échelle départementale mais bien inférieures à celles concernant l'ensemble de la région, dont la population augmenterait de 24 % à l'horizon 2040.

Comme l'illustrent les pyramides des âges ci-contre, le vieillissement de la population va se poursuivre à un rythme soutenu. Ainsi, en Bretagne, le nombre d'habitants de 75 ans ou plus devrait doubler à l'horizon 2040 et progresser de près de 90 % dans le Pays de Brest comme dans le Finistère. Parallèlement, la population des moins de 20 ans augmenterait de 8 % en Bretagne, et de 9 % dans le Pays de Brest.

Les composantes de l'évolution de la population: un solde migratoire faible et un excédent naturel qui se réduit

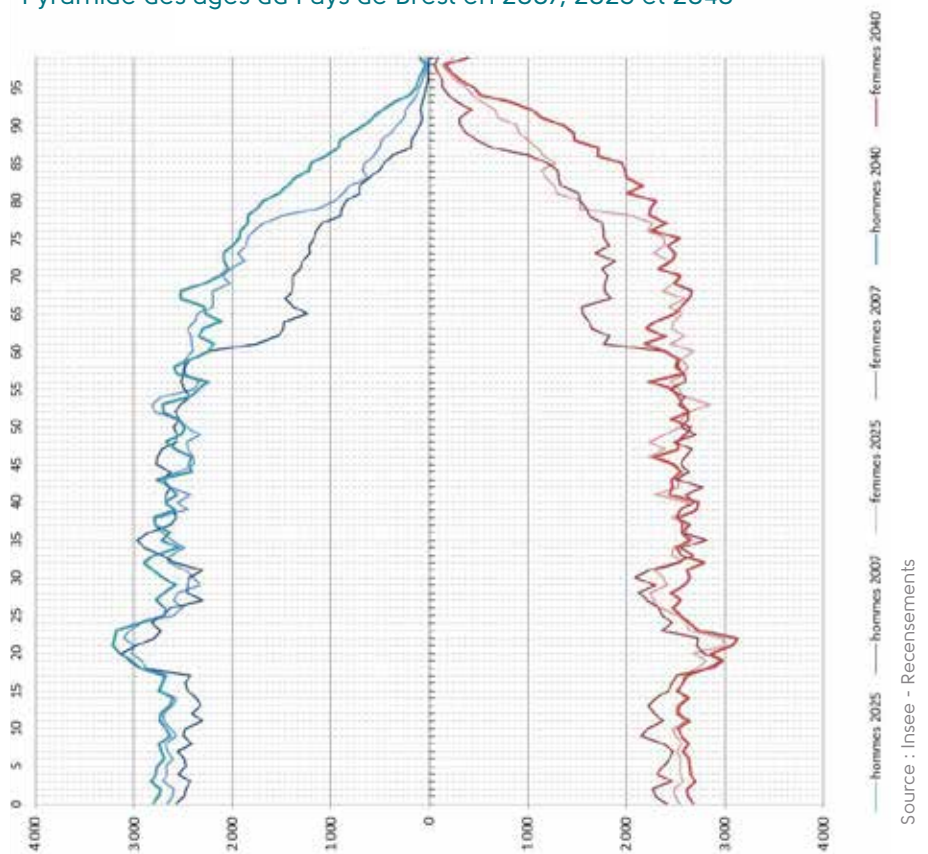
Depuis 40 ans, la composante principale de l'augmentation de la population du Pays de Brest est l'excédent naturel. Néanmoins, ce bilan positif tend à se réduire. Ainsi entre 1968 et 1975 l'excédent annuel moyen était de près de 2 800 naissances par rapport aux décès et il se situe aux environs de 1 300 entre 1999 et 2009. Cette dégradation du solde naturel provient d'une baisse continue du nombre de naissances depuis 1968; quant à celui des décès il est quasiment stable aux alentours de 5 500 par an.

Le solde migratoire, différence entre les départs et les arrivées dans le pays de Brest, s'est sensiblement dégradé entre 1968 et 1990. Depuis 1990, il est redevenu positif et semble s'améliorer. Néanmoins, il ne contribue que très peu à l'augmentation de la population du Pays de Brest: 0,04 %. Au cours des 10 dernières années (1999-2009), sur les 14 160 habitants supplémentaires, seuls 1 420 proviennent de l'excédent migratoire.

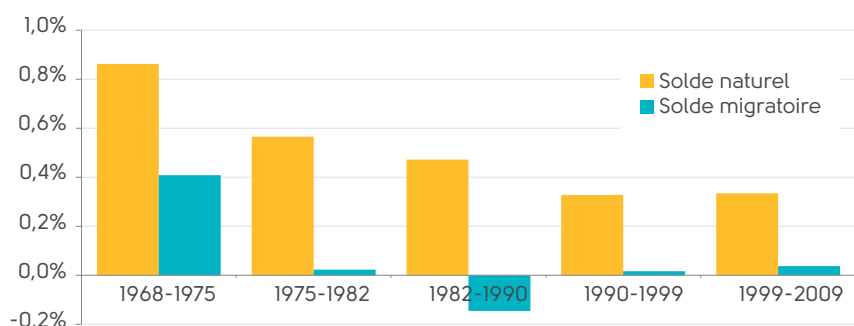


Photo: ADEUPa

Pyramide des âges du Pays de Brest en 2007, 2025 et 2040



Contribution des soldes naturels et migratoires à l'évolution de la population depuis 1968



Le logement: 170 000 résidences principales en 2009 dans le Pays de Brest

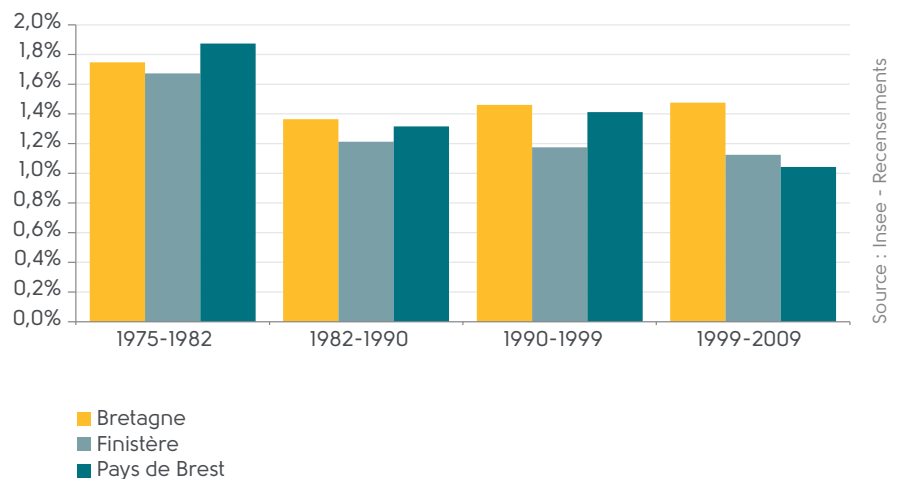
En 10 ans, le nombre de résidences principales a progressé de 11 %

En 1975, l'Insee recensait 150 000 résidences principales dans le Pays de Brest. Ce nombre n'a cessé de progresser pour atteindre 170 000 en 2009. Jusqu'en 1999, le rythme d'évolution du nombre de résidences principales du Pays de Brest était supérieur à celui de l'ensemble de la Bretagne. Au cours des 10 dernières années, on assiste à un ralentissement dans le Pays de Brest à l'inverse de ce que l'on observe à l'échelle régionale.

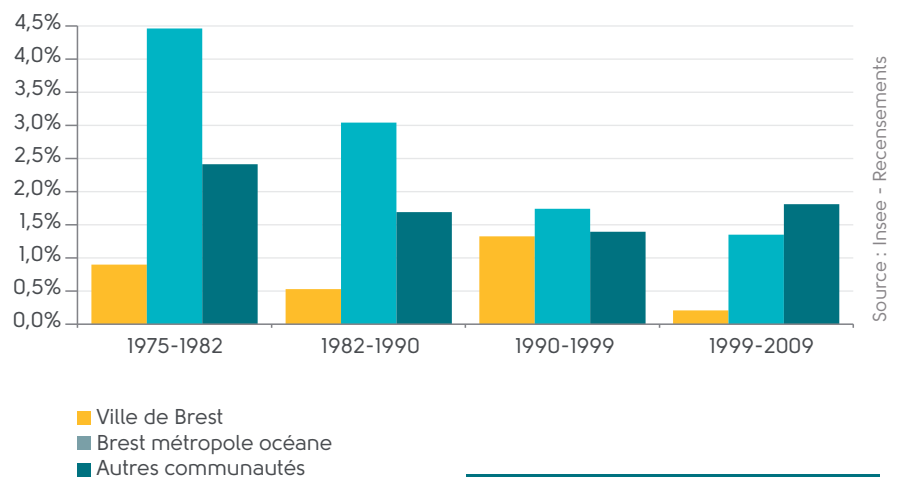
Des ménages qui s'éloignent de plus en plus de l'agglomération brestoise

À l'image de l'ensemble des territoires urbains, la périurbanisation se poursuit dans le Pays de Brest. Le nombre de résidences principales augmente moins vite dans la ville centre que dans sa périphérie. Jusqu'en 1999, ce phénomène restait principalement contenu à Brest métropole océane, où l'évolution du nombre de résidences principales demeurait supérieure à celle des autres communautés du Pays de Brest. Désormais, la périurbanisation s'étend bien au-delà des limites de l'agglomération brestoise. Ainsi, entre 1999 et 2009, le nombre de logements augmente en moyenne de 1,8 % par an dans les communautés de communes du Pays de Brest, de 1,4 % dans les communes de Brest métropole océane et de 0,2 % à Brest. Les communautés de communes les plus concernées par ce phénomène sont les plus éloignées de Brest métropole océane. Dans le Pays de Lesneven et de la côte des Légendes le rythme d'évolution annuel moyen a augmenté de 0,5 point par rapport à la période 1990-1999 et dans l'Aulne maritime de 0,7 point.

Évolution annuelle moyenne du nombre de résidences principales



Évolution annuelle moyenne du nombre de résidences principales dans le Pays de Brest



« En 1975, l'Insee recensait 150 000 résidences principales dans le Pays de Brest. Ce nombre n'a cessé de progresser pour atteindre 170 000 en 2009 »

La moitié des logements sociaux du Finistère sont localisés dans le Pays de Brest

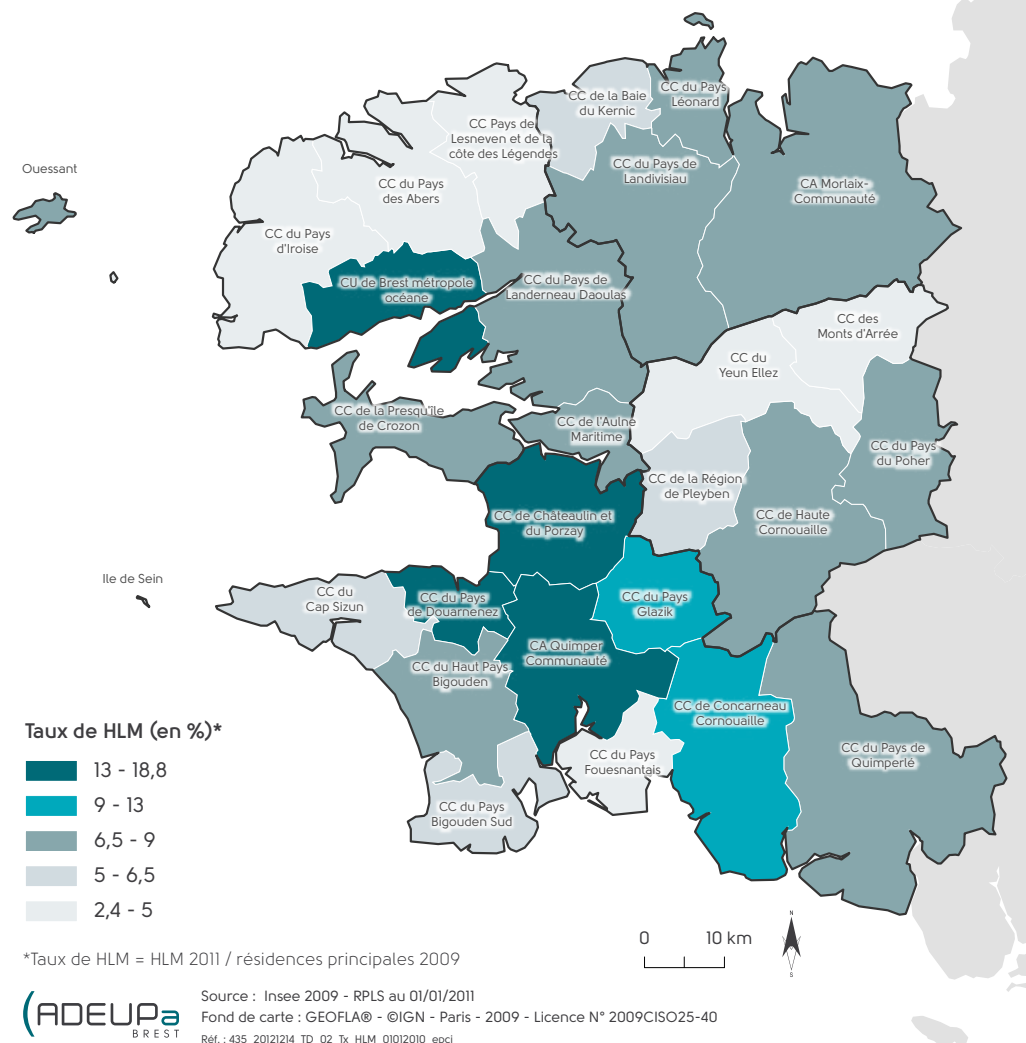
En 2011, le répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux de la DREAL dénombre près de 22 700 logements sociaux dans le Pays de Brest et 44 200 dans l'ensemble du Finistère. En 2011, la part des logements sociaux dans les résidences principales du Pays de Brest peut être estimée à 11 %, soit 2 points de plus que dans l'ensemble du Finistère et de la Bretagne.

Du fait d'un changement de méthodes, les données concernant l'année 2011 ne peuvent être comparées à celles des années précédentes. Entre 2007 et 2010, le nombre de logements sociaux a progressé de 4 % dans le Pays de Brest, soit 800 logements supplémentaires. Cette augmentation est conforme à l'évolution mesurée dans le Finistère et inférieure d'un point à l'évolution bretonne. Dans le Pays de Brest, Brest métropole océane concentre 81 % des logements sociaux et 47 % de leur évolution. Cette proportion est stable dans le temps.

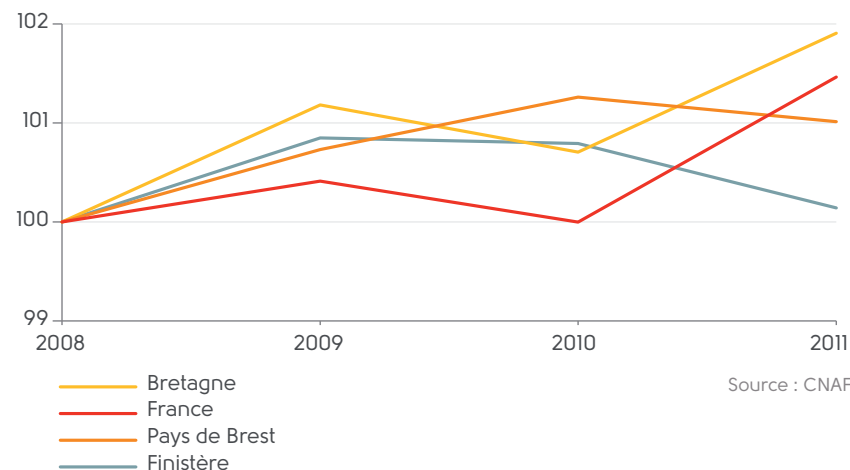
Le Pays de Brest totalise la moitié des aides au logement gérées par la Caisse d'allocations familiales

En 2011, 38 275 allocataires de la CAF perçoivent une aide au logement, soit la moitié de ceux du Finistère. Ce nombre a augmenté de 1 % dans le Pays de Brest entre 2008 et 2011, soit deux points de moins qu'en Bretagne et 1,5 point de moins qu'en France. En revanche, l'évolution est supérieure à celle du département, où le nombre d'allocataires d'une aide au logement est stable. En 2011, on constate une baisse de ce chiffre dans le Finistère comme dans le Pays de Brest alors que la tendance est inverse aux niveaux régional et national. Quel que soit l'échelon géographique, on constate une progression du nombre de bénéficiaires de l'APL¹ et une stagnation, voire une réduction du nombre d'allocataires de l'ALF. Quant à l'ALS², les évolutions sont plus contrastées: baisse dans le Finistère et hausse en Bretagne et en France.

Le taux de HLM dans le Finistère en 2010



Évolution du nombre d'allocataires de la CAF bénéficiaires d'une aide au logement



1 - cf. annexe IV - page 88
2 - cf. annexe IV - page 88

Un taux d'activité inférieur à la moyenne départementale

Une progression de l'activité de la population

Entre 1999 et 2009, le taux d'activité de la population de 15 à 64 ans du Pays de Brest a progressé de 4,5 points ce qui est légèrement supérieur aux évolutions constatées dans le Finistère (+3,6) et la Bretagne (+3,5). Cette augmentation est due principalement à la forte hausse de l'activité féminine (+5,3 points). Néanmoins, la part des femmes actives demeure inférieure de 1,2 point à la moyenne départementale et de 1,7 point à celle de la région.

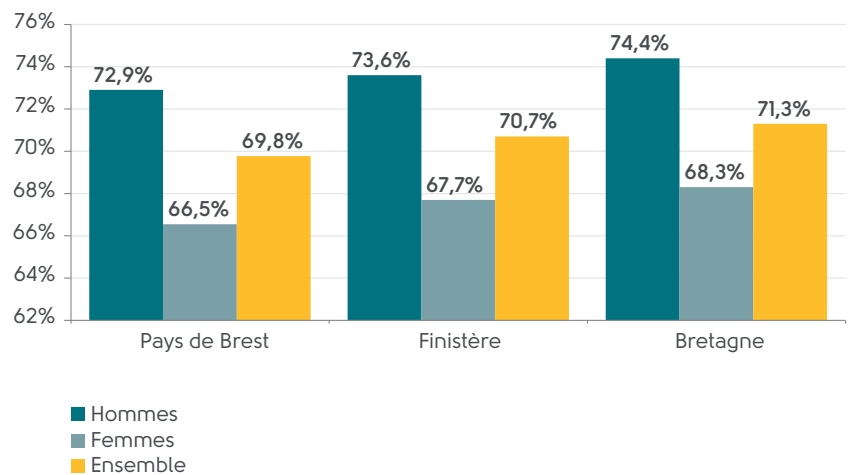
Une baisse du nombre d'inactifs et une hausse de celui des retraités

La hausse du taux d'activité de la population, s'accompagne logiquement d'une baisse du nombre d'inactifs de 15 ans à 64 ans (-11 %), supérieure à celle mesurée aux autres échelons géographiques. Cette réduction provient d'une baisse du nombre d'étudiants résidant dans le pays de Brest (-19 %) mais surtout d'une réduction importante du nombre d'autres inactifs (-25 %) qui compense amplement la progression du nombre de jeunes retraités de 55 à 64 ans.

Une augmentation importante du nombre de cadres supérieurs entre 1999 et 2009

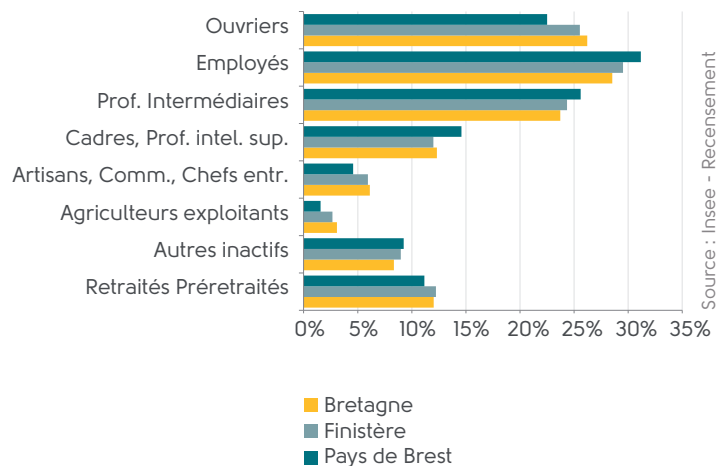
En 2009, les cadres supérieurs représentent 14,6 % de la population active de 15 à 64 ans du Pays de Brest, pourcentage supérieur de plus de 2 points aux moyennes régionale et départementale. Leur progression (44 % en 10 ans) est supérieure de près de 4 points à l'évolution départementale. Les effectifs des autres catégories socioprofessionnelles ont également augmenté mais à un rythme bien moindre. Le nombre d'actifs des professions intermédiaires a crû de 23 % dans le Pays de Brest, niveau inférieur de 1 point à la moyenne départementale et de 6 points à celle de la région. Quant aux ouvriers et employés, leur nombre s'est accru respectivement de +2,5 % et 4,6 % pour des évolutions régionales de 5 % et 12 %.

Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans en 2009



Source : Insee - Recensement

Catégories socioprofessionnelles de la population de 15 à 64 ans en 2009



Source : Insee - Recensement

14,6%

Pourcentage de cadres supérieurs de la population active de 15 à 64 ans du Pays de Brest en 2009.

160 000 emplois en 2009, une progression de 12 % en 10 ans

Une augmentation de l'emploi conforme à la moyenne départementale

Entre 1999 et 2009, l'emploi a progressé de 12 % dans le Pays de Brest (+17 400 emplois). Cette évolution est conforme à celle mesurée dans le Finistère mais inférieure de 4 points à celle de la Bretagne. Au cours des 10 dernières années, le secteur tertiaire s'est encore renforcé. L'Insee recense ainsi 10 000 emplois supplémentaires dans le secteur commerce-transport-services divers et 7 200 dans celui regroupant l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Ces deux secteurs confondus représentent désormais 78 % de l'emploi dans le Pays de Brest, soit trois points de plus que dans le Finistère et 6 points de plus qu'en Bretagne.

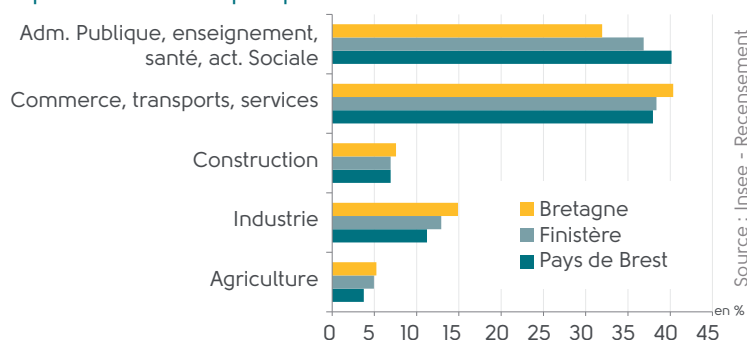
Le secteur de la construction a lui aussi poursuivi son développement avec 3 000 emplois supplémentaires entre 1999 et 2009. Proportionnellement, cette augmentation de l'emploi est plus soutenue qu'aux échelles départementale et régionale. À l'inverse, l'industrie continue à perdre des emplois (-2 000). Cette baisse de 10 % de l'emploi industriel dans le Pays de Brest est supérieure à celles enregistrées aux niveaux départemental et régional, respectivement -8 % et -2 %. En 2009, l'emploi industriel représente 11 % de l'emploi total contre 13 % dans le Finistère et 15 % en Bretagne. Quant à l'agriculture, son poids dans l'emploi n'est plus que de 3,8 %, soit 6 000 emplois.

Mais une précarité accentuée

En 2009, 15 % des salariés (hors apprentis et stagiaires rémunérés) résidant dans le Pays de Brest occupent un emploi précaire (C.D.D., Intérim, emploi aidé, emploi saisonnier...), soit 22 100 personnes. Cette proportion, identique à celle mesurée en 1999, est supérieure d'1 point aux moyennes départementale et régionale.

Les contrats de travail précaires touchent désormais proportionnellement autant d'hommes que de femmes, alors qu'en 1999 la part des femmes en contrat de travail précaire était supérieure de 4 points à celle des hommes.

Répartition de l'emploi par secteur d'activité en 2009

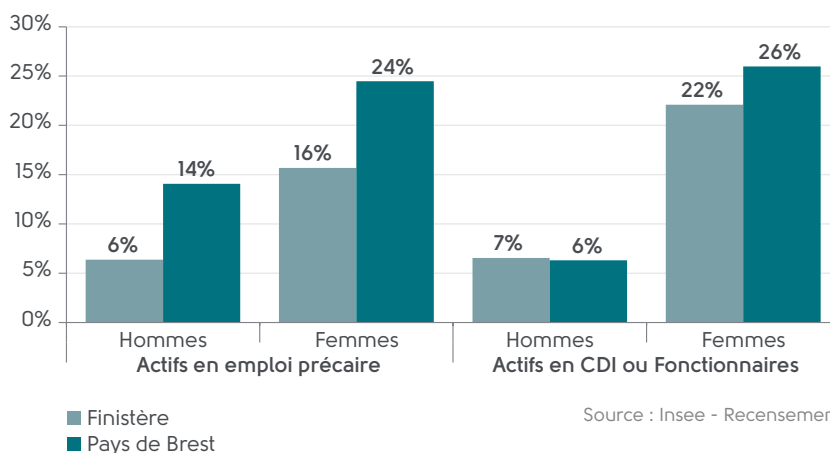


L'évolution de l'activité féminine s'accompagne d'une forte hausse des situations de précarité dans l'emploi

Entre 1999 et 2009, la hausse de l'activité active féminine s'est traduite par une augmentation de 26 % des femmes titulaires d'un C.D.I. ou fonctionnaires et de 24 % des salariées précaires. Cette évolution de l'emploi précaire dans le Pays de Brest est supérieure de 8 points à celle de l'ensemble du département. Même si la précarité masculine a également augmenté, les femmes demeurent majoritaires: 52 % des actifs précaires sont des femmes. Cet écart est encore accentué lorsque l'on considère le temps partiel, puisque les femmes représentent alors 74 % des actifs occupant un emploi précaire à temps partiel.

« Entre 1999 et 2009, la hausse de l'activité active féminine s'est traduite par une augmentation de 26 % des femmes titulaires d'un C.D.I. ou fonctionnaires et de 24 % des salariées précaires. »

Évolution des conditions d'emploi de la population active de 1999 à 2009

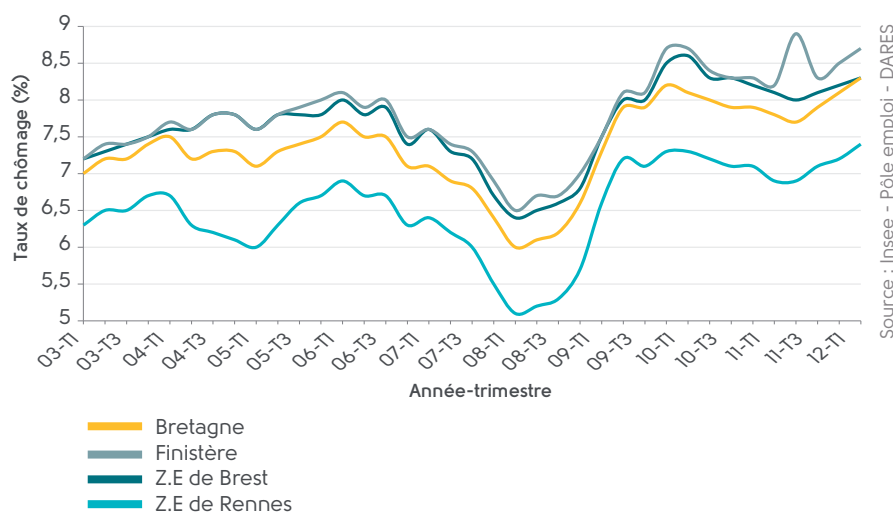


Une progression du chômage inférieure aux moyennes départementale et régionale

Au 1^{er} trimestre 2012, le taux de chômage atteint 8,3 % dans la zone d'emploi de Brest, une progression de 0,2 point en un an

Depuis le 2^e trimestre 2011, le marché du travail s'est dégradé après un an et demi d'amélioration. En baisse depuis le 1^{er} trimestre 2010, le taux de chômage a de nouveau progressé pour atteindre 8,3 % au 1^{er} trimestre 2012. Cette dégradation du marché du travail est atténuée comparativement au département et à la région. En effet, la hausse annuelle du taux de chômage a été de 0,2 point dans la zone d'emploi de Brest et de 0,5 point dans la zone d'emploi de Rennes, le département et la Région.

Évolution du taux de chômage par trimestre de 2003 à 2012



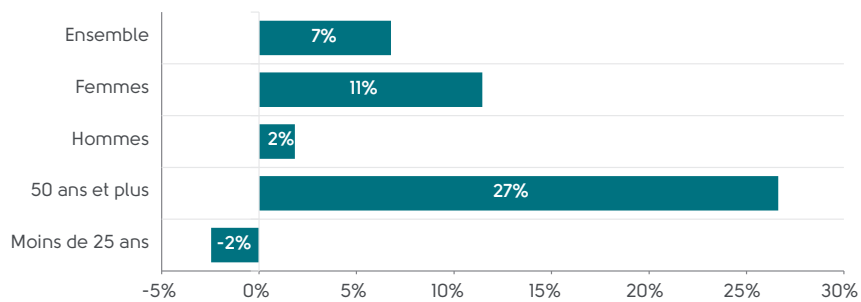
Source : Insee - Pôle emploi - DARES

Au 1^{er} trimestre 2012, 24 600 demandeurs d'emploi de catégories ABC sont inscrits à Pôle emploi dans le Pays de Brest

Avec une progression de 7 % du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC entre 2009 et 2011, le Pays de Brest se situe dans une position plus favorable que l'ensemble du Finistère et de la Bretagne. L'évolution du marché du travail dans le Pays de Brest est très contrastée. Ainsi, alors que le chômage des hommes n'a augmenté que de 2 %, le nombre de demandeuses d'emploi de catégorie ABC a progressé de 11 %. De même, alors que le chômage des jeunes (moins de 25 ans) a baissé de 2 %, celui des seniors (50 ans et plus) a augmenté de 27 %.

Les statistiques concernant l'année 2011 et le 1^{er} semestre 2012 font apparaître une dégradation importante du marché du travail. Ainsi, on constate une hausse du chômage de longue durée (+1,3 % en 1 an) qui affecte fortement les seniors (+4,6 %).

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2009 à 2011



Source : Insee - Pôle emploi - DARES

+7%

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC entre 2009 et 2011 dans le Pays de Brest

Un niveau de revenus supérieur à la moyenne

Avec un revenu fiscal médian de 18 900 euros en 2010, le Pays de Brest se situe au-dessus de la moyenne

Le revenu fiscal médian des habitants du Pays de Brest est supérieur de 450 euros à celui de l'ensemble des Finistériens, de 424 euros à celui des Bretons et de 150 euros à celui des Français de métropole. En ce qui concerne les 10 % des ménages les plus défavorisés, le Pays de Brest est conforme à l'ensemble du département, légèrement supérieur à celui de la Bretagne (+130 euros) et largement au-dessus de celui des ménages de France métropolitaine (+1687 euros). Quant aux revenus des 10 % des ménages les plus aisés, le Pays de Brest se situe également dans une position plus favorable que le département et la région mais bien en deçà du niveau national avec un revenu fiscal inférieur de près de 3700 euros. L'écart entre ces deux extrémités de l'échelle des revenus est, dans le Pays de Brest comme en Bretagne, bien inférieur au niveau national.

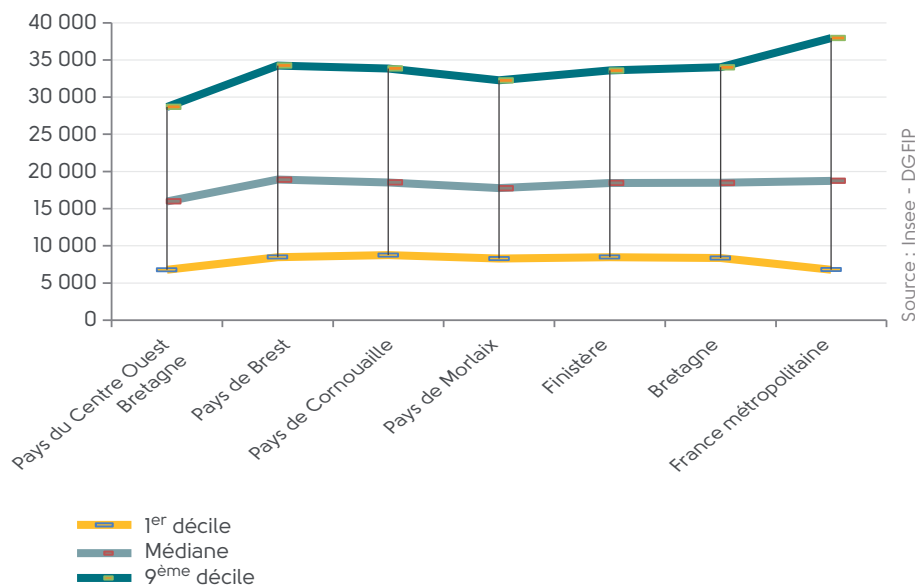
Témoin de cette situation plutôt favorable, la part des ménages imposés est supérieure dans le Pays de Brest (57 %) à celle du Finistère et de la Bretagne (55 %), même si elle est inférieure d'un point au niveau national.

Une évolution des revenus conforme à la moyenne nationale

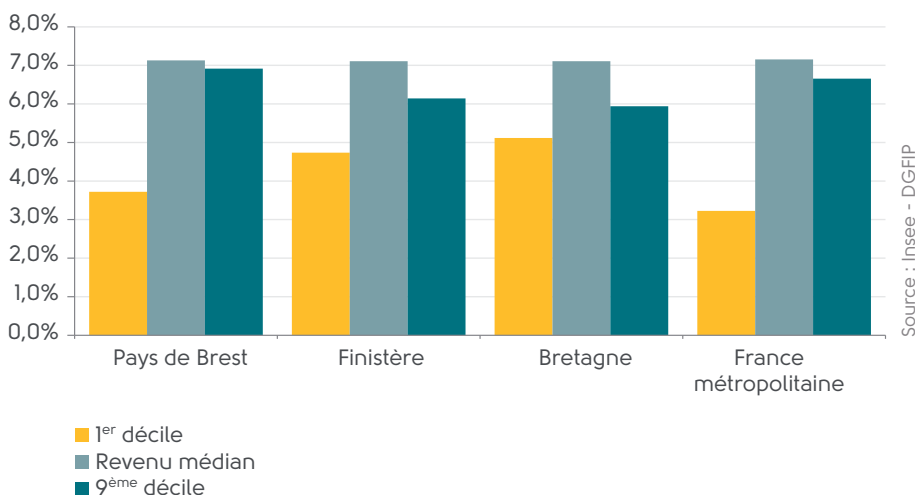
De 2007 à 2010, le revenu fiscal médian a progressé de 7,1 % dans le Pays de Brest comme dans le Finistère et en Bretagne, ce qui est légèrement supérieur à l'inflation (+6,7 %). Entre 2009 et 2010, l'évolution des revenus fiscaux a été identique à celle des prix (+2,1 %).

Des différences d'évolution importantes apparaissent entre les ménages les plus riches et les plus pauvres. Ainsi, dans le Pays de Brest, alors que le revenu fiscal médian des 10 % des ménages les plus pauvres n'a progressé que de 3,7 % entre 2007 et 2010, évolution inférieure de 3 points à l'inflation, celui des 10 % les plus riches a augmenté de 6,9 %. Ce constat d'accroissement des inégalités de revenus se vérifie à toutes les échelles territoriales.

Distribution des revenus fiscaux en 2010



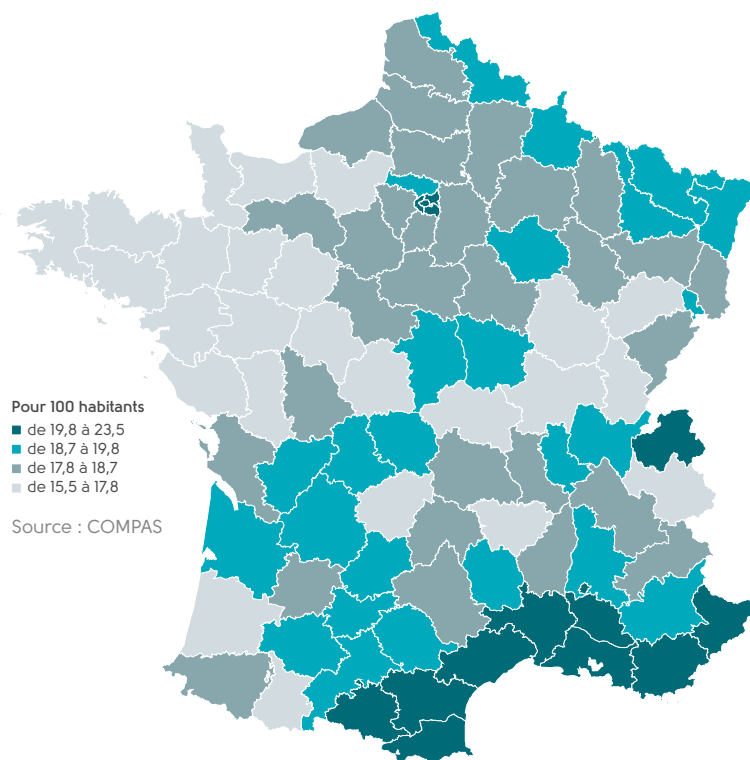
Évolution des revenus fiscaux de 2007 à 2010



« Le revenu fiscal médian des habitants du Pays de Brest est supérieur de 450 euros à celui de l'ensemble des Finistériens, de 424 euros à celui des Bretons et de 150 euros à celui des Français de métropole. »

À l'échelle départementale, les travaux menés par l'observatoire national de la pauvreté font apparaître le Finistère parmi les départements dans lesquels le taux de pauvreté monétaire est le plus bas. Ainsi, l'intensité de la pauvreté mesurée par l'Insee dans le Finistère est de 16,9 %, ce qui place le département au 6^e rang des départements les moins touchés par la pauvreté.

Intensité de la pauvreté par département en 2009



Un niveau de pauvreté inférieur à la moyenne

Selon une étude réalisée par le bureau d'études COMPAS, la part des ménages pauvres, dont les revenus sont inférieurs à 60 % du revenu médian national, dans la ville de Brest s'élève à 17 %. Cette proportion, bien que supérieure à la moyenne nationale (15 %) est inférieure à celle mesurée dans des villes de taille comparable telles que: Orléans (20 %), Angers (19 %), Le Mans (18 %) ou Tours (18 %).

À l'échelle départementale, les travaux menés par l'observatoire national de la pauvreté font apparaître le Finistère parmi les départements dans lesquels le taux de pauvreté monétaire est le plus bas. Ainsi, l'intensité de la pauvreté mesurée par l'Insee dans le Finistère est de 16,9 %, ce qui place le département au 6^e rang des départements les moins touchés par la pauvreté.



Fond de carte : GEOFLA® - ©IGN - Paris - 2009 - Licence N° 2009CISO25-40
Réf. : 441_20130828_TD_01_intensite pauvreté dep 2009

Néanmoins, ces éléments doivent être nuancés par la proportion plus élevée dans le Pays de Brest du nombre d'allocataires de la CAF dont les revenus proviennent pour moitié des prestations. Celle-ci atteint en effet 18,3 % dans le Pays de Brest soit 5 points au-dessus de la moyenne nationale, 7 points au-dessus de celle du Finistère et 8,5 points de celle de la Bretagne. Cette situation rejoint le constat de plus grande précarité de la population active du Pays de Brest.

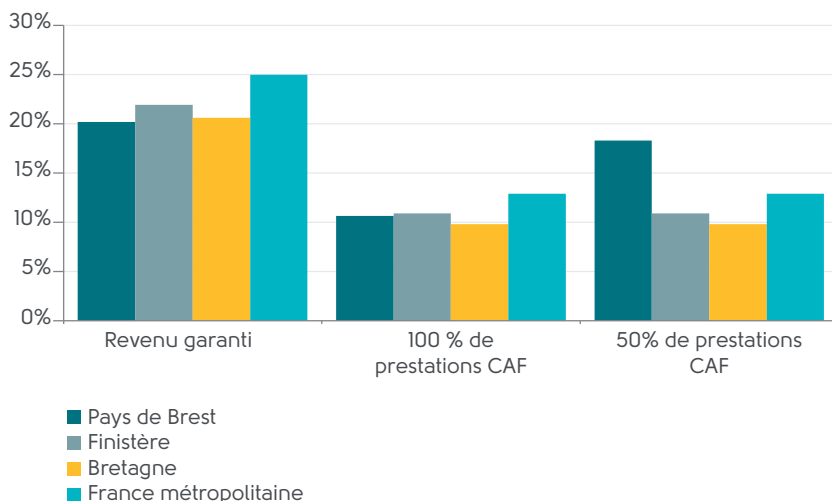


Photo : CPAM Brest - ADEUPa

Une moindre proportion d'allocataires de la CAF en situation de pauvreté

Selon les statistiques diffusées par la CAF, la situation des allocataires du Pays de Brest apparaît plus favorable que celle mesurée aux échelles territoriales plus larges. Ainsi, la part des allocataires bénéficiaires d'un revenu garanti (RSA ou AAH) est de 20,2 % dans le Pays de Brest contre 20,6 % en Bretagne, 21,9 % dans le Finistère et 25 % en France métropolitaine. De même, la part des allocataires dont les revenus proviennent exclusivement de prestations versées par la CAF représente 10,6 % des allocataires du Pays de Brest, 10,9 % de ceux du Finistère et 12,9 % à l'échelle de la France métropolitaine.

Origine des revenus des allocataires de la CAF en 2001



Typologie des quartiers et communes de Brest métropole océane

À partir d'une trentaine d'indicateurs, issus de la base de données de l'observatoire social (cf. annexe I), une analyse statistique a été menée afin de caractériser le peuplement des quartiers brestois et des communes de Brest métropole océane. Le découpage par quartiers dans les communes de la communauté urbaine hors ville de Brest ne permettait pas de procéder à une analyse semblable à celle réalisée dans la ville centre du fait de leur étendue géographique mêlant à la fois campagne et zones denses et gommant de ce fait leurs particularités de peuplement.

L'analyse statistique, définie dans l'annexe 2, a permis de déterminer 8 groupes de territoires, dont la composition figure ci-après, issus de 6 facteurs déterminants. Ces facteurs ont été générés à partir du regroupement statistique des indicateurs de l'observatoire social, après élimination de ceux qui présentaient une trop grande corrélation. Par exemple, la part des bénéficiaires de la C.M.U. (couverture maladie universelle) n'a pas été retenue car elle est étroitement liée au niveau de revenus de la population.

Les facteurs déterminants de l'analyse des quartiers et communes de Brest métropole océane

F1: Difficultés sociales et précarité

Cet axe factoriel regroupe les variables décrivant des difficultés sociales ou financières telles que le taux d'allocataires de la CAF sous le seuil de bas revenus, la part de la population couverte par le RSA... ainsi qu'un indice de chômage élevé, une forte proportion de locataires et de logement social, une proportion élevée de familles monoparentales. Ces indicateurs contribuent pour 40 % à la répartition des territoires

F2: Familles et vieillissement

Le second axe factoriel est constitué de variables démographiques, en premier lieu il regroupe les variables témoignant de la présence de familles avec de jeunes enfants (part de la population de moins de 10 ans, part des couples avec enfant(s), indice de jeunesse). À ces variables viennent s'ajouter des indicateurs de vieillissement de la population (évolution de la population de 65 ans ou plus et du nombre de ménages d'une personne). Ce second axe concentre quant à lui 17 % de l'information.

F3: Dynamisme démographique

Le 3^e facteur regroupe des indicateurs retraçant des territoires démographiques dynamiques. On y retrouve les variables suivantes: évolution de la population,

évolution du nombre d'employés et d'ouvriers, évolution du nombre de couples avec enfant(s), évolution de la population de moins de 10 ans, et dans une moindre mesure évolution du nombre de cadres supérieurs. Cet axe factoriel regroupe 8 % des variables.

F4 – Population âgée

Dans ce 4^e axe, l'indicateur le plus important est la part de la population de 65 ans et plus en 2009, et en deuxième lieu un indice de jeunesse défavorable. Ce facteur constitue 6 % de l'information.

F5: Des indices de fragilité

Le 5^e axe factoriel, dans lequel la variable la plus importante est constituée par l'évolution de la population couverte par les minima sociaux versés par la CAF, comporte également des variables qui peuvent être considérées comme des signes de fragilité. Il s'agit de l'évolution du nombre de ménages d'une personne, de l'évolution du nombre d'employés et d'ouvriers entre 1999 et 2009 et, en négatif, de la part des cadres supérieurs.

F6: Mixité sociale et vieillissement

Ce 6^e axe factoriel regroupe des variables montrant une évolution de la population de 65 ans et plus, une part plutôt élevée de logements sociaux couplée à une part de population active ayant un emploi plutôt faible tout comme celle des employés et ouvriers, une évolution du nombre de cadres défavorable sans pour autant la présence significative d'indicateurs de difficultés sociales.



Le classement des communes et quartiers de Brest métropole océane

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7	Groupe 8
Siam/Tour d'Auvergne	Kerourien/Valy Hir	Bas de Siam	Kerargouayat/Le Cruguel	Kerbonne	Recouvrance/Pontaniou	Saint Pierre	Poulleder/Kernabat
Siam/Saint Louis	Kerhallet	Bas Jaurès / Saint Michel	Mesdoun	Quéliverzan	Kerellé/ Kerédern sud	Kerourien Sud	Les Quatre Moulins
Kergoat/Ouest	Quizac	Forestou	La Cavale Blanche Ouest/Mesnos	Kerangoff	Sanquer	Kerigonan	Le Landais
Lanrédec/Facultés	Pontanézen	Kerangall / Kerampéré	La Cavale Blanche Est/ Kervallon	Recouvrance/ Cafarelli	Saint Martin		Prat-Lédan
Bonne Nouvelle	Kerédern	Lambézellec	Le Bot/Pont Neuf	Kergoat Est	Pilier Rouge		Bellevue Centre
			Loscoat	Kerbernier	Sébastopol		Kerichen / Montaigne
			Kervao/Rural Nord	Keruscun	Poul ar Bachet		Le Guelmeur
			Keranroux	Petit Paris	Kerinou		Saint Marc
			Bohars	Dourjacq			Kerbernard / Pen ar Créach
			Gouesnou	Le Bergot			Ménez Paul
			Guilers				Dourjacq/ Quartier Buquet
			Guipavas				Kerallan/Pen ar ch'leuz
			Plougastel-Daoulas				Tréornou/ Croix Rouge
			Plouzané				
			Le Relecq-Kerhuon				

Remarque: 7 Quartiers IRIS n'ont pas pu être classés du fait de données insuffisantes ou statistiquement peu fiables. Il s'agit des Iris suivants: Maison Blanche/Le Portzic, Arsenal, Ports, Port/Gare/Liberté/Foch, Kergaradec/L'Hermitage, Le Restic et Rural Ouest.

Principales caractéristiques des groupes de quartiers et communes de Brest métropole océane

Groupe 1	<p>Des lieux privilégiés par les étudiants.</p> <p>Une baisse importante de la population et du nombre de familles, mais la proportion la plus élevée d'habitants qui n'habitaient pas la commune 5 ans auparavant.</p> <p>Une progression du nombre de cadres deux fois moindre que dans l'ensemble de Brest métropole océane.</p> <p>Une forte présence de ménages d'une personne et un parc locatif important.</p> <p>Des indicateurs sociaux proches de la moyenne.</p>
Groupe 2	<p>Les quartiers les plus fragiles.</p> <p>Une population jeune mais en forte baisse, une diminution du nombre de familles avec enfants, mais une augmentation du nombre de familles monoparentales.</p> <p>Le plus faible taux de population active occupée et par conséquent le plus fort indice de chômage. Une forte baisse du nombre d'employés et d'ouvriers.</p> <p>Le parc locatif le plus largement représenté de l'agglomération.</p> <p>Des indicateurs sociaux défavorables.</p>
Groupe 3	<p>Des quartiers brestois privilégiés mais vieillissants.</p> <p>Une part de personnes de 65 ans ou plus très élevée, et une baisse importante du nombre d'enfants de moins de 10 ans.</p> <p>Une proportion élevée de cadres dont le nombre progresse fortement, un faible indice de chômage.</p> <p>Un parc locatif moins important que dans l'ensemble de l'agglomération.</p> <p>Des indicateurs sociaux conformes à la moyenne.</p>
Groupe 4	<p>Des territoires plutôt favorisés accueillant des familles avec enfant(s).</p> <p>Une stabilité de la population, de nombreuses familles avec enfants mais un vieillissement important.</p> <p>Un indice de chômage faible et une forte proportion d'actifs occupés.</p> <p>Peu de locataires et de ménages d'une personne, un parc de logements individuels largement majoritaire.</p> <p>Des indicateurs sociaux favorables.</p>
Groupe 5	<p>Des signes de fragilité et une population en baisse.</p> <p>Une forte baisse de la population malgré un indice de jeunesse favorable. De nombreuses familles monoparentales.</p> <p>Un indice de chômage élevé et une forte présence d'ouvriers et d'employés.</p> <p>Un parc locatif important et une proportion de maisons très en deçà de la moyenne.</p> <p>Une proportion élevée de bénéficiaires de minima sociaux et du RSA Socle.</p>
Groupe 6	<p>Des quartiers présentant une certaine mixité sociale.</p> <p>Une démographie plus dynamique, une part de population originaire d'une autre commune bien supérieure à la moyenne. Une baisse de la population de 65 ans et plus et une stabilité du nombre d'enfants de moins de 10 ans.</p> <p>Une progression importante du nombre de cadres supérieurs et d'ouvriers ou employés, mais un indice de chômage plutôt élevé.</p> <p>Une proportion élevée de ménages d'une personne, un parc locatif très présent et peu de maisons individuelles.</p> <p>Des indicateurs sociaux légèrement supérieurs à la moyenne, particulièrement les minima sociaux et la dépendance aux allocations de la CAF.</p>
Groupe 7	<p>Des quartiers familiaux dont la population se renouvelle?</p> <p>Malgré une baisse de population, une progression importante du nombre de familles couples avec enfants et du nombre d'enfants de moins de 10 ans; une présence importante de familles monoparentales et de personnes de 65 ans ou plus.</p> <p>Des indicateurs d'activité proches de la moyenne, une légère surreprésentation des employés et ouvriers au détriment des cadres.</p> <p>Un parc locatif bien représenté, peu de maisons, et une progression du nombre de ménages d'une personne bien inférieure à la moyenne.</p> <p>Des indicateurs sociaux proches de la moyenne bien que légèrement supérieurs, notamment en ce qui concerne les minima sociaux.</p>
Groupe 8	<p>Des territoires à la démographie fragile.</p> <p>Une baisse importante de population, un indice de jeunesse défavorable et un fort vieillissement.</p> <p>Une baisse du nombre d'employés et d'ouvriers et une progression des cadres supérieurs deux fois inférieure à la moyenne.</p> <p>Une part de ménages d'une personne légèrement supérieure à la moyenne et une part de locataires moindre.</p> <p>Des indicateurs sociaux dans la moyenne.</p>

Classification du territoire de Brest métropole océane

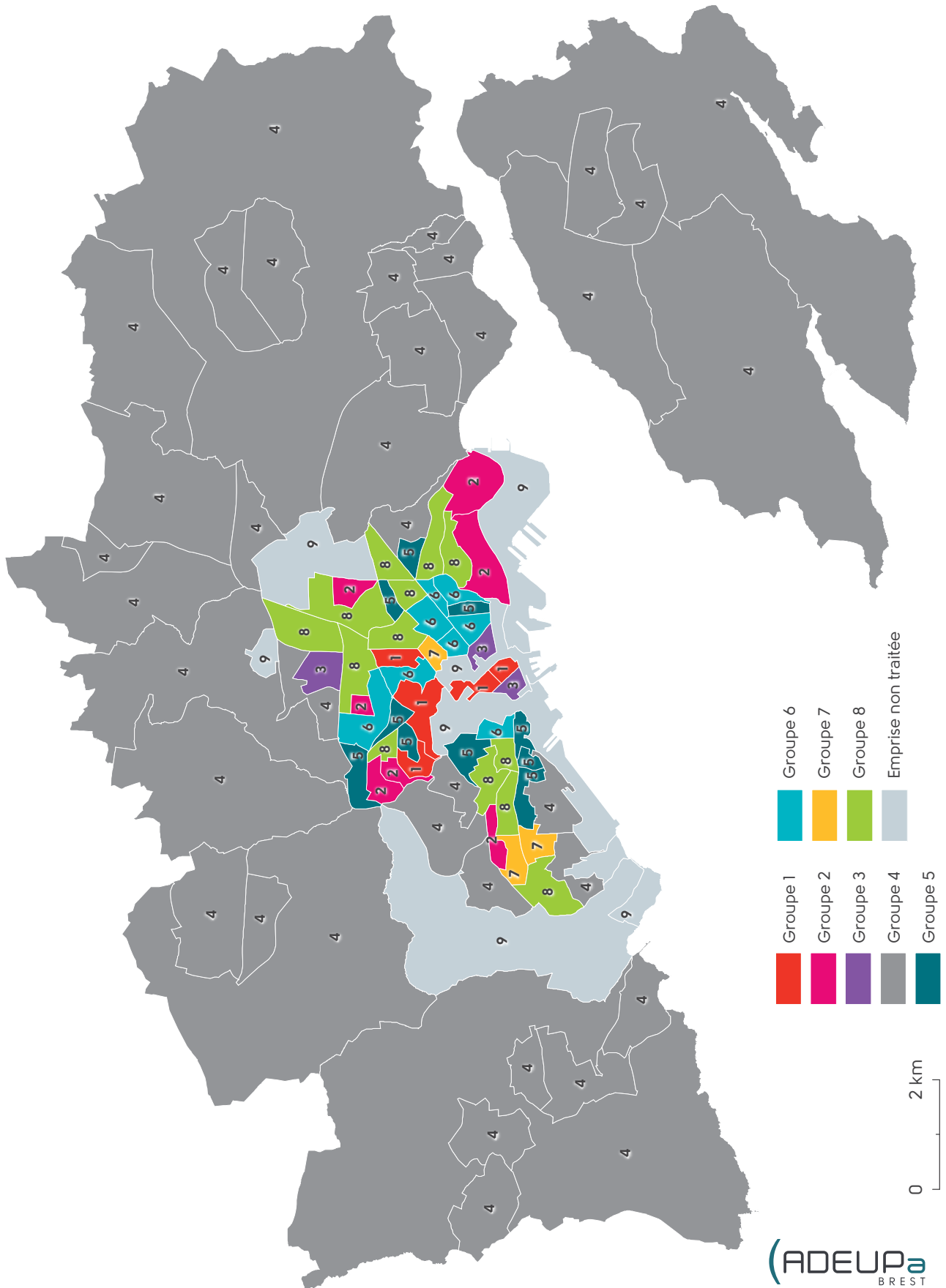




Photo: Rue de Siam - Brest - ADEUPa

GRUPE

Des quartiers d'accueil des étudiants

SIAM/TOUR D'AUVERGNE, SIAM/SAINT LOUIS, KERGOAT/ OUEST, LANRÉDEC/FACULTÉS, BONNE NOUVELLE

Une population jeune et estudiantine

L'ensemble des quartiers Iris de ce groupe perd des habitants depuis 1999, la baisse de population varie de -3 % dans le secteur de Siam/Saint Louis à -20 % dans celui de Kergoat-Ouest. Cette baisse de population concerne essentiellement les familles couples avec enfant(s) dont le nombre s'est réduit de 32 % entre 1999 et 2009, la diminution atteint même 58 % dans le quartier de Bonne Nouvelle. Cette démographie défavorable ne signifie pas pour autant que la population de ces quartiers vieillit et qu'ils n'attirent pas de nouveaux habitants. Ainsi, le nombre de personnes de 65 ans et plus, proche de la moyenne brestoïse, y est également en baisse de 10 % alors qu'il augmente tant à l'échelle de la ville de Brest que de Brest métropole océane. Par ailleurs, ce groupe de quartiers apparaît comme celui qui accueille le plus de nouveaux habitants: 40 % de la population recensée en 2009 n'y habitait pas 5 ans auparavant. Au vu des résultats du recensement, il apparaît que ces quartiers sont privilégiés par les jeunes de moins de 25 ans dont une grande majorité d'étudiants: en moyenne 31 % des habitants ont entre 18 et 24 ans et les étudiants y représentent 34 % de la population de 15 à 64 ans.

Une large majorité de ménages d'une personne

Dans l'ensemble des quartiers composant ce groupe, plus de la moitié des ménages sont composés d'une personne seule (de 53 % à Kergoat-Ouest à 71 % à Bonne Nouvelle). Cette particularité n'est cependant pas toujours liée au parc de logements existants. Ainsi, dans les quartiers de Siam-Saint Louis et de Kergoat-Ouest, le nombre de logements d'une ou deux pièces est conforme à la situation brestoïse, environ 25 %, alors qu'à Bonne Nouvelle ou Lanrédec, ce sont plus de la moitié des logements qui sont de petite taille.

Ce quartier est, par ailleurs, celui dans lequel la part des logements locatifs est la plus faible: 57,6 %. Partout ailleurs, les logements locatifs représentent plus de 60 % du parc immobilier. Parmi ces logements destinés à la location, le parc social est relativement faible, inférieur à 5 %, à l'exception du quartier de Kergoat-Ouest où la part des logements HLM dépasse largement la moyenne brestoïse avec un pourcentage de 35 %.

Une situation sociale proche de la moyenne brestoïse

Qu'il s'agisse des indicateurs d'activité ou de précarité, ce groupe de quartiers se situe à un niveau proche de celui de l'ensemble de la ville de Brest. Du fait d'un parc social particulièrement développé, Kergoat-Ouest se démarque sensiblement des autres quartiers du groupe tant du point de vue du chômage que de la pauvreté. C'est également le quartier dans lequel le niveau médian des revenus fiscaux est le plus bas et le plus éloigné de la moyenne. Du point de vue des minima sociaux, on observe une augmentation importante de la population couverte par la CAF dans les quartiers de Bonne Nouvelle et de Siam-Saint Louis, respectivement +52 % et +48 %.

GROUPE 2 Les quartiers les plus fragiles

KEROURIEN/VALY HIR KERHALLET, QUIZAC,
PONTANÉZEN, KERÉDERN

Une population jeune mais en forte baisse

Avec un total de près de 11 800 habitants en 2009, ce groupe de quartiers est celui qui a connu la baisse démographique la plus forte depuis 1999 (-15 %, -2 500 habitants). Il demeure néanmoins parmi les quartiers dans lesquels le nombre d'enfants de moins de 10 ans est le plus important malgré une forte baisse au cours de la dernière décennie (-24 %). Dans le quartier de Pontanézen, plus de 2 habitants sur 10 ont 10 ans ou moins, et l'indice de jeunesse, rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans, atteint 4,6 pour une moyenne brestoise de 1,15. De même, malgré une réduction importante entre 1999 et 2009 (-28 %), la part des ménages couples avec enfant(s) y est parmi la plus élevée à l'échelle de la ville de Brest, respectivement 41 % et 38 %. Parmi les ménages avec enfant(s), les familles monoparentales sont également fortement représentées avec un pourcentage de 31 %, deux fois plus élevé que la moyenne de l'agglomération et supérieur de 12 points à celle de la ville de Brest; dans le quartier de Kerédern, cette proportion atteint même 41 %.

Plus de 3 logements sur 4 sont des logements sociaux

Ces quartiers concentrent une très forte proportion de logements sociaux, 77 %, et un parc locatif très développé: 84 %. C'est à Kerhallet et à Quizac que la mixité des logements est la plus importante avec des proportions de logements sociaux inférieures à 60 %. Malgré une évolution supérieure à la moyenne, la part des ménages d'une personne y demeure inférieure à celle de la ville de Brest.

Un chômage élevé et des indicateurs sociaux défavorables

Ce groupe de quartiers abrite une population fragile comme en témoignent à la fois les indicateurs d'activité et les indicateurs sociaux. Ainsi, l'indice de chômage, 28,2 %, est deux fois supérieur à celui de la ville de Brest; il atteint même 39 % à Kerédern. De plus le nombre d'ouvriers et d'employés résidant dans ces quartiers a baissé de 24 % entre 1999 et 2009, la baisse moyenne étant de 5 % pour la ville de Brest.

Quant aux indicateurs de précarité, ils se situent largement au-dessus de la moyenne brestoise. La part de la population couverte par la CAF vivant sous le seuil de bas revenus est de 62 % en 2011, elle atteint même 68 % à Pontanézen. Lorsque l'on considère les revenus fiscaux, ils se situent également bien en deçà du niveau brestois. Le revenu fiscal médian des habitants de ce groupe atteint au mieux 76 % de celui de l'ensemble des Brestois à Kerhallet et un minimum de 44 % à Pontanézen. De plus, en ce qui concerne les quartiers de Kerédern et de Pontanézen, on observe une baisse de ce revenu fiscal médian entre 2007 et 2009 (dernière année disponible), alors qu'il augmente de 4,8 % pour l'ensemble de la ville de Brest.



Photo : Tramway - Pontanézen - Brest - ADEUPA

GRUPE 3

Des quartiers brestois privilégiés mais vieillissants

BAS DE SIAM, BAS JAURÈS,
SAINT MICHEL, FORESTOU,
KERANGALL/KERAMPÉRÉ,
LAMBÉZELLEC

Une population déjà âgée et vieillissante

Même si la part des enfants de moins de 10 ans dans la population totale est conforme à la moyenne de Brest métropole océane, ce groupe de quartiers brestois se caractérise par une population de 65 ans et plus supérieure de 10 points à la moyenne. Pour autant, la baisse du nombre d'habitants y est moindre que dans l'ensemble de la ville de Brest, respectivement -3 % et -5,6 %, tout comme celle du nombre de couples avec enfant(s). Le quartier IRIS de Lambézellec voit même sa population augmenter légèrement entre 1999 et 2009 (+1,5 %). Par ailleurs on observe un vieillissement important de la population avec une augmentation de la population de 65 ans et plus (+6,3 %) près de deux fois supérieure à celle mesurée dans la ville de Brest (+3,9 %) et une baisse du nombre d'enfants de moins de 10 ans (-23 %) plus de deux fois supérieures à la moyenne brestoise (-10,8 %).

Une part relativement importante de maisons et de propriétaires

À l'exception des quartiers du centre-ville, Bas de Siam et Bas Jaurès-Saint Michel, la part des maisons individuelles est proche ou supérieure à la moyenne brestoise. Elle dépasse même 80 % dans le quartier de Kerangall/Kerampéré. Parallèlement, à l'exception de Lambézellec et du Bas de Siam, la part de propriétaires est supérieure à la moyenne. Dans ces deux quartiers, où la proportion de locataires est légèrement plus élevée que dans l'ensemble brestois, le parc de logements est néanmoins très différent: 31 % de logements HLM à Lambézellec et seulement 1 % dans le bas de Siam. En moyenne, la part des logements occupés par une personne seule (48 %) est moins élevée que dans l'ensemble de la ville (50 %) et son évolution a été très faible depuis 2009, +4,7 % dans ce groupe pour une évolution de +13 % dans l'ensemble de la ville de Brest.

Une population plutôt favorisée

Qu'il s'agisse des indicateurs d'activité, de revenus ou de précarité, cet ensemble de quartiers présente des situations plus favorables que la ville de Brest. La part des cadres supérieurs y est deux fois plus élevée que la moyenne brestoise et leur nombre a progressé de 58 % entre 1999 et 2009; dans le quartier du Forestou, le nombre de cadres a été multiplié par deux. Seul Lambézellec présente une situation moins favorable même si le nombre de cadres supérieurs a sensiblement progressé ces dix dernières années. Du fait de la présence de logements sociaux, ce quartier témoigne d'indicateurs moins favorables dans l'ensemble, même si le taux d'emploi de la population active est bien supérieur à celui des quartiers prioritaires de la politique de la ville. On y relève une grande diversité de situations comme en témoigne l'échelle des revenus fiscaux avec un rapport de 15,7 entre les revenus des 10 % de la population la plus aisée et des 10 % de la population la plus pauvre.



Photo : Rue Villaret Joyeuse - Brest - ADEUPA

GROUPE

4

Des territoires plutôt favorisés accueillant des familles avec enfant(s)

KERARGOUAYAT/LE CRUGUEL,
MESDOUN,
LA CAVALE BLANCHE OUEST/MESNOS,
LA CAVALE BLANCHE EST/KERVALLON,
LE BOT/PONT NEUF,
LOSCOAT,
KERVAO/RURAL NORD,
KERANROUX, BOHARS, GOUESNOU,
GUILERS, GUIPAVAS,
PLOUGASTEL-DAOULAS, PLOUZANÉ,
LE RELECQ-KERHUON

Des territoires privilégiés par les familles

Ce groupe rassemble les quartiers et les communes de la périphérie Brestoïse. Ces territoires accueillent de nombreuses familles couples avec enfant(s), 49 % des ménages pour une moyenne de 42 % dans l'agglomération. Dans certains cas, cette proportion dépasse 50 %, en particulier à Kerargouayat/Le Cruguel (58 %) et à Keranroux (55 %). De ce fait la part des enfants de moins de 10 ans (13,7 %) y est supérieure à la moyenne de Brest métropole océane (10,2 %). De plus, alors que leur nombre baisse de 5 % dans l'ensemble de la communauté urbaine, il augmente de 1 % dans ce groupe de quartiers. L'indice de jeunesse (part des moins de 20 ans sur les 60 ans et plus) y est également plutôt favorable. Néanmoins, le vieillissement de la population y est accentué. La part des habitants de 65 ans ou plus a progressé de 27,6 % entre 1999 et 2008, ce qui est largement supérieur à la moyenne de l'agglomération (+10,2 %). Ce fort vieillissement peut trouver son explication dans la relative faiblesse des mouvements résidentiels, dans le type d'habitat et dans la forte proportion de propriétaires.

Au total ces territoires comptent 85 152 habitants en 2009, population en progression de 3,5 % par rapport en 1999. Les plus fortes augmentations ont concerné les quartiers de Mesdoun et de La Cavale Blanche Ouest/Mesnos, +17 %, ainsi que Loscoat, +12 %, et la commune de Plougastel-Daoulas (+8,7 %). Même si l'analyse statistique les rassemble, certains quartiers ou communes se révèlent moins dynamiques du point de vue de leur démographie, il s'agit notamment de Keranroux et de La Cavale Blanche Est/Kervallon ou de Plouzané dont la population a baissé depuis 1999.

Un habitat individuel largement majoritaire

Dans ce groupe, l'habitat est constitué en grande majorité de maisons individuelles, 85 %. Cette proportion dépasse même 95 % dans les quartiers de Kervao/Rural Nord (96 %) et de Keranroux (97 %). Seul le quartier de la Cavale Blanche Est/Kervallon présente un habitat plus mixte avec une proportion de maisons de 53,5 %. Parallèlement, la part des locataires est deux fois moindre que dans l'ensemble de Brest métropole océane et le logement social y est peu présent, 2 % à Mesdoun, 5 % à Bohars, jusqu'à un maximum de 13 % au Relecq-Kerhuon.

Des indicateurs sociaux et d'activité favorable

Dans ces quartiers et communes, les indicateurs sociaux sont largement inférieurs à la moyenne, par exemple la part des allocataires de la CAF bénéficiaires de minima sociaux y est de 8,7 % pour une moyenne de 19,6 %. De même, l'indice de chômage calculé à partir des chiffres du recensement est de 7,7 % pour une moyenne de 12,2 % et le taux d'emploi de la population active de 25 à 54 ans atteint 84,7 %.



Photo : Pont de l'Iroise - ADEUPa



Photo : Construction neuve - Plouzané - ADEUPa

GROUPE

5

Des signes de fragilité

KERBONNE, QUÉLIVERZAN, KERANGOFF,
RECOUVRANCE/CAFARELLI, KERGOAT EST,
KERBERNIER, KERUSCUN, PETIT PARIS, LE
DOURJACQ, LE BERGOT

Une population en baisse

Cet ensemble regroupe 10 quartiers IRIS, dont la plupart sont inclus dans les quartiers prioritaires du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. La population, 22 589 habitants en 2009 en baisse de 8 % par rapport à 1999, est plutôt jeune. L'indice de jeunesse y est plus favorable que dans l'ensemble de la ville de Brest. Quant à la part des habitants de 65 ans et plus, elle y est conforme à celle de la ville de Brest et a diminué fortement depuis 1999 (-21 %). La part des familles couples avec enfant(s) est dans la moyenne brestoise et les familles monoparentales sont proportionnellement plus nombreuses que dans la ville de Brest en moyenne, respectivement 23 % dans ce groupe et 19 % à Brest. C'est dans le quartier de Kerangoff qu'elles sont le plus représentées avec un pourcentage de 39 %, taux le plus élevé de Brest métropole océane après Kerédern (41 %).

Une grande majorité de logements collectifs

Ces quartiers sont composés essentiellement de logements collectifs, les maisons n'y représentent que 10 % de l'ensemble des résidences principales. La majorité des logements sont dédiés à la location et la part de logements sociaux y est de 23 % en moyenne. Elle atteint 80 % à Kerangoff et 47 % à Kerbernier. La moitié des ménages sont unipersonnels (51 %), leur proportion dépasse même 60 % dans les quartiers de Recouvrance/Cafarelli (65 %) et de Kerguscun (62 %). Le nombre de petits ménages a progressé de près de 15 % par rapport à 1999, ce qui est légèrement supérieur à l'évolution brestoise.

Des indicateurs d'activité et de précarité montrant des signes de fragilité

Les habitants de ces quartiers, dont 38 % sont ouvriers ou employés, subissent un chômage important. Ainsi, l'indice de chômage y atteint 16,7 %, soit 2,5 points de plus que l'ensemble de la ville de Brest et 4 points de plus que l'ensemble de Brest métropole océane. À Kerangoff, cet indicateur atteint même un taux de 21,2 % et au Petit Paris de 17,8 %.

Quant aux indicateurs de précarité financière, ils se situent également à un niveau supérieur à la moyenne. La part des allocataires de la CAF bénéficiaires du RSA « socle » atteint 20 % pour une moyenne de 17 % à Brest et de 15 % dans l'ensemble de l'agglomération. De même, le pourcentage des allocataires bénéficiaires du RSA « revenu garanti », s'établit à 31 %, soit 6 points au-dessus du niveau brestois et 11 points au-dessus de celui de l'agglomération. Dans ce groupe de quartiers, la part de la population couverte par la CAF vivant sous le seuil de bas revenus atteint 54 % en 2011, pour une moyenne brestoise de 51 %. L'évolution de la population couverte par les minima sociaux gérés par la CAF depuis 2008 est également supérieure à la moyenne Brestoise. Du fait de l'importance du parc social, c'est à Kerangoff et à Kerbernier que ces indicateurs sont les plus élevés.

Photo : Tramway rue Saint-Exupéry - Brest
ADEUPa

Des quartiers présentant une certaine mixité sociale et donc des situations hétérogènes

RECOUVRANCE/PONTANIOU, KERELLÉ/KERÉDERN SUD, SANQUER, SAINT MARTIN, PILIER ROUGE, SÉBASTOPOL, POUL AR BACHET, KERINOÛ

Des quartiers d'accueil des nouveaux brestois

La population de ce groupe (composé de 8 quartiers Iris) n'a quasiment pas progressé entre 1999 et 2009. Ce sont des quartiers dans lesquels la mobilité résidentielle est élevée puisque plus du tiers des habitants n'habitaient pas Brest 5 ans auparavant. Cette proportion atteint et dépasse même 40 %, à Sanquer et Saint-Martin. Poul ar Bachet et Saint Martin, sont particulièrement attractifs. La population y a augmenté sensiblement (+6 % en 10 ans). La part des personnes de 65 ans et plus est désormais conforme à la moyenne brestoise, du fait d'une baisse importante (-12 %) depuis 1999, ce qui est inverse au mouvement de vieillissement qui caractérise Brest métropole océane et la ville de Brest. Ce sont des quartiers dans lesquels la population est relativement jeune: l'indice de jeunesse y atteint 1,21 pour une moyenne de 1,15 dans l'ensemble de la ville.

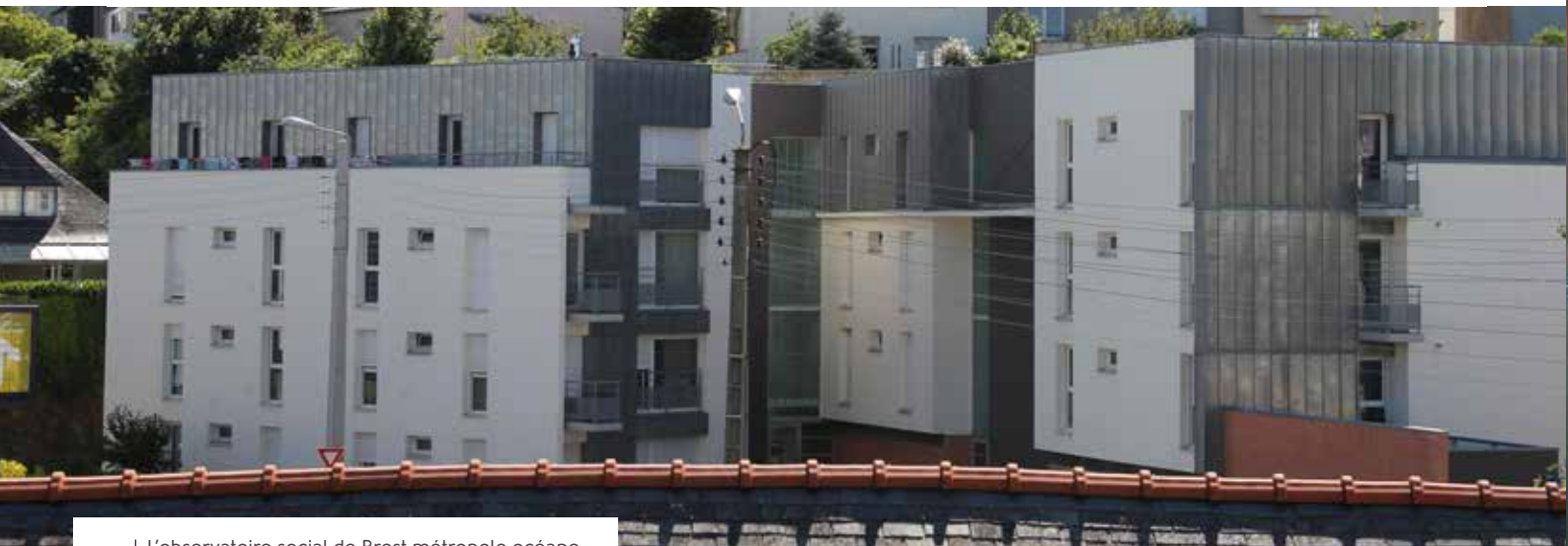
Un parc locatif important occupé par des petits ménages

L'essentiel du parc de logements de ces quartiers est composé d'appartements (86 %), seuls les quartiers de Poul ar Bachet et Kerellé-Kerédern sud disposent d'un parc de logements individuels conséquent, aux environs de 30 %. La grande majorité de ces logements est dédiée à la location (67 %). Dans deux quartiers, Recouvrance-Pontaniou et Sanquer, le parc locatif représente même plus de 75 % des logements. Très souvent, ils sont occupés par des ménages d'une personne dont la part est partout supérieure à 60 %, à l'exception de Poul ar Bachet compte tenu d'une proportion de maisons plus importante. Ces quartiers constituent une donc des « portes d'entrée » de la ville pour l'installation de jeunes ménages dont nombre d'entre-eux ont des revenus modestes comme l'illustre la proportion élevée de locataires percevant une aide au logement de la CAF.

Des indicateurs d'activité et de précarité témoignant d'un renouveau et d'une certaine mixité sociale

Même si l'indice de chômage est supérieur de près de 3 points à la moyenne brestoise, les cadres sont bien représentés dans ce groupe de quartiers et leur nombre y a progressé de plus de 40 % depuis 1999. Le quartier de Saint Martin en est l'illustration. L'indice de chômage atteint près de 16 %, supérieur à celui de Brest. La part de cadres est de 15 % (pour une moyenne brestoise de 9 %), en progression de 57 % par rapport à 1999. De même, dans le quartier de Recouvrance-Pontaniou, la part des cadres, même si elle demeure inférieure à la norme brestoise, a presque doublé entre 1999 et 2009. Malgré ces évolutions positives, dont une moindre progression de la population couverte par les minima sociaux, les indicateurs de la CAF témoignent de la prégnance de difficultés sociales importantes. L'amplitude de l'échelle des revenus fiscaux montre des situations contrastées. Ainsi le rapport entre les 10 % les plus aisés et les 10 % les plus modestes est partout supérieur à la moyenne: il varie de 4,8 à Kerellé-Kerédern sud à 7,7 à Saint Martin et atteint un sommet de plus de 200 à Recouvrance Pontaniou où cohabitent des populations très pauvres et des ménages aisés.

Photo : Logements Rue du Forestou Huella - Brest - ADEUPa



GROUPE **7** Des quartiers familiaux de classes moyennes dont la population semble se renouveler

SAINT PIERRE, KEROURIEN SUD, KERIGONAN

La plus forte progression du nombre de couples avec enfant(s)

Composé de 3 quartiers IRIS, ce groupe compte 6 115 habitants en 2009. Leur nombre s'est réduit légèrement (-2 %) depuis 1999. Le nombre de couples avec enfant(s) a fortement progressé (+6 %), alors qu'il baisse partout ailleurs (en moyenne -13 %). On observe également une forte proportion de familles monoparentales, particulièrement dans l'Iris de Saint Pierre où elle atteint près de 29 % des ménages avec famille.

Ce groupe se caractérise à la fois par une part d'habitants de 65 ans et plus et d'enfants de moins de 10 ans supérieures à celles de l'ensemble de Brest métropole océane. En termes d'évolution, la part des enfants de moins de 10 ans est stable sur la décennie alors que le nombre d'habitants de 65 ans et plus s'est réduit sensiblement (-7 %) pour une augmentation de près de 11 % dans l'ensemble de l'agglomération. On peut donc penser que la population de ces quartiers se renouvelle et que l'on y voit arriver des familles avec enfant(s), notamment à Kerigonan et à Kerourien Sud.

Une typologie de l'habitat (individuel/collectif) proche de la moyenne brestoise

Avec une part de 28 % de logements individuels et de 52 % de locataires, le parc de logements de ce groupe de quartiers est très proche de celui de la ville de Brest, à la seule différence d'une part de logements sociaux supérieurs à la moyenne. Témoin de la structure plutôt familiale de ce groupe, la proportion de ménages d'une personne est inférieure à la moyenne brestoise et leur nombre n'y a augmenté que de 11 %, soit près de 3 points en dessous de l'évolution brestoise.

Des indicateurs d'activité et de précarité conformes à ceux de la ville de Brest

Qu'il s'agisse des indicateurs d'activité ou de précarité, ce groupe de quartier se situe dans la moyenne brestoise. La part des cadres supérieurs est légèrement inférieure et celle des employés et ouvriers légèrement supérieure. Seul le quartier de Kerigonan témoigne de situations sociales plus favorables que la moyenne avec une proportion de cadres relativement élevée, un indice de chômage inférieur à la moyenne et des indicateurs sociaux inférieurs à ceux mesurés dans les autres Iris du groupe. Néanmoins, on observe une progression du nombre de personnes couvertes par la CAF bénéficiaires de minima sociaux entre 2008 et 2011.

GROUPE

8

Des territoires à la démographie fragile

POULLEDER/KERNABAT,
LES QUATRE MOULINS,
LE LANDAIS, PRAT-LÉDAN,
BELLEVUE CENTRE,
KERICHEN/MONTAIGNE,
LE GUELMEUR, SAINT MARC,
KERBERNARD/PEN AR CRÉACH,
MÉNEZ PAUL,
DOURJACQ/QUARTIER BUQUET,
KERALLAN/PEN AR CH'LEUZ,
TRÉORNOU/CROIX ROUGE

Une population en baisse de 7 % en 10 ans

Ce groupe est composé de quartiers péri-centraux brestois dont les logements ont été construits majoritairement dans les années -70. En 2009, l'Insee y recensait 29 665 habitants, soit 7 % de moins qu'en 1999. La part de familles couples avec enfant(s), dont le nombre a baissé sensiblement depuis 1999 (-19 %), y est désormais inférieure à la moyenne de l'agglomération brestoise, respectivement 36 % et 42 %. Les quartiers dans lesquels ces familles sont le moins représentées sont ceux de Prat-Lédan (17 %) et de Ménez-Paul (28 %). Ce groupe se caractérise par une population plus âgée que la moyenne, la part des 65 ans et plus atteint 21 %, pour 14 % dans l'ensemble de la communauté urbaine. De plus l'indice de jeunesse y est très défavorable, pour 100 personnes de 65 ans et plus seuls 80 jeunes de moins de 20 ans vivent dans ces quartiers. C'est à Kerallan/Pen ar Ch'leuz et au Guelmeur que les personnes de 65 ans et plus sont proportionnellement les plus nombreuses (27 % et 25 %).

Des indicateurs sociaux conformes à ceux de l'ensemble de l'agglomération

Ce groupe de quartiers se situe dans la moyenne de Brest métropole océane et par conséquent présente des indicateurs sociaux plutôt favorables par rapport à l'ensemble de la ville de Brest. À titre d'exemple, l'indice de chômage y est de 12 % et la part d'allocataires de la CAF sous le seuil de bas revenus (46 %) y est même légèrement inférieure à la moyenne de l'agglomération. Seuls les quartiers du Guelmeur et de Kerbernard/Pen ar Créac'h révèlent des situations moins favorables du fait d'une part de logements sociaux relativement importante. Parallèlement, on y mesure une forte baisse du nombre d'employés et d'ouvriers et une augmentation du nombre de cadres supérieurs moins rapide que dans l'ensemble de la communauté urbaine.

Un parc de logements collectifs dominant

Avec 33 % de maisons individuelles, ce groupe de quartiers se situe en deçà de la moyenne de Brest métropole océane (47 %) mais bien au-dessus de la moyenne brestoise (25%). On y trouve une mixité de logements relativement importante comparativement à la ville de Brest. Ainsi, dans le quartier de Poulléder/Kernabat, les maisons individuelles représentent 92 % des résidences principales et, à l'inverse, celui de Bellevue centre comporte exclusivement des logements collectifs. La part des ménages locataires de leur logement, 38 %, est proche de la moyenne de Brest métropole océane, y compris à Bellevue. Seul le quartier de Kerbernard/Pen ar Créach compte une proportion de locataires très élevée, 77%. C'est également le quartier dans lequel le logement social est le plus important. Du fait du vieillissement à l'œuvre dans ces quartiers, la part des ménages d'une personne y est supérieure à la moyenne.

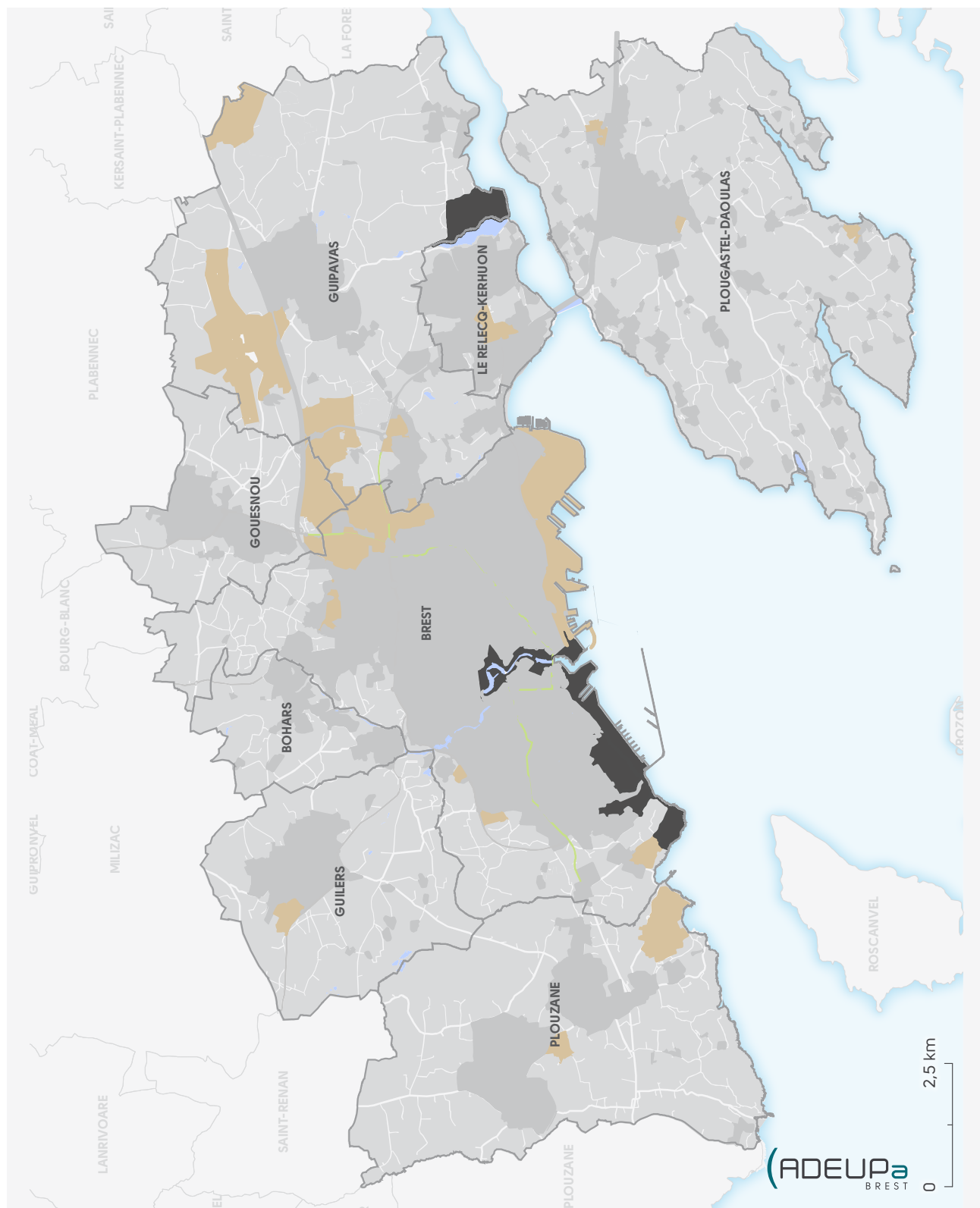


Photo : Immeuble Rue Alfred de Musset - Brest - ADEUPa

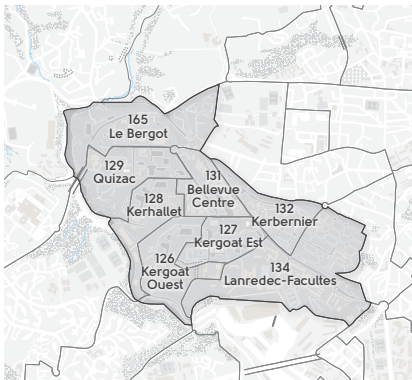
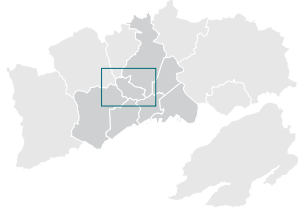


Photo : Barre Rue du Dourjacq - Brest - ADEUPa

Situation sociale des quartiers brestois et des communes de Brest métropole océane



VILLE DE BREST :
BELLEVUE



Une population en baisse de 13 % entre 1999 et 2009

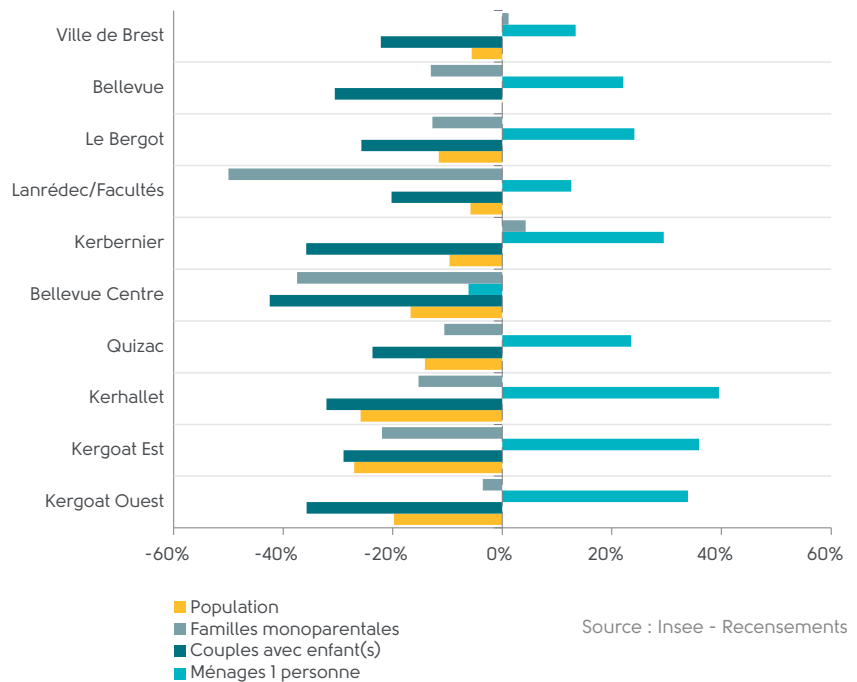
Le quartier de Bellevue compte 17 735 habitants en 2009. En 10 ans il a perdu 2750 habitants, soit 13 % de sa population. Ce sont les IRIS de Kergoat-Est (-27 %) et Kerhallet (-26 %) qui ont connu la plus forte baisse. La population du quartier, du fait notamment de la présence des étudiants, est particulièrement jeune: 40 % des habitants ont moins de 25 ans.

Alors que la part des familles couples avec enfant(s) dans l'ensemble des familles est conforme à la moyenne Brestoïse (18 %), celle des familles monoparentales est supérieure de 2 points avec une proportion



Photo : Marché Pl. Napoléon III - Brest - ADEUPa

Évolution de la structure des ménages de 1999 à 2009



de 10,5 % des ménages résidant à Bellevue. Entre 1999 et 2009, la structure des ménages résidant dans le quartier a fortement évolué. Le nombre de couples avec enfant(s) a baissé de 30 %, le nombre de familles monoparentales s'est réduit de 13 % et le nombre de personnes vivant seules a progressé de 22 %.

Quartier	Pop. 2009	Evol. 1999-2009	Part moins de 25 ans	Familles couple avec enfant(s)	Familles mono-parentales	Personnes seules	Taux de couverture de la CAF
Kergoat Ouest	2 102	-19,8	52,9%	14,4%	12,4%	34%	68%
Kergoat Est	1 965	-27,1	38,2%	22,8%	7,7%	36%	55%
Kerhallet	1 589	-25,9	36,1%	22,2%	13,6%	40%	59%
Quizac	2 544	-14,1	33,0%	20,3%	14,0%	24%	54%
Bellevue Centre	1 890	-16,7	32,5%	17,3%	5,9%	-6%	48%
Kerbernier	2 798	-9,6	37,0%	13,8%	14,3%	29%	62%
Lanredec/Facultés	2 002	-5,8	58,1%	14,1%	2,7%	13%	52%
Le Bergot	2 845	-11,6	34,1%	21,4%	10,6%	24%	51%
Bellevue	17 735	-13,4	39,8%	18,2%	10,5%	22%	56%
Ville de Brest	141 315	-5,9%	35%	17,9%	18,4%	50,1%	50,2%

Source : Insee - Recensements - CAF

Un parc de logements collectifs dominant

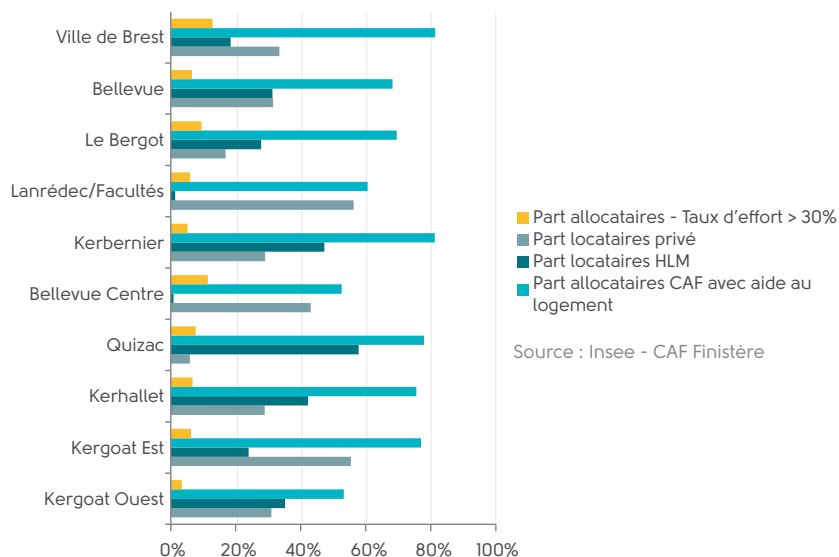
Le quartier de Bellevue, composé de 9 250 logements dont 8 700 résidences principales, se caractérise par une large majorité d'appartements (88 %). Ces logements sont essentiellement destinés à la location, 63 %, dont près de la moitié relève du parc locatif social (31 %). En 2009, l'Insee recense 2 700 logements HLM à Bellevue, dont la moitié dans les quartiers de Kerbernier et de Quizac. En moyenne, les habitants de Bellevue occupent leur logement depuis 11 ans, ce qui est légèrement inférieur à l'ancienneté mesurée à Brest (12 ans). Les propriétaires occupent leur logement depuis 17 ans, les locataires du parc privé depuis 4 ans et ceux du parc HLM depuis près de 11 ans. Les quartiers dans lesquels la population est la plus stable sont ceux de Quizac, 14 ans en moyenne, et de Kerhallet, 12 ans et demi. À Bellevue, 68 % des allocataires de la CAF perçoivent une aide au logement, ce qui est inférieur à la moyenne brestoise (74 %). Des écarts importants apparaissent entre les quartiers : à Kerbernier, 81 % des allocataires de la CAF perçoivent une aide au logement et 53 % à Bellevue-centre. La répartition des aides au logement diffère sensiblement de la moyenne brestoise.

À Bellevue, la majorité des allocataires perçoivent de l'A.P.L. (56 %) et 36 % perçoivent de l'A.L.S., les proportions brestoises sont de 43 % pour l'A.P.L. et de 48 % pour l'A.L.S. Dans l'ensemble du quartier, 240 personnes ont bénéficié du F.S.L.³ en 2011. Les aides attribuées ont concerné l'accès au logement et l'énergie à proportion quasiment équivalente.



Photo : Tour Pl. Napoléon III - Brest - ADEUPa

Indicateurs de logements



Source : Insee - CAF Finistère

3 - cf. annexe IV - page 88

Quartier	Nombre de résidences principales 2009	Part appartements	Part locataires parc privé	Part locataires parc social	Part allocataires CAF avec aide au logement	Allocataires - taux d'effort >30%
Kergoat Ouest	871	87,8%	31,0%	35,1%	53,2%	3,5%
Kergoat Est	994	98,1%	55,4%	23,9%	77,0%	6,3%
Kerhallet	767	89,7%	28,9%	42,2%	75,6%	6,7%
Quizac	1 210	88,8%	5,9%	57,8%	77,9%	7,7%
Bellevue Centre	933	99,8%	43,1%	0,9%	52,6%	11,4%
Kerbernier	1 571	88,3%	29,0%	47,2%	81,2%	5,2%
Lanrédec/ Facultés	939	58,9%	56,2%	1,4%	60,5%	5,9%
Le Bergot	1 416	89,4%	16,9%	27,8%	69,5%	9,5%
Bellevue	8 701	87,8%	31,5%	31,3%	68,2%	6,5%
Ville de Brest	72 040	72,8%	33,4%	18,4%	73,7%	12,9%

Source : Insee - CAF Finistère

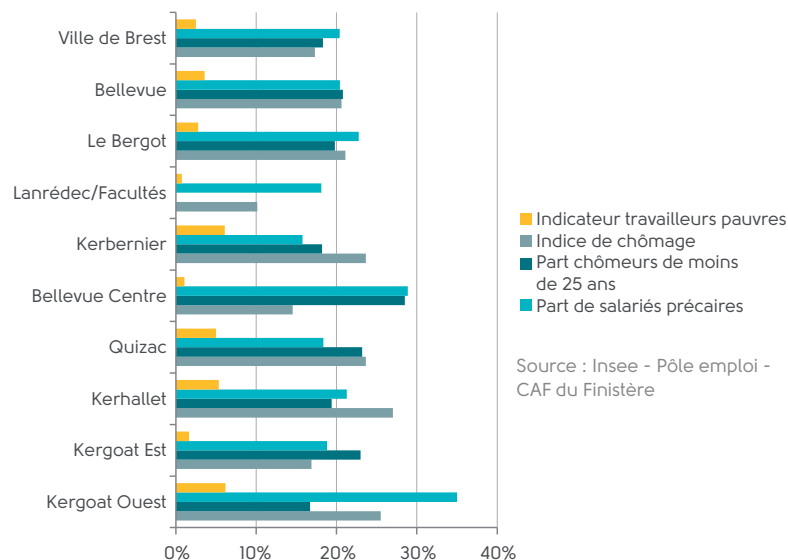
VILLE DE BREST :
BELLEVUE

Des indicateurs de chômage et d'activité défavorables

Dans le quartier de Bellevue, les indicateurs de chômage et d'activité montrent une situation en retrait par rapport à la moyenne brestoise. Ainsi, la part des salariés en CDI ou fonctionnaires est de 75 % pour une moyenne brestoise de 77 %, et à l'inverse la part des salariés précaires atteint 23 % pour 20 % à Brest. De plus, l'indicateur de travailleurs pauvres (nombre d'allocataires du RSA activité rapporté au nombre de salariés) est nettement supérieur à la moyenne brestoise. C'est dans le quartier de Kergoat-Est que la situation des habitants au regard de l'emploi est la plus préoccupante avec 35 % de salariés précaires, suivi de Kerbernier 29 %. En ce qui concerne le chômage, l'indice calculé pour le quartier de Bellevue (20,6 %) est supérieur de 3 points à la moyenne brestoise. Cet indice est particulièrement élevé à Kergoat-Ouest et Bellevue-centre (25,5 %) ainsi qu'à Kerhallet (27 %).

Parmi les demandeurs d'emploi habitant Bellevue, les jeunes sont plus représentés que dans l'ensemble de la ville. Leur proportion atteint 20,8 % dans l'ensemble du quartier de pour une moyenne brestoise de 18,3 %. Ce sont les quartiers de Bellevue-centre et de Quizac qui sont le plus affectés par le chômage des jeunes avec des proportions de 28,5 % et de 23,2 %.

Indicateurs d'activité



Source : Insee - Pôle emploi - CAF du Finistère

« Ce sont les quartiers de Bellevue-centre et de Quizac qui sont le plus affectés par le chômage des jeunes avec des proportions de 28,5% et de 23,2% »



Photo : Tours Av. de Tarente - Brest - ADEUPa

Quartier	Pop. active 2009	Taux d'activité	Taux d'emploi	Indice de chômage	Part chômeurs moins de 25 ans	Part de salariés précaires	Indicateur travailleurs pauvres
Kergoat Ouest	2 102	44,4%	81,5%	25,5%	12,4%	35,0%	6,2%
Kergoat Est	1 965	77,2%	86,3%	16,9%	7,7%	18,8%	1,6%
Kerhallet	1 589	64,4%	82,5%	27,0%	13,6%	21,3%	5,4%
Quizac	2 544	67,3%	78,2%	23,6%	14,0%	18,4%	5,0%
Bellevue Centre	1 890	69,0%	89,7%	14,5%	5,9%	28,9%	1,1%
Kerbernier	2 798	70,5%	78,3%	23,7%	14,3%	15,8%	6,1%
Lanrédec/Facultés	2 002	37,1%	89,7%	10,1%	2,7%	18,1%	0,8%
Le Bergot	2 845	71,1%	82,9%	21,1%	10,6%	22,8%	2,8%
Bellevue	17 735	62,5%	83,1%	20,6%	10,5%	20,4%	3,6%
Ville de Brest	94 751	67,5%	85,7%	17,3%	18,3%	20,4%	2,5%

Source : Insee - Pôle emploi - CAF du Finistère

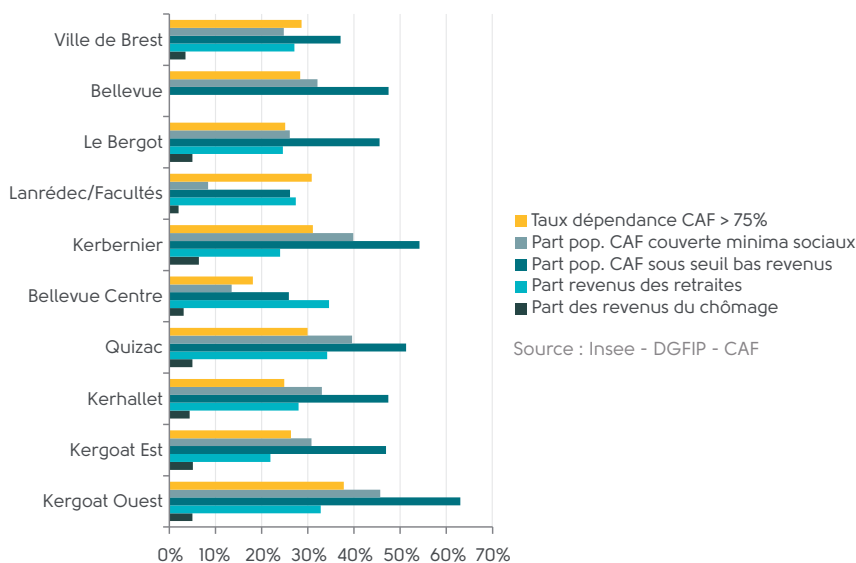
Un niveau de revenu modeste

À l'exception de Bellevue-Centre et de Lanrédec-Facultés, le revenu fiscal médian des habitants de Bellevue se situe en deçà de la moyenne Brestoïse. Les quartiers de Kergoat-Ouest et de Kerbernier sont ceux dans lesquels le niveau de revenu est le plus bas, avec un revenu fiscal médian situé entre 12 000 et 13 000 euros par unité de consommation et 10 % des ménages disposant d'un revenu annuel inférieur à 1300 euros par unité de consommation. À titre de comparaison, le revenu fiscal médian est de 17 300 € et le premier décile est inférieur à 8 600 €.

Lorsque l'on considère la population couverte par la CAF en situation de pauvreté, près de la moitié des habitants de Bellevue disposent d'un revenu inférieur à 982 € par unité de consommation. En 2011, cette proportion est supérieure de 10 points à la moyenne brestoïse. Les quartiers dans lesquels la part de la population en situation de pauvreté est la plus élevée sont, conformément à ce que montre le niveau des revenus fiscaux, ceux de Kergoat Ouest (63 %) et Kerbernier (54 %). Même si le quartier de Lanrédec-Facultés présente des situations plus favorables, on y constate une progression importante de la pauvreté monétaire entre 2008 et 2011 (+59 %, +40 personnes).

Ces situations de précarité financière se traduisent par une proportion de population couverte par les minima sociaux gérés par la CAF (32 %, 2 585 personnes) supérieure de 7 points à la moyenne brestoïse (25 %). Cette part a progressé de 9 points entre 2008 et 2011, ce qui correspond à 683 personnes supplémentaires. Ce sont les quartiers de Kerbernier, Kerhallet et Kergoat-Ouest qui ont connu les plus fortes progressions, entre 12 % et 13 % depuis le début de la crise économique.

Indicateurs de revenu



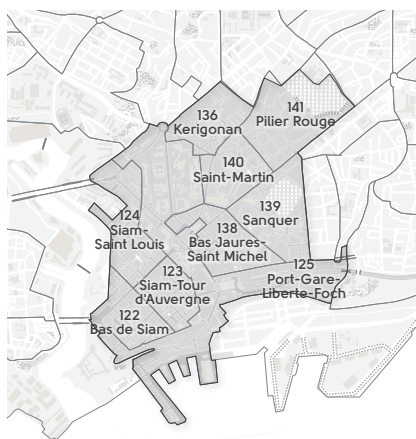
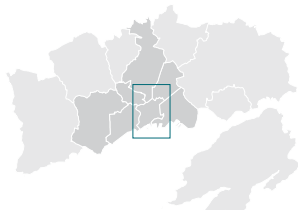
10 %

Pourcentage de ménages disposant d'un revenu annuel inférieur à 1 300 € par unité de consommation

Quartier	Revenu fiscal médian	Revenu fiscal - 1 ^{er} décile	Part du chômage	Part des retraites	Part ménages imposables	Part pop. CAF sous seuil bas revenus	Part pop. CAF couverte minima sociaux	Taux de dépendance CAF >75% des revenus
Kergoat Ouest	24 593	12 609	2,2%	32,8%	75,6%	63,0%	45,7%	37,8%
Kergoat Est	17 266	5 458	3,5%	21,9%	55,0%	46,9%	30,8%	26,4%
Kerhallet	20 922	11 754	2,3%	28,0%	65,1%	47,4%	33,1%	24,9%
Quizac	19 971	11 619	2,4%	34,2%	67,0%	51,3%	39,6%	30,0%
Bellevue Centre	20 057	11 004	2,7%	34,6%	64,5%	25,9%	13,5%	18,1%
Kerbernier	20 960	10 322	2,6%	24,0%	64,3%	54,2%	39,9%	31,1%
Lanrédec/Facultés	19 901	10 763	2,8%	27,4%	65,9%	26,1%	8,4%	30,9%
Le Bergot	21 021	10 128	2,4%	24,6%	64,1%	45,5%	26,1%	25,1%
Bellevue						47,5%	32,1%	28,4%
Ville de Brest	17 266	5 458	3,5%	27,1%	55,0%	37,1%	24,8%	28,6%

Source : Insee - DGFIIP - CAF

VILLE DE BREST :
BREST CENTRE*



*Les données afférentes au quartier IRIS « Ports-Gare-Liberté-Foch » sont considérées par l'Insee comme trop fragiles, il a donc été exclu de l'analyse.

Une majorité de personnes seules mais des évolutions très hétérogènes

En 2009, le quartier de Brest-Centre compte près de 23 000 habitants, la population y a baissé de 2,8 % par rapport à 1999, soit 660 habitants de moins. Cette diminution est deux fois moindre que celle de la ville de Brest (-5,9 %). Les évolutions démographiques sont très contrastées. Dans les quartiers de Siam-Tour d'Auvergne et de Bas de Siam, la baisse de population est nettement supérieure à la moyenne brestoise, respectivement -9,9 % et -7,1 %.



Photo : Cours Dajot - Guillaume Team - Brest métropole océane

Évolution de la structure des ménages de 1999 à 2009



Source : Insee - Recensements

À l'inverse, deux quartiers, Sanquer et Saint Martin ont une croissance démographique importante au cours des 10 dernières années, respectivement +5,4 % et +6,6 %, du fait notamment d'importantes opérations de renouvellement urbain. Ce sont les seuls quartiers du centre-ville dans lesquels la population des moins de 18 ans a progressé. Signe de l'arrivée de familles avec enfants: le nombre d'habitants de moins de 10 ans y a augmenté: +22 % à Sanquer et +9 % à Saint Martin. Dans ce dernier quartier, le nombre de familles couple avec enfants a progressé de 25 % en 10 ans. Cette situation est totalement atypique par rapport à l'ensemble du centre-ville où le nombre de familles couple avec enfants s'est encore réduit de 12 % au cours de

la dernière décennie pour ne plus représenter que 31,6 % de l'ensemble des familles et seulement 11 % de celui des ménages. A contrario, le nombre de personnes vivant seules a continué à progresser et constitue, en 2009, 61 % des ménages du centre-ville de Brest, soit 8 357 personnes.

Quartiers	Pop. 2009	Evol. 1999-2009	Part des moins de 25 ans	Familles couple avec enfants	Familles monoparentales	Personnes seules	Taux couverture de la CAF
Bas de Siam	2 607	-7,1%	28,6%	11,7%	14,1%	52,9%	40,2%
Siam/Tour d'Auvergne	1 820		33,1%	13,1%	20,1%	56,0%	42,1%
Siam/Saint Louis	3 058	-3,0%	37,7%	9,1%	17,9%	59,4%	48,2%
Kerigonan	2 230	-4,7%	33,9%	17,6%	10,6%	51,5%	45,4%
Bas Jaurès/Saint Michel	2 916	-4,0%	28,6%	10,6%	9,4%	55,5%	38,5%
Sanquer	3 652	5,4%	37,8%	9,4%	9,6%	67,1%	48,1%
Saint Martin	2 864	6,6%	43,3%	9,6%	6,1%	71,9%	51,9%
Pilier Rouge	3 164	-3,7%	38,2%	6,1%	18,0%	67,1%	52,8%
Brest-Centre	22 936	-2,8%	35,4%	11,0%	16,8%	61,4%	46,1%
Ville de Brest	141 315	-5,6%	35,0%	17,9%	18,4%	50,1%	50,2%

Source : Insee - Recensements - CAF

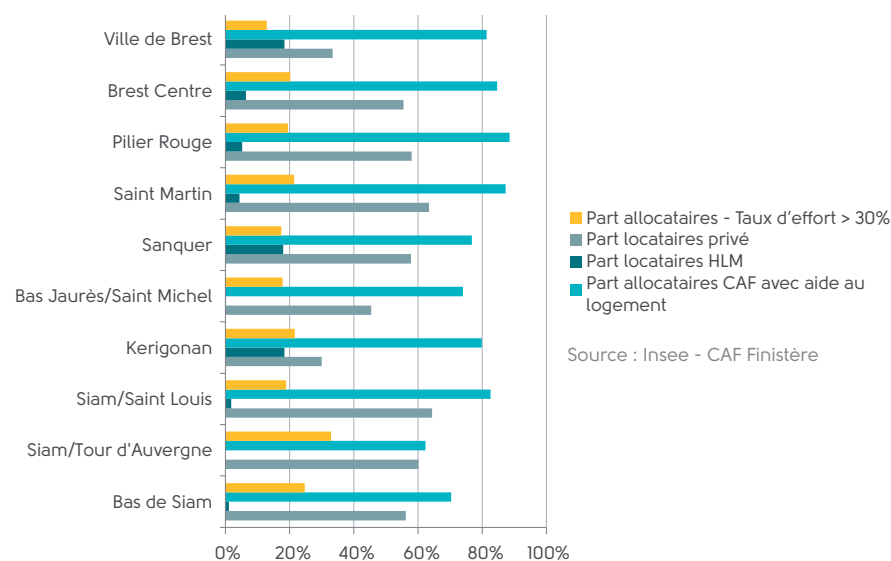
Un parc de logements locatifs important, peu de logements sociaux

Parmi les 14 000 résidences principales du centre-ville de Brest, essentiellement des appartements (82 %), 61 % sont destinés à la location dont 55 % dans le parc privé et 6 % dans le parc public. Ces appartements sont plus souvent des T1-T2 (38 %) que dans l'ensemble de la ville (25 %). Dans certains secteurs, les petits logements constituent plus de la moitié du parc immobilier : Sanquer (54 %), Saint Martin (53 %) et Pilier Rouge (51 %). De ce fait, la taille moyenne des ménages résidant au centre-ville est encore inférieure à la moyenne brestoise, respectivement 1,6 et 1,9 personnes par ménage. Comparativement aux autres quartiers brestois, y compris celui de Bellevue, le centre-ville est privilégié par les étudiants, 2 178 y résident. Ils représentent le tiers des allocataires de la CAF, soit 5 points de plus qu'à Bellevue; à titre de comparaison, 1 440 étudiants allocataires de la CAF résident à Bellevue. Du fait de l'importance du parc locatif privé, les aides au logement attribuées par la CAF sont constituées en grande majorité d'ALS (84 %); pour mémoire la part de cette allocation dans l'ensemble de la ville est de 48 %. Parmi les 5 300 allocataires d'une aide au logement, 1 072 ont un taux d'effort supérieur ou égal à 30 % de leur revenu, soit 19,5 %. Cette proportion, conforme à la moyenne brestoise, varie de 17,4 % dans le quartier de Sanquer (180 allocataires) à 32,9 % dans celui de Siam-Tour d'Auvergne (69 allocataires).



Photo : Vue sur les toits de Brest, le pont de Recouvrance et l'église Saint-Louis - ADEUPa

Indicateurs de logements



Quartier	Résidences principales 2009	Part appartements	Part locataires parc privé	Part locataires parc social	Part allocataires CAF avec aide au logement	Allocataires - taux d'effort >30%
Bas de Siam	1 493	99,0	56,2%	1,1%	70,3%	24,7%
Siam/Tour d'Auvergne	1 022	98,2	60,1%	0,0%	62,3%	32,9%
Siam/Saint Louis	1 858	95,7	64,4%	1,8%	82,6%	18,9%
Kerigonan	1 195	73,6	30,0%	18,4%	79,9%	21,6%
Bas Jaurès/Saint Michel	1 719	94,6	45,4%	0,2%	74,0%	17,8%
Sanquer	2 404	94,5	57,8%	18,0%	76,7%	17,4%
Saint Martin	1 822	95,5	63,4%	4,4%	87,3%	21,4%
Pilier Rouge	2 132	85,6	58,0%	5,2%	88,5%	19,5%
Brest-Centre	14 020	92,2	55,5%	6,4%	84,6%	20,2%
Ville de Brest	72 040	82,2%	33,4%	18,4%	81,4%	14,6%

Source : Insee - CAF Finistère

VILLE DE BREST :
BREST CENTRE

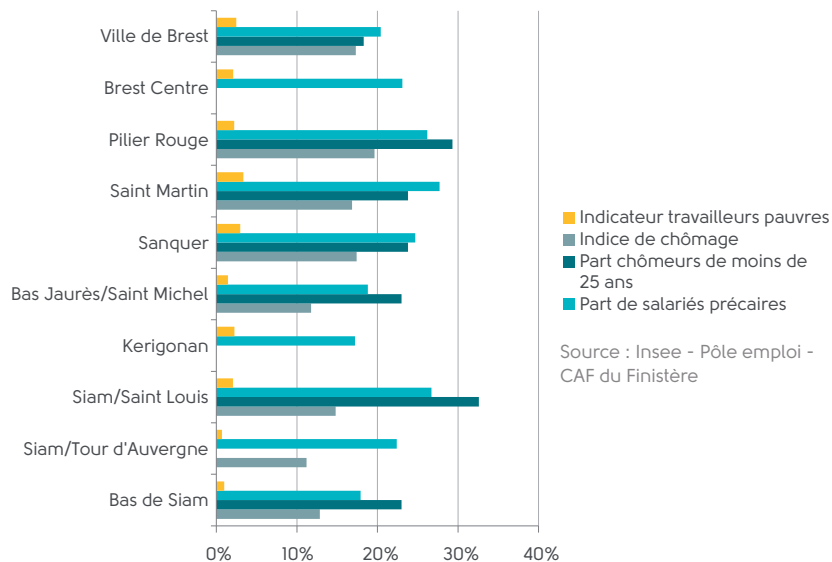
Une population moins affectée par le chômage

Selon les résultats du recensement de la population, le taux d'emploi de la population active résidant au centre-ville (86,3 %) est légèrement supérieur à la moyenne brestoïse, il atteint même 90 % dans les quartiers de Bas de Siam et de Siam-Tour d'Auvergne. À l'inverse, les habitants des quartiers de Saint Martin et Sanquer connaissent des situations plus difficiles sur le marché du travail avec des taux d'emploi respectifs de 81 % et 81,5 % pour une moyenne brestoïse de 85,7 %. Même si les données de Pôle emploi concernant la demande d'emploi ne sont pas disponibles pour tous les quartiers, l'indice de chômage calculé dans les quartiers du centre-ville est plutôt favorable, y compris dans les quartiers apparaissant plus fragiles de Sanquer et Saint Martin. En revanche, le chômage des jeunes se révèle bien plus important au centre-ville que dans d'autres secteurs. Ainsi, la part des moins de 25 ans dans l'ensemble des chômeurs de catégorie ABC est supérieure à 23 % dans l'ensemble des quartiers renseignés et atteint même 29 % au Pilier Rouge et 32 % à Siam-Saint Louis. Une partie de ces difficultés d'accès à l'emploi peut relever de situations conjoncturelles liées à la fin de la scolarité. Ainsi, la part du chômage de longue durée est inférieure à la norme brestoïse (38 %) dans de nombreux quartiers tels que Bas de Siam (30 %) ou Saint Martin (32 %). Il apparaît également que le pourcentage de salariés précaires (23 %) est supérieur à la moyenne brestoïse (20 %), particulièrement à Saint Martin (28 %) et au Pilier Rouge (26 %). Néanmoins, l'indicateur de travailleurs pauvres est légèrement inférieur à celui de l'ensemble de la ville, exception faite des quartiers de Sanquer (2,9 %) et de Saint Martin (3,4 %).



Photo : Rue de Siam - Brest - ADEUPa

Indicateurs d'activité



Source : Insee - Pôle emploi - CAF du Finistère

« Selon les résultats du recensement de la population, le taux d'emploi de la population active résidant au centre-ville (86,3%) est légèrement supérieur à la moyenne brestoïse »

Quartier	Pop. active 2009	Taux d'activité	Taux d'emploi	Indice de chômage	Part chômeurs moins de 25 ans	Part de salariés précaires	Indicateur travailleurs pauvres
Bas de Siam	1 270	73,3%	90,6%	12,8%	23,0%	17,9%	1,0%
Siam/Tour d'Auvergne	921	73,4%	91,7%	11,2%		22,4%	0,7%
Siam/Saint Louis	1 560	66,5%	86,9%	9,6%	32,6%	26,7%	2,0%
Kerigonan	1 054	68,0%	89,8%			17,2%	2,2%
Bas Jaurès/Saint Michel	1 251	65,9%	88,0%	11,8%	23,0%	18,8%	1,4%
Sanquer	1 954	68,5%	81,5%	17,4%	23,8%	24,7%	2,9%
Saint Martin	1 307	60,0%	81,0%	16,8%	23,8%	27,7%	3,4%
Pilier Rouge	1 747	70,3%	86,0%	19,6%	29,3%	26,2%	2,2%
Brest-Centre	11 064	67,9%	86,3%			23,1%	2,1%
Ville de Brest	94 751	67,5%	85,7%	17,3%	18,3%	20,4%	2,5%

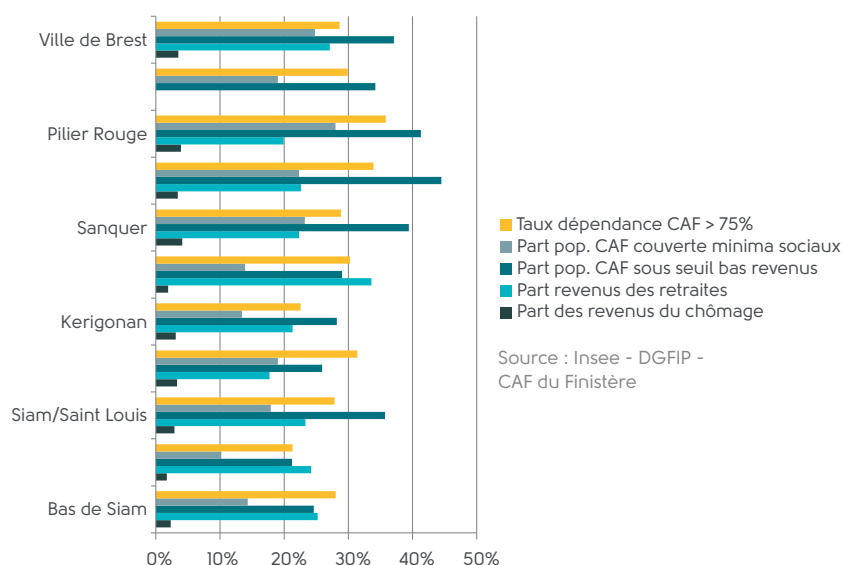
Source : Insee - Pôle emploi - CAF du Finistère

Des revenus fiscaux médians supérieurs à ceux de l'ensemble de la ville

Qu'il s'agisse des revenus fiscaux, des minima sociaux ou de la pauvreté, le centre-ville de Brest, dans son ensemble, apparaît comme un secteur privilégié par rapport à la moyenne Bretoise. Ainsi, dans tous les quartiers, le revenu fiscal médian est supérieur à celui de la ville. Néanmoins, les indicateurs de revenus et de précarité confirment la fragilité de 3 quartiers: Sanquer, Saint Martin et dans une moindre mesure Pilier Rouge.

Dans ce dernier, la part de la population couverte par les minima sociaux gérés par la CAF (28 %) est supérieure de 3 points au niveau bretois (25 %) et celle de la population en situation de pauvreté atteint 41 % pour une moyenne bretoise de 37 %. C'est dans le quartier de Saint Martin que les situations de pauvreté sont les plus fréquentes parmi les allocataires de la CAF avec une proportion de 44,5 %. C'est également dans ce quartier que la part des ménages imposés sur le revenu est la plus faible (53,9 %). Au regard des revenus fiscaux, ces trois quartiers présentent une grande mixité sociale. En effet ce sont les quartiers dans lesquels l'échelle des revenus est la plus étendue avec un rapport entre les 10 % des ménages les plus pauvres et les 10 % des ménages les plus aisés (6,6 au Pilier Rouge, 7,6 à Sanquer et 7,7 à Saint Martin) supérieur à celui mesuré dans l'ensemble de la ville de Brest (5,98).

Indicateurs de revenus



Source : Insee - DGFIIP - CAF du Finistère

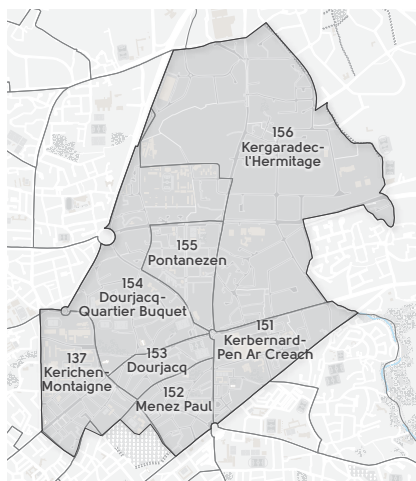
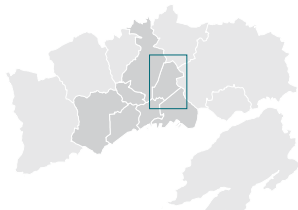
28%

Part de la population couverte par les minima sociaux gérés par la CAF

Quartier	Revenu fiscal médian	Revenu fiscal - 1 ^{er} décile	Part du chômage	Part des retraites	Part ménages imposables	Part pop. CAF sous seuil bas revenus	Part pop. CAF couverte minima sociaux	Taux de dépendance CAF >75% des revenus
Bas de Siam	21 877	7 411	2,3%	25,2%	64,8%	24,6%	14,3%	28,0%
Siam/Tour d'Auvergne	23 614	9 444	1,7%	24,2%	71,0%	21,2%	10,2%	21,3%
Siam/Saint Louis	19 353	7 224	2,9%	23,3%	62,1%	35,7%	17,9%	27,8%
Port/Gare/Liberté/Foch	20 360		3,3%	17,7%		25,9%	19,0%	31,4%
Kerigonan	18 399	8 041	3,1%	21,3%	55,6%	28,2%	13,4%	22,5%
Bas Jaurès/Saint Michel	22 060	8 405	1,9%	33,6%	63,3%	29,0%	13,9%	30,3%
Sanquer	18 108	4 765	4,1%	22,3%	55,4%	39,4%	23,2%	28,8%
Saint Martin	17 518	5 023	3,4%	22,6%	53,9%	44,5%	22,3%	33,9%
Pilier Rouge	17 930	5 255	3,9%	19,9%		41,3%	28,0%	35,8%
Brest-Centre						34,2%	19,0%	29,9%
Ville de Brest	17 266	5 458	3,5	27,1%	55,0%	37,1%	24,8%	28,6%

Source : Insee - DGFIIP - CAF

VILLE DE BREST :
EUROPE*



*Les données afférentes au quartier IRIS « Kergaradec-L'Hermitage » sont considérées par l'Insee comme trop fragiles, il a donc été exclu de l'analyse.

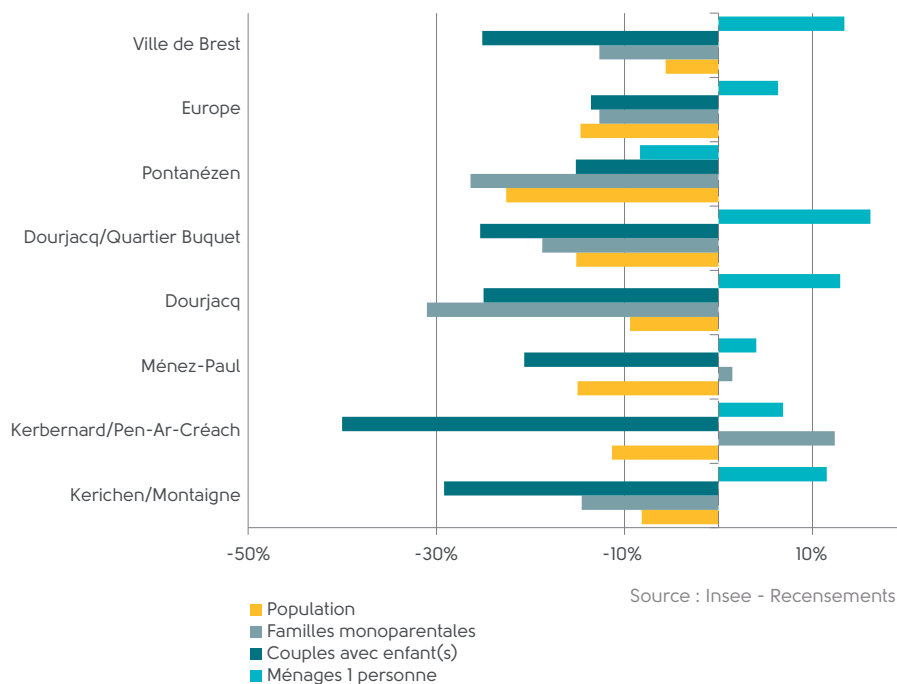
Des quartiers en déprise?

Le quartier de l'Europe se situe dans une situation démographique très défavorable. Dans l'ensemble des secteurs qui le composent, la population est en forte baisse: de -8 % à Kerichen-Montaigne jusqu'à -15 % à Menez Paul ou au Dourjacq-Quartier Buquet. Quant à Pontanézen, le recensement présente une baisse de population de 22,5 %, en 10 ans. Cet élément doit néanmoins être relativisé du fait de l'importante opération de renouvellement en cours dans le quartier.



Photo : Mairie de l'Europe - Brest - ADEUPa

Évolution de la structure des ménages de 1999 à 2009



Source : Insee - Recensements

Ces évolutions démographiques défavorables s'accompagnent d'une baisse encore plus accentuée de la population des moins de 18 ans, de -19 % au Dourjacq à -29 % au Dourjacq-Quartier Buquet ou à Kerichen-Montaigne. Même si leur proportion est encore légèrement supérieure à la moyenne brestoise, on observe une baisse importante du nombre de familles couple avec enfant(s) deux fois supérieure à la baisse constatée dans l'ensemble de la ville de Brest. Quant aux familles monoparentales, dont l'effectif se réduit sensiblement, leur proportion est inférieure de 7 points à la moyenne brestoise.

« Le quartier de l'Europe se situe dans une situation démographique très défavorable. »

Quartiers	Pop. 2009	Evol. 1999-2009	Part des moins de 25 ans	Familles couple avec enfants	Familles monoparentales	Personnes seules	Tx couverture de la CAF
Kerichen/Montaigne	2 093	-8,2%	36,4%	12,7%	8,6%	18,1%	40,9%
Kerbernard/Pen-Ar-Créac'h	2 523	-11,3%	26,3%	12,8%	14,9%	20,9%	55,2%
Menez-Paul	2 164		23,5%	12,9%	10,8%	15,6%	49,5%
Dourjacq	1 581	-9,4%	30,2%	19,0%	8,4%	25,2%	39,2%
Dourjacq/Quartier Buquet	2 102	-15,1%	26,2%	21,6%	6,1%	29,7%	47,1%
Pontanézen	3 088		43,2%	30,9%	17,8%	30,4%	65,7%
Europe	13 551	-14,7%	31,7%	18,1%	11,5%	23,2%	51,4%
Ville de Brest	141 315	-5,6%	35,0%	17,9%	18,4%	50,1%	50,2%

Source : Insee - CAF du Finistère

Un parc de logements sociaux important

Avec une proportion de près de 30 % de logements sociaux parmi 7 400 résidences principales, le quartier de l'Europe se situe à un niveau supérieur de plus de 10 points à la moyenne brestoise. Ces logements sont concentrés à Pontanézen (96 % des logements) et à Pen ar Créac'h (60 %). Dans les autres sous-ensembles du quartier, le parc locatif social est en revanche peu présent, il est quasiment inexistant dans les secteurs de Kerichen Montaigne, Dourjacq, Dourjacq-Quartier Buquet. Dans ce dernier quartier, plus de la moitié des logements est constituée de maisons individuelles et les propriétaires représentent 80 % des ménages.

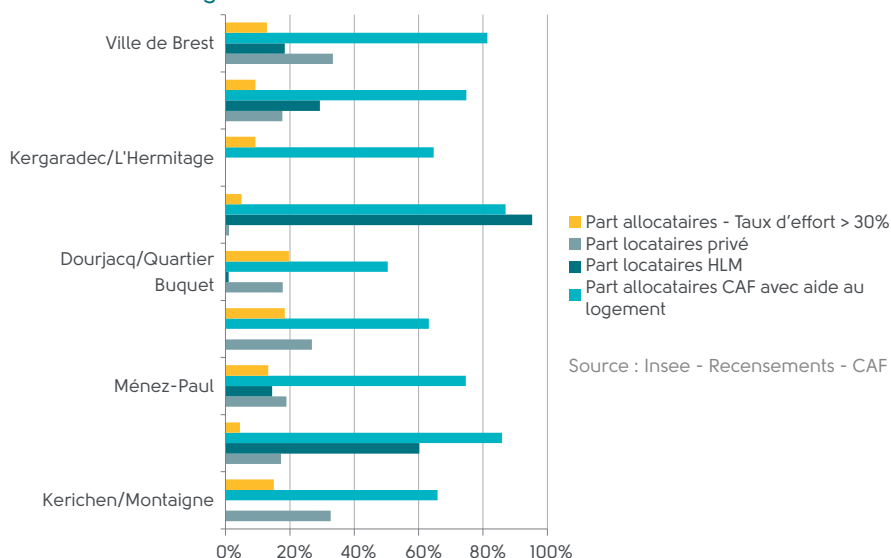
Malgré cette forte proportion de logement social, la part des allocataires de la CAF bénéficiaires d'une aide au logement diffère peu de celle de l'ensemble de la ville de Brest, respectivement 75 % et 74 %. En revanche, l'influence du type de logement transparaît sur la structure des aides accordées qui relèvent majoritairement de l'APL. De même, on peut penser que la présence importante de logement social influe sur le taux d'effort des allocataires de la CAF en matière de logement, puisque la part des ménages dont la dépense « logement » représente plus de 30 % de leur budget est inférieure de près de 4 points à celle mesurée dans la ville de Brest.

Néanmoins, la part des locataires du parc social en grande difficulté est loin d'être négligeable, puisque le recours au FSL y est plus fréquent. Ainsi, à Pontanézen la proportion d'allocataires d'une aide au logement de la CAF ayant bénéficié d'au moins 1 aide au titre du FSL en 2011 est de 8,2 % pour une moyenne du quartier de 6,02 % et brestoise de 5,9 %.



Photo : Rue de Gouesnou - Brest - ADEUPa

Indicateurs de logements



Source : Insee - Recensements - CAF

Quartier	Résidences principales 2009	Part appartements	Part locataires parc privé	Part locataires parc social	Part allocataires CAF avec aide au logement	Allocataires - taux d'effort >30%
Kerichen/Montaigne	1 127	81,1%	32,7%	0,0%	65,9%	15,0%
Kerbernard/Pen-Ar-Créac'h	1 401	93,8%	17,3%	60,2%	86,0%	4,5%
Ménez-Paul	1 256	87,7%	19,0%	14,5%	74,7%	13,3%
Dourjacq	820	89,4%	26,8%	0,0%	63,2%	18,4%
Dourjacq/Quartier Buquet	1 024	44,8%	17,8%	1,0%	50,4%	19,7%
Pontanézen	1 195	95,2%	1,1%	95,3%	87,0%	4,9%
Kergaradec/L'Hermitage					64,7%	9,3%
Total	7 433	76,5%	17,7%	29,3%	74,8%	9,3%

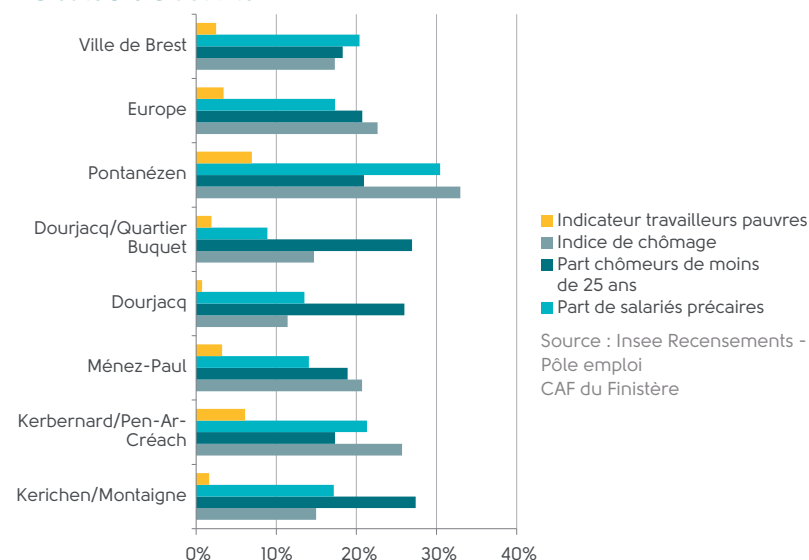
Source : Insee - CAF Finistère

Un indice de chômage supérieur à celui de la ville de Brest

Avec un taux d'activité inférieur de deux points à celui, calculé sur l'ensemble de la ville de Brest et un indice de chômage deux fois supérieur, la population du quartier de l'Europe apparaît plus fragile qu'ailleurs. La part de la population inactive de 15 à 64 ans, hors étudiants et retraités, y atteint 28 % pour une moyenne brestoïse de 13 %. Une partie importante des habitants semble donc très éloignée de l'emploi. Témoin de ces difficultés d'accès au marché du travail, la part des salariés occupant un emploi précaire (CDD, Intérim ou emploi aidé) est en général inférieure à la moyenne brestoïse, à l'exception des habitants de Pontanézen et de Kerbernard-Pen ar Créach. Par ailleurs, les emplois aidés (7 %) ou intérimaires (15 %) forment une composante plus importante de la précarité que dans la moyenne brestoïse. De même l'indicateur de travailleurs pauvres est supérieur à la moyenne, particulièrement dans les quartiers de Pontanézen et de Kerbernard-Pen ar Créach. De plus, dans la majorité des secteurs géographiques, le chômage est élevé. La proportion de chômeurs rapportés à la population active varie de 11,4 % au Dourjacq à 33 % à Pontanézen (17,3 % à Brest).

Ce sont surtout les jeunes de moins de 25 ans qui sont les plus affectés par le chômage. Leur proportion atteint près de 21 % dans le quartier soit 3 points de plus que la moyenne; son maximum est même de 27 % dans les quartiers de Kerichen-Montaigne et de Dourjacq-Quartier Buquet.

Indicateurs d'activité



« Ce sont surtout les jeunes de moins de 25 ans qui sont les plus affectés par le chômage. Leur proportion atteint près de 21 % dans le quartier, soit 3 points de plus que la moyenne »

Quartier	Pop. active 2009	Taux d'activité	Taux d'emploi	Indice de chômage	Part chômeurs moins de 25 ans	Part de salariés précaires	Indicateur travailleurs pauvres
Kerichen/Montaigne	1 022	68,0%	85,5%	15,0%	27,4%	17,2%	1,6%
Kerbernard/Pen-Ar-Créach	1 089	70,7%	82,9%	25,7%	17,3%	21,3%	6,1%
Ménez-Paul	1 034	72,7%	89,7%	20,7%	18,9%	14,1%	3,2%
Dourjacq	921	82,7%	91,2%	11,4%	26,0%	13,5%	0,7%
Dourjacq/Quartier Buquet	878	67,3%	90,2%	14,7%	27,0%	8,9%	1,9%
Pontanézen	1 189	58,8%	61,8%	33,0%	20,9%	30,5%	6,9%
Europe	6 832	65,5%	83,6%	22,6%	20,7%	17,4%	3,4%
Ville de Brest	94 751	67,5%	85,7%	17,3%	18,3%	20,4%	2,5%



Photo : Logements neufs de Pontanézen - ADEUPa

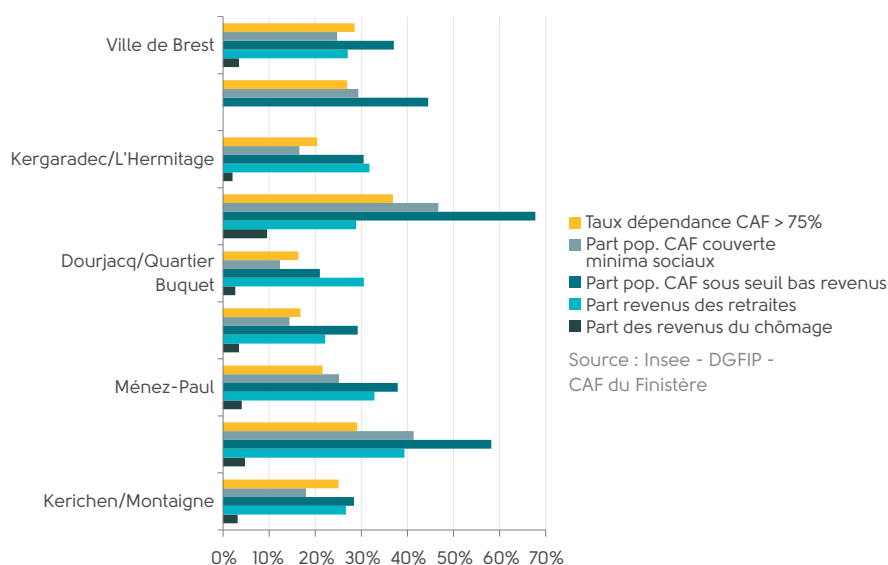
Source : Insee Recensements - Pôle emploi - CAF du Finistère

Des situations de pauvreté plus fréquentes qu'ailleurs

Dans un quartier où le taux de couverture de la CAF est supérieur à la moyenne brestoise, la population vivant sous le seuil de bas revenus est nombreuse: en moyenne 44,5 % de la population couverte, soit 3 068 personnes. Ces situations de pauvreté sont concentrées à Pontanézen (1 240 personnes), à Kerbernard-Pen ar Créac'h (681 personnes) et à Menez Paul (366 personnes). Ces trois ensembles géographiques sont également ceux dans lesquels la part de la population couverte par les minima sociaux gérés par la CAF est la plus élevée. Dans les autres secteurs géographiques, les taux de pauvreté sont bien plus bas: de 21 % au Dourjacq-Quartier Buquet à 29 % au Dourjacq.

Plus généralement, la population vivant dans ce quartier dispose de revenus plutôt modestes. Le revenu fiscal médian est inférieur à celui des Brestois dans quatre quartiers: Kerbernard-Pen ar Créac'h, Menez Paul, Dourjacq, Dourjacq-Quartier Buquet et Pontanézen. Quant aux autres secteurs géographiques, le revenu fiscal médian y est très proche de celui de l'ensemble de la ville. Ce niveau moyen de revenus est conforté par une faible dispersion à l'exception des quartiers de Pontanézen et de Kerbernard-Pen ar Créac'h.

Indicateurs de revenus



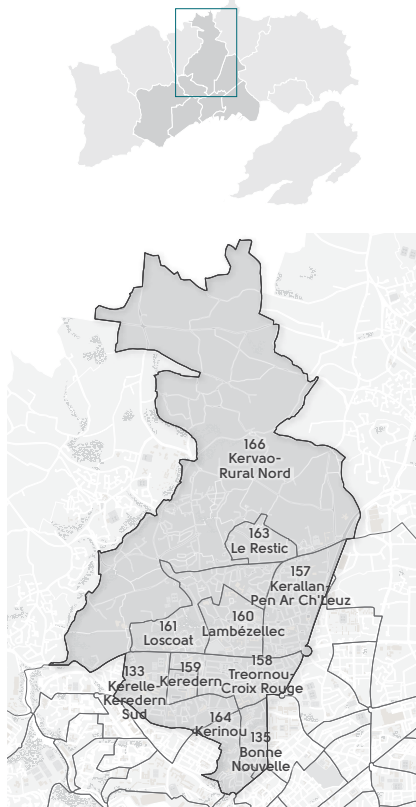
44,5%

Part de la population vivant sous le seuil de bas revenus

Quartier	Revenu fiscal médian	Revenu fiscal - 1 ^{er} décile	Part du chômage	Part des retraites	Part ménages imposables	Part pop. CAF sous seuil bas revenus	Part pop. CAF couverte minima sociaux	Taux de dépendance CAF >75% des revenus
Kerichen/Montaigne	18 547	8 639	3,2%	26,7%	58,2%	28,4%	18,0%	25,1%
Kerbernard/Pen-Ar-Créac'h	13 459	3 064	4,8%	39,4%	43,5%	58,2%	41,4%	29,1%
Ménez-Paul	16 670	6 327	4,1%	32,9%	50,0%	37,9%	25,2%	21,6%
Dourjacq	17 401	8 170	3,5%	22,2%	57,5%	29,2%	14,4%	16,8%
Dourjacq/Quartier Buquet	18 406	10 550	2,7%	30,6%	62,9%	21,0%	12,4%	16,4%
Pontanézen	8 082	254	9,6%	28,9%	27,5%	67,8%	46,7%	36,9%
Kergaradec/L'Hermitage	19 359	9 718	2,1%	31,8%	61,3%	30,6%	16,6%	20,4%
Europe						44,5%	29,4%	26,9%
Ville de Brest	17 266	5 458	3,5	27,1%	55,0%	37,1%	24,8%	28,6%

Source : Insee - DGFiP - CAF

VILLE DE BREST :
LAMBÉZELLEC*



*Du fait de son faible peuplement, moins de 400 habitants, le quartier IRIS du Restic est exclu de l'analyse.

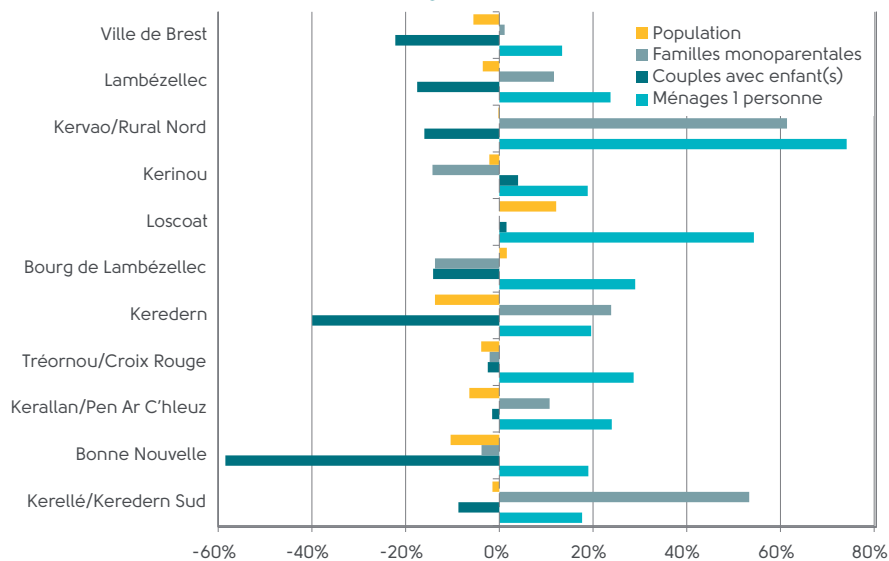
Un quartier vieillissant

Avec 22 761 habitants en 2009, le quartier de Lambézellec a perdu 840 habitants en 10 ans (-3,6%). Cette baisse du nombre d'habitants, moindre qu'à l'échelle de l'ensemble de la ville, s'accompagne d'un vieillissement important. Ainsi, en 10 ans, la population de 80 ans et plus a progressé de près de 70% (+500 personnes) alors que dans le même temps, le nombre d'enfants de moins de 18 ans s'est



Photo : Marché de Lambézellec - Ivan Breton - Brest métropole océane

Évolution de la structure des ménages de 1999 à 2009



Source : Insee

réduit de 12% (-577 personnes). C'est à Bonne Nouvelle que la situation démographique paraît la plus fragile : la population a baissé de 10 %, le nombre d'enfants de moins de 18 ans de 44 %, le nombre d'octogénaires a triplé en 10 ans et celui des couples avec enfant(s) s'est réduit de moitié. Certains secteurs échappent à cette règle comme le Bourg de Lambézellec et Loscoat dont la population a progressé, et dans une moindre mesure Kervao-rural nord où la baisse est inférieure à 1 %. Ces deux derniers secteurs sont les seuls dans lesquels la population de moins de 18 ans a le plus progressé, respectivement

+15 % et +17 %, du fait notamment de la construction de logements individuels ces dernières années. Lorsque l'on observe la structure des ménages c'est également dans ces quartiers que la part des familles couples avec enfant(s) est la plus importante. Quant à la zone urbaine sensible de Keredern, elle a perdu 14 % de ses habitants en 10 ans, la plus forte baisse du quartier. Cette évolution provient d'une réduction importante (-40 %) du nombre de familles couple avec enfant(s) qui s'est accompagnée d'une augmentation de 20 % du nombre de personnes seules et de 24 % de celui des familles monoparentales.

Quartiers	Pop. 2009	Evol. 1999-2009	Part des moins de 25 ans	Familles couple avec enfants	Familles monoparentales	Personnes seules	Tx couverture de la CAF
Kerellé/ Keredern Sud	2 250	-1,5%	46,2%	12,0%	7,0%	64,5%	59,9%
Bonne Nouvelle	2 777	-10,4%	42,7%	6,1%	5,4%	71,2%	52,5%
Kerallan/ Pen Ar C'hleuz	2 435	-6,4%	27,0%	24,2%	8,8%	33,8%	45,3%
Tréornou/Croix Rouge	2 753	-3,9%	36,4%	20,7%	7,1%	48,0%	47,2%
Keredern	2 094		37,2%	17,8%	21,0%	46,9%	75,4%
Bourg de Lambézellec	2 687	1,5%	34,7%	19,2%	11,2%	49,6%	59,5%
Loscoat	2 299	12,1%	31,1%	28,8%	7,1%	30,0%	42,4%
Kerinou	2 573	-2,2%	40,5%	14,0%	6,5%	60,0%	53,4%
Kervao/Rural Nord	2 529	-0,2%	34,6%	42,4%	7,7%	21,1%	61,7%
Lambézellec	22 397	-3,6%	36,8%	19,2%	8,7%	50,4%	54,0%
Ville de Brest	141 315	-5,6%	35,0%	17,9%	18,4%	50,1%	50,2%

Source : Insee - CAF du Finistère

Une structure de l'habitat contrastée selon les quartiers

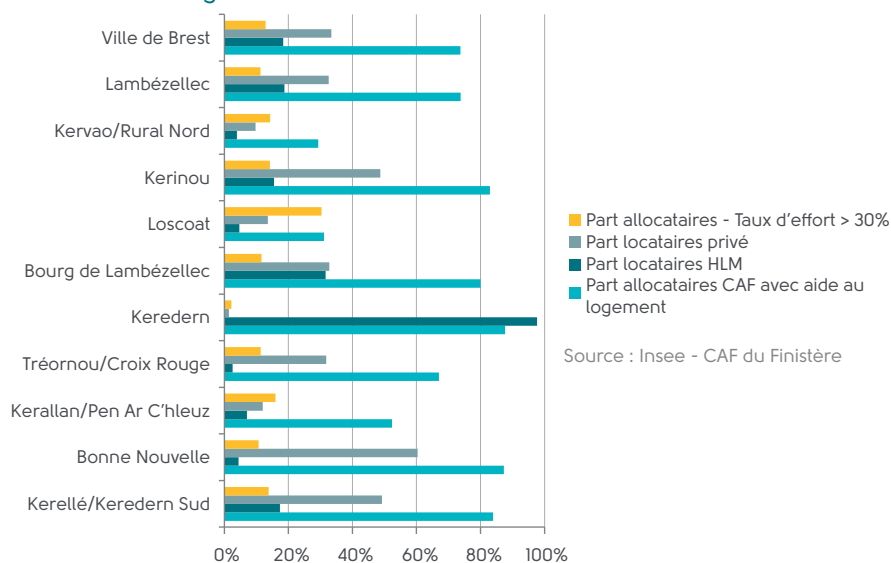
Avec une proportion de propriétaires à 48% pour 52% de locataires, le quartier de Lambézellec fait figure, dans son ensemble, d'une forte mixité sociale. Néanmoins les contrastes sont très importants entre les sous-ensembles qui le composent. Ainsi, à Kerallan-Pen ar Ch'leuz, Loscoat et Kervao-Rural nord, la proportion de propriétaires dépasse 80% et les logements sont en majorité des maisons individuelles. A l'inverse, dans les autres quartiers, les logements, plus de 60% d'appartements, sont majoritairement occupés par des locataires. De même, la répartition des logements sociaux est très hétérogène, leur proportion varie de 2,6% à Tréornou-croix rouge à 31,6% au bourg de Lambézellec et 98% à Kerédern.

En 2011, 73% des ménages résidant à Lambézellec perçoivent une aide au logement de la CAF, dont 54% de locataires du parc privé et 36% de locataires du parc public. La part des allocataires de la CAF ayant un taux d'effort supérieur à 30% est légèrement inférieure à la moyenne brestoise. C'est dans la zone urbaine sensible de Kerédern qu'elle est la plus faible avec seulement 2% des allocataires de la CAF consacrant plus de 30% de leurs revenus au logement. A contrario, dans les quartiers de Kerallan-Pen ar Ch'leuz (16%), Kerinou et Kerellé-Kerédern sud (14%), cette proportion est supérieure à la moyenne.



Photo : Rue Notre Dame de Bonne Nouvelle - Benjamin Deroche - Brest métropole océane

Indicateurs de logements



Quartier	Résidences principales 2009	Part appartements	Part locataires parc privé	Part locataires parc social	Part allocataires CAF avec aide au logement	Allocataires - taux d'effort >30%
Kerellé/Keredern Sud	1 363	66,8%	49,2%	17,4%	83,9%	13,8%
Bonne Nouvelle	1 867	94,3%	60,4%	4,4%	87,3%	10,7%
Kerallan/Pen Ar C'hleuz	1 067	31,7%	12,0%	7,0%	52,4%	16,0%
Tréornou/Croix Rouge	1 348	41,6%	31,8%	2,6%	67,0%	11,3%
Keredern	1 037	99,9%	1,4%	97,7%	87,6%	2,2%
Bourg de Lambézellec	1 236	77,3%	32,8%	31,6%	80,0%	11,6%
Loscoat	943	8,6%	13,6%	4,7%	31,1%	30,3%
Kerinou	1 495	74,9%	48,7%	15,5%	82,9%	14,2%
Kervao/Rural Nord	945	3,2%	9,7%	3,9%	29,3%	14,3%
Lambézellec	11 435	59,4%	32,6%	18,8%	73,8%	11,3%
Ville de Brest	72 040	72,8%	33,4%	18,40%	73,7%	12,9%

Source : Insee - CAF du Finistère

VILLE DE BREST :
LAMBÉZELLEC

Un chômage inférieur à la moyenne, une moindre activité de la population

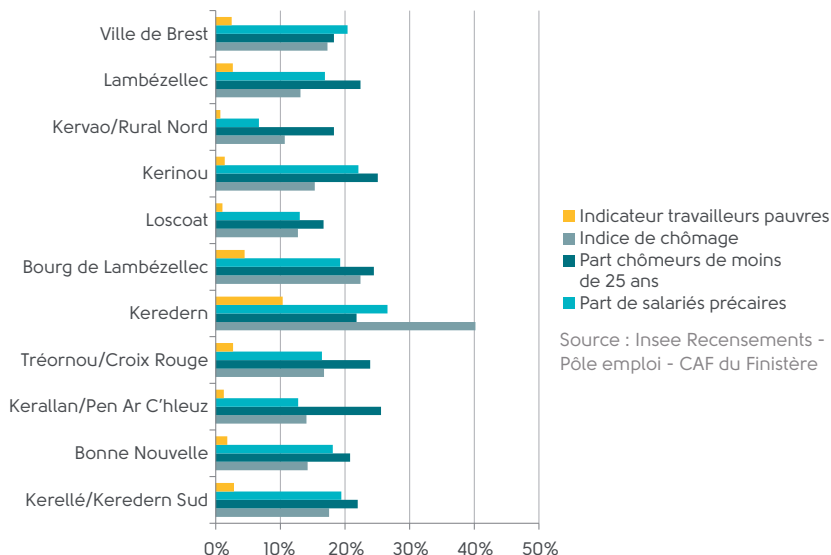
Le taux d'activité de la population de 15 à 64 ans, en deçà du niveau brestois, couvre des réalités différentes selon les secteurs géographiques. A Kerellé-Kerédern sud et Bonne Nouvelle, le faible taux d'activité est dû à la présence d'étudiants, respectivement 43% et 39% de la population de 15 à 64 ans ; à Kerédern et au bourg de Lambézellec il provient d'une proportion élevée d'inactifs et à Loscoat d'une part de retraités de moins de 65 ans supérieure de 5 points à la moyenne brestoise.

En ce qui concerne le chômage, l'ensemble du quartier se situe en deçà du niveau Brestois avec un indice de 13,1%. Les contrastes territoriaux sont également importants. Ainsi, l'indice de chômage se situe entre un minimum de 10,7% à Kervao-rural nord et un maximum de 40,2% dans la ZUS de Kerédern. Même si le chômage de longue durée est conforme au niveau brestois, certaines populations sont particulièrement affectées par cette situation. Ainsi, à Kerellé-Kerédern sud, près de la moitié des demandeurs d'emploi sont inscrits à l'ANPE depuis au moins 1 an (48,7%) et 4 sur 10 dans les quartiers de Bonne Nouvelle et de Loscoat. L'intensité du chômage est particulièrement importante dans la population de moins de 25 ans, la proportion de chômeurs de cette tranche d'âge à Lambézellec est supérieure de 4 points à celle de la ville de Brest. Deux quartiers sont particulièrement touchés par le chômage des jeunes : Kerinou et Kerallan-Pen ar ch'leuz où le quart des demandeurs d'emploi a moins de 25 ans.



Photo : Rue Notre Dame de Bonne Nouvelle - ADEUPa

Indicateurs d'activité



Source : Insee Recensements - Pôle emploi - CAF du Finistère

« En ce qui concerne le chômage, l'ensemble du quartier se situe en deçà du niveau Brestois avec un indice de 13,1% »

Quartier	Pop. active 2009	Taux d'activité	Taux d'emploi	Indice de chômage	Part chômeurs moins de 25 ans	Part de salariés précaires	Indicateur travailleurs pauvres
Kerellé/Kerédern Sud	940	55,9%	87,1%	17,6%	22,0%	19,5%	2,8%
Bonne Nouvelle	1 279	58,0%	87,8%	14,2%	20,8%	18,1%	1,8%
Kerallan/Pen Ar C'hleuz	947	68,5%	87,8%	14,0%	25,6%	12,8%	1,3%
Tréornou/Croix Rouge	1 127	65,3%	87,5%	16,8%	23,9%	16,5%	2,7%
Kerédern	878	63,9%	69,5%	40,2%	21,8%	26,6%	10,4%
Bourg de Lambézellec	1 151	67,7%	83,4%	22,4%	24,5%	19,3%	4,5%
Loscoat	950	65,1%	89,5%	12,7%	16,7%	13,0%	1,0%
Kerinou	1 283	64,7%	89,6%	15,4%	25,1%	22,1%	1,4%
Kervao/Rural Nord	1 160	67,8%	94,7%	10,7%	18,3%	6,7%	0,7%
Lambézellec	9 715	63,8%	86,7%	13,1%	22,4%	16,9%	2,6%
Ville de Brest	94 751	67,5%	85,7%	17,3	18,3%	20,4%	2,5%

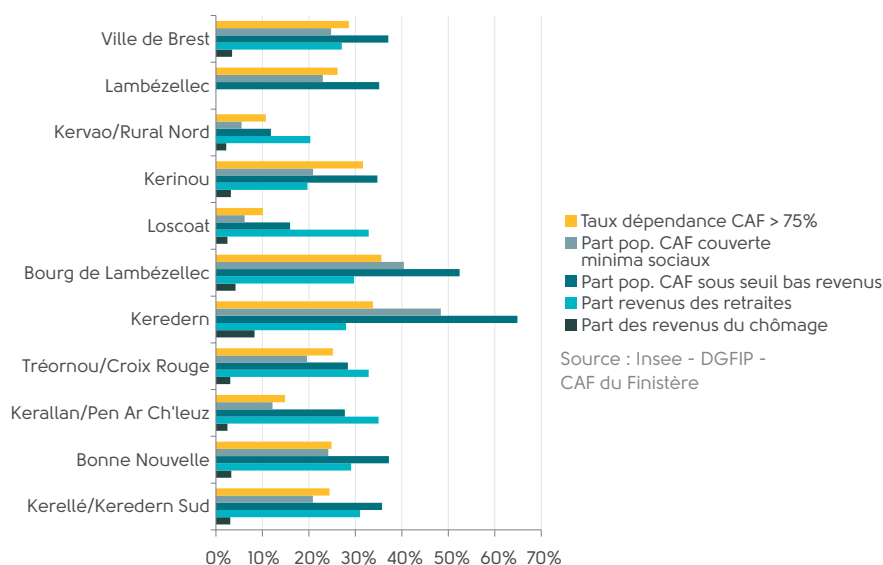
Source : Insee Recensements - Pôle emploi - CAF du Finistère

Des revenus hétérogènes selon les quartiers

Malgré des indicateurs de chômage plutôt négatifs, les indicateurs de revenus situent le quartier de Lambézellec dans son ensemble dans une position légèrement plus favorable que la moyenne brestoise. Cette situation, comme les précédents éléments, cache néanmoins des contrastes importants entre les sous-ensembles géographiques qui composent ce secteur de la ville. La part des ménages imposables qui varie de 32% à Kerédern à 68% à Kervao-rural nord. Ainsi, le revenu fiscal médian par unité de consommation dans les quartiers de Kerédern (9 058 €) et du bourg de Lambézellec (12 727 €) est nettement inférieur à celui de l'ensemble brestois (17 266 €) et à l'inverse il est nettement supérieur dans les quartiers de Loscoat (20 093€) et de Kervao-rural nord (20 612 €). Par ailleurs, Kerédern est le quartier brestois dans lequel le revenu fiscal médian a connu la plus forte baisse entre 2008 et 2009 : -7% alors qu'il a progressé de 2% en moyenne à Brest.

En ce qui concerne la population couverte par la CAF (10 546 personnes, hors étudiants et plus de 65 ans), la part de celle vivant sous le seuil de bas revenus est inférieure de 2 points à celle mesurée pour l'ensemble de la ville de Brest. Cette proportion varie de 12% dans le quartier de Kervao-rural nord à 65% dans la zone urbaine sensible de Kerédern. Quant aux allocataires dont les ressources sont dépendantes de la CAF à plus de 75%, 942 dont 220 à Kerédern et 191 au bourg de Lambézellec, leur proportion (26,2%) est inférieure à la moyenne brestoise (28,6%) à l'exception des deux quartiers précités ainsi que de Kerinou (31,7%).

Indicateurs de revenus



Source : Insee - DGFiP - CAF du Finistère

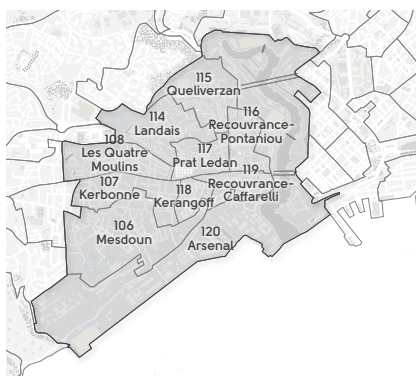
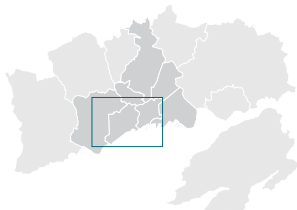
-7%

C'est la baisse du revenu fiscal médian dans le quartier brestois de Kerédern

Quartier	Revenu fiscal médian	Revenu fiscal - 1 ^{er} décile	Part du chômage	Part des retraites	Part ménages imposables	Part pop. CAF sous seuil bas revenus	Part pop. CAF couverte minima sociaux	Taux de dépendance CAF >75% des revenus
Kerellé/ Keredern Sud	17 112	6 408	3,1%	31,0%	54,3%	36%	20,9%	24,5%
Bonne Nouvelle	19 067	6 859	3,3%	29,1%	63,5%	37%	24,2%	24,9%
Kerallan/Pen Ar C'hleuz	17 484	7 870	2,5%	35,0%	55,3%	28%	12,2%	14,9%
Tréornou/Croix Rouge	17 927	8 413	3,1%	32,9%	56,4%	28%	19,6%	25,2%
Keredern	9 058	225	8,3%	28,0%	32,3%	65%	48,4%	33,8%
Bourg de Lambézellec	12 727	1 652	4,2%	29,7%	44,0%	52%	40,5%	35,6%
Loscoat	20 093	10 252	2,5%	32,9%	61,9%	16%	6,2%	10,1%
Kerinou	17 775	5 694	3,2%	19,7%	55,0%	35%	20,9%	31,7%
Kervao/Rural Nord	20 612	10 779	2,2%	20,3%	68,1%	12%	5,5%	10,8%
Lambézellec						35%	23,0%	26,2%
Ville de Brest	17 266	5 458	3,5%	27,1%	55,0%	37,1%	24,8%	28,6%

Source : Insee - DGFiP - CAF

VILLE DE BREST :
QUATRE MOULINS*



*Le quartier « Kerourien-Valy Hir » est partagé entre Les Quatre Moulins et Saint Pierre. Les éléments présentés dans ce document correspondent donc à l'ensemble du quartier IRIS de Kerourien-Valy Hir.

Une population vieillissante

Le quartier des Quatre Moulins, 23 080 habitants en 2009, a connu une baisse de population similaire à celle de Brest depuis 1999 (-5%). Cette évolution est principalement dû e à un vieillissement important s'accompagnant d'une réduction du nombre de familles couple avec enfant(s). Ainsi, au cours de la dernière décennie, le nombre d'enfants de moins de 10 ans a baissé de 12,5%, soit 5 points de plus que dans l'ensemble de la ville de Brest. Parallèlement, le nombre de personnes de 65 ans ou plus a progressé



Photo : Ivan Breton - Brest métropole océane

Évolution de la structure des ménages de 1999 à 2009



Source : Insee

de 17% alors qu'à Brest il s'est réduit de 3,6%. Ce déclin démographique affecte la majorité du quartier à l'exception de Mesdoun où le nombre d'habitants a progressé de près de 20 % du fait de la poursuite de l'urbanisation, et de Kerangoff et Recouvrance-Pontaniou où s'opère un renouvellement générationnel. Quant à la structure des ménages, elle révèle que plus de la moitié des logements du quartier sont occupés par une personne seule (53,5%) en 2009. Cette proportion dépasse même 60% dans les secteurs de Recouvrance-Pontaniou

(72%) et de Recouvrance-Cafarelli (65%). Seuls les quartiers de Mesdoun (33%), du Landais (22%) et des Quatre Moulins (20%) présentent une part de couples avec enfant(s) supérieure à la moyenne brestoise (18%). Les familles monoparentales sont proportionnellement deux fois moins nombreuses que dans l'ensemble de la ville, seuls les quartiers comportant une forte part de logements sociaux échappent à ce constat (Kerangoff, Kerourien-Valy Hir et Quéliverzan).

Quartiers	Pop. 2009	Evol. 1999-2009	Part des moins de 25 ans	Familles couple avec enfants	Familles monoparentales	Personnes seules	Tx couverture de la CAF
Mesdoun	2 429	16,9%	32,6%	32,7%	6,9%	29,3%	51,7%
Kerbonne	2 326	-8,2%	32,0%	17,3%	6,8%	52,8%	50,6%
Les Quatre Moulins	2 794	-5,9%	29,0%	19,7%	7,7%	46,6%	41,6%
Kerourien/Valy-Hir	2 443	-16,7%	32,9%	17,0%	16,6%	48,3%	72,7%
Landais	1 611	-7,8%	31,1%	21,8%	8,5%	42,6%	43,8%
Quéliverzan	2 594	-9,0%	34,3%	18,6%	12,3%	52,0%	52,7%
Recouvrance/Pontaniou	2 534	0,1%	35,5%	7,3%	4,5%	71,8%	54,6%
Prat Lédan	1 775	-8,8%	29,2%	11,1%	8,8%	55,7%	42,3%
Kerangoff	1 988	1,5%	36,7%	13,1%	18,1%	50,7%	62,3%
Recouvrance/Caffarelli	2 586	-6,5%	34,0%	7,5%	5,9%	65,0%	45,3%
Quatre Moulins	23 080	-5,1%	32,8%	15,6%	9,2%	53,5%	51,9%
Ville de Brest	141 315	-5,6%	35,0%	17,9%	18,4%	50,1%	50,2%

Source : Insee - CAF du Finistère

Un parc important d'appartements destinés à la location

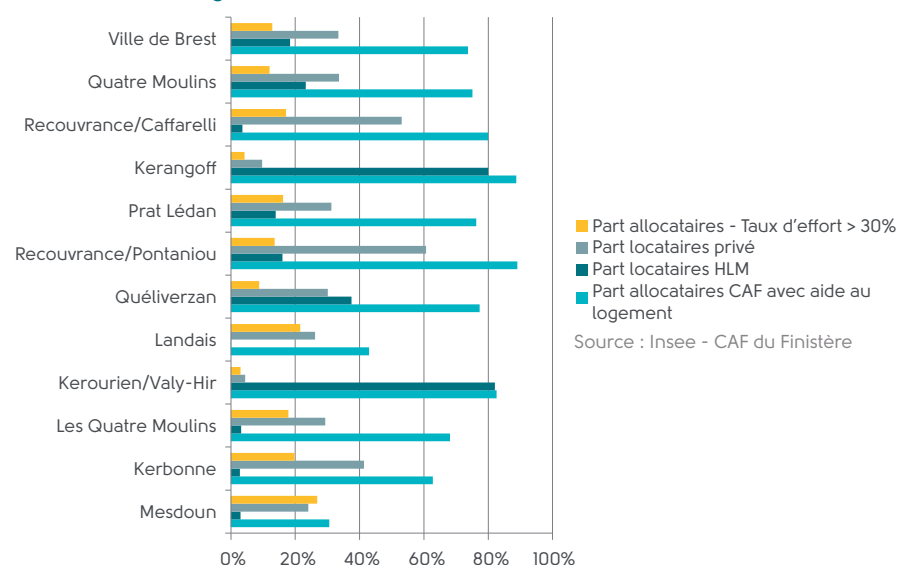
Parmi les 12 515 résidences principales situées aux Quatre Moulins, 9 940 sont des appartements (79%) et 7 126 sont occupées par des locataires (57%). Cette prédominance des logements collectifs s'observe dans la majorité des quartiers, la part des appartements est supérieure à la moyenne brestoise dans 7 d'entre eux et représente plus de 9 logements sur 10 à Recouvrance-Pontaniou (93%), Kerourien-Valy Hir (94%), Recouvrance Caffarelli (95%) et Kerangoff (96%). Les locataires sont également proportionnellement plus nombreux que dans la moyenne brestoise. Cette surreprésentation tient à la présence d'un parc social relativement important (23% de locataires HLM pour une moyenne de 18% à Brest). Ces logements sont concentrés dans les quartiers de Kerourien-Valy Hir (ZUS), de Kerangoff et dans une moindre mesure de Quéliverzan. La proportion élevée de locataires et particulièrement de locataires du parc social a pour corollaire un recours aux aides au logement de la CAF supérieur à la moyenne. Ainsi dans les quartiers de Kerangoff, de Kerourien-Valy Hir et de Recouvrance-Pontaniou, plus de 8 allocataires de la CAF sur 10 perçoivent une aide au logement.

Au regard de ces éléments, il apparaît que ce dernier quartier joue un rôle important dans le logement de ménages très modestes puisque 89% des allocataires de la CAF y perçoivent une aide au logement, pourcentage le plus élevé des Quatre Moulins. Près de 14% des allocataires de la CAF résidant à Recouvrance-Pontaniou consacrent au moins 30% de leurs ressources au financement de leur logement.



Photo : Mairie de quartier des Quatre Moulins - Brest - ADEUPa

Indicateurs de logements



Source : Insee - CAF du Finistère

A titre de comparaison, la part des allocataires de la CAF dont le taux d'effort est supérieur à 30% n'est que de 4% à Kerangoff et 3% à Kerourien-Valy Hir. Les difficultés d'accès au logement des ménages résidant à Recouvrance-Pontaniou apparaissent

également au travers des données du Fonds de Solidarité Logement avec 82 ménages aidés en 2011, chiffre le plus élevé du quartier.

Quartier	Résidences principales 2009	Part appartements	Part locataires parc privé	Part locataires parc social	Part allocataires CAF avec aide au logement	Allocataires - taux d'effort >30%
Mesdoun	1 005	32,1%	24,1%	3,0%	30,6%	26,9%
Kerbonne	1 264	68,0%	41,4%	2,8%	62,8%	19,8%
Les Quatre Moulins	1 407	73,9%	29,4%	3,2%	68,1%	17,9%
Kerourien/Valy-Hir	1 195	94,3%	4,4%	82,1%	82,6%	3,0%
Landais	780	47,9%	26,2%	0,1%	43,0%	21,6%
Quéliverzan	1 355	84,6%	30,1%	37,5%	77,3%	8,8%
Recouvrance/Pontaniou	1 682	93,2%	60,6%	16,1%	89,0%	13,6%
Prat Lédan	1 057	81,3%	31,2%	13,9%	76,3%	16,3%
Kerangoff	1 048	96,0%	9,7%	80,0%	88,7%	4,2%
Recouvrance/Caffarelli	1 722	95,1%	53,1%	3,6%	79,9%	17,2%
Quatre Moulins	12 515	79,4%	33,6%	23,3%	75,1%	12,0%
Ville de Brest	72 040	72,8%	33,4%	18,40%	73,7%	12,9%

Source : Insee - CAF du Finistère

VILLE DE BREST :
QUATRE MOULINS

Des salariés peu qualifiés, une forte précarité, un chômage élevé

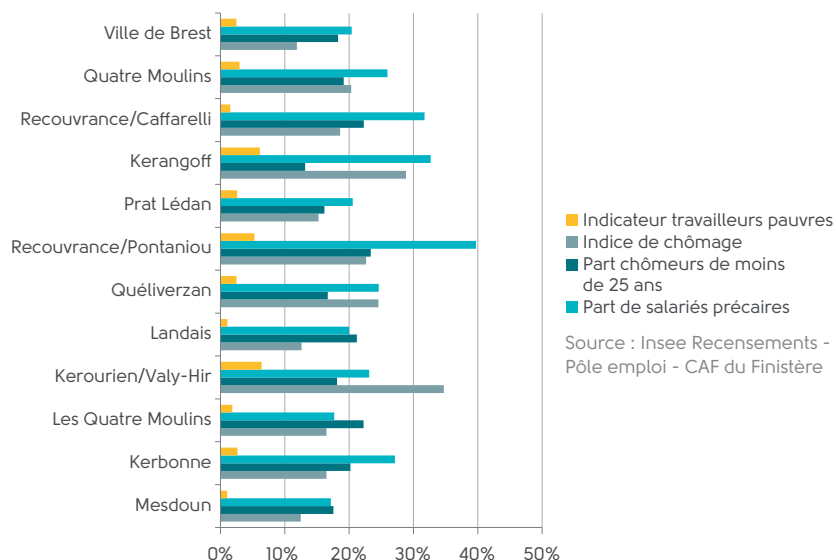
Lors du recensement de la population, parmi les 11 300 actifs de 15 à 64 ans résidant dans le quartier des Quatre Moulins, 9 300 ont déclaré occuper un emploi soit 82%. Ce taux d'emploi de la population active est inférieur de près de 4 points à la moyenne brestoïse, il est particulièrement faible dans les quartiers de Kerangoff (70%), de Kerourien-Valy Hir (72%) et de Recouvrance-Pontaniou (76%). Les données transmises par Pôle emploi confirment ce constat avec des indices de chômage variant de 11,1% à Mesdoun à 32,5% à Kerourien-Valy Hir. Depuis 2008, l'accès à l'emploi s'est fortement dégradé avec une progression de 26% du nombre de demandeurs d'emploi des catégories A, B et C supérieure de 7 points à l'évolution brestoïse. Le niveau de qualification des salariés (61% d'employés et d'ouvriers) peut constituer l'une des explications des difficultés d'accès à l'emploi de la population des Quatre Moulins.

De plus, on constate une précarité importante des emplois avec une moyenne de 26% de salariés précaires pour 20% dans l'ensemble de la ville. Quant aux travailleurs pauvres, percevant le RSA activité, ils représentent 3% des salariés ce qui est légèrement supérieur à la proportion mesurée à Brest. Outre la zone urbaine sensible de Kerourien-Valy Hir où l'indice de chômage frôle les 33% et la part des travailleurs pauvres dépasse 6%, les quartiers de Kerangoff et de Recouvrance-Pontaniou montrent également des signes de fragilité importante de la population active au regard de l'emploi. Ces difficultés cumulées à la présence importante de retraités de moins de 65 ans conduisent à une proportion d'inactifs dans la population de 15 à 64 ans relativement élevée : 42% aux Quatre Moulins pour 32% à Brest.



Photo : Mathieu Le Gall - Brest métropole océane

Indicateurs d'activité



Source : Insee Recensements - Pôle emploi - CAF du Finistère

« Parmi les 11 300 actifs de 15 à 64 ans résidant dans le quartier des Quatre Moulins, 9 300 ont déclaré occuper un emploi soit 82 % »

Quartier	Pop. active 2009	Taux d'activité	Taux d'emploi	Indice de chômage	Part chômeurs moins de 25 ans	Part de salariés précaires	Indicateur travailleurs pauvres
Mesdoun	1 050	70,2%	91,6%	11,1%	17,6%	17,1%	1,0%
Kerbonne	1 233	74,1%	88,9%	15,9%	20,2%	27,1%	2,7%
Les Quatre Moulins	1 257	69,2%	86,8%	15,8%	22,2%	17,7%	1,8%
Kerourien/Valy-Hir	971	60,7%	71,9%	32,5%	18,1%	23,1%	6,4%
Landais	786	72,2%	88,3%	12,8%	21,2%	20,0%	1,1%
Quéliverzan	1 319	71,8%	80,4%	21,0%	16,7%	24,6%	2,5%
Recouvrance/Pontaniou	1 549	74,2%	75,7%	21,6%	23,4%	39,7%	5,3%
Prat Lédan	852	70,1%	86,7%	18,1%	16,2%	20,5%	2,6%
Kerangoff	895	66,8%	69,7%	30,6%	13,2%	32,7%	6,1%
Recouvrance/Caffarelli	1 426	73,8%	82,2%	18,1%	22,3%	31,7%	1,5%
Quatre Moulins	11 338	70,5%	82,1%	19,6%	19,2%	26,0%	3,0%
Ville de Brest	94 751	67,5%	85,7%	11,9%	18,3%	20,4%	2,5%

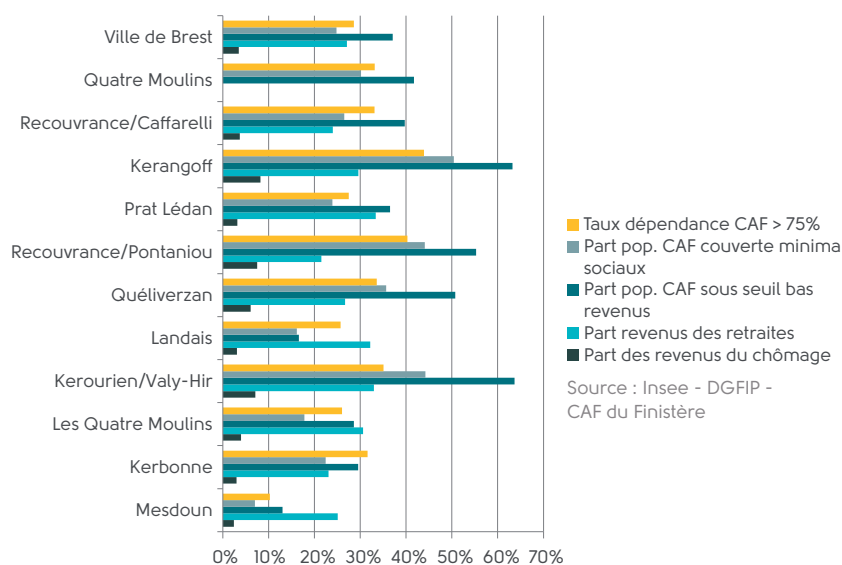
Source : Insee Recensements - Pôle emploi - CAF du Finistère

Une population aux revenus très modestes

Dans le quartier des Quatre Moulins, près de la moitié des ménages fiscaux ne sont pas imposables, ce qui est supérieur de 5 points à la moyenne brestoise. Dans 4 secteurs géographiques (Kerangoff, Kerourien-Valy Hir, Recouvrance-Pontaniou et Quéliverzan) le revenu fiscal médian par unité de consommation est nettement inférieur à celui calculé pour l'ensemble des Brestois. Dans ces 4 territoires, la moitié des ménages déclarent un revenu mensuel inférieur à 1 160 € et 10% déclarent même un revenu inférieur à 200 € par mois. Si l'on considère les ménages les plus aisés (9^{ème} décile), seuls ceux résidant dans les secteurs de Mesdoun et de Kerbonne disposent d'un revenu supérieur à celui de l'ensemble des Brestois. Cette modestie des revenus de la population des Quatre Moulins est soulignée par l'importance des transferts sociaux dans le quartier. Ainsi, le tiers des allocataires de la CAF, 1 500 ménages, dispose de revenus dont plus de 75% proviennent des allocations gérées par cet organisme. Cette proportion d'allocataires fortement dépendants dépasse 40% dans les quartiers de Kerangoff (44%) et de Recouvrance-Pontaniou (40%).

D'autre part, en 2011, 4 569 personnes se situaient sous le seuil de bas revenus (982 €), soit 42% du public couvert par la CAF, exception faite des étudiants et des personnes de plus de 65 ans. Ce pourcentage, supérieur de 5 points à celui de la ville de Brest, dépasse 50% dans 4 quartiers : Quéliverzan (51%), Recouvrance-Pontaniou (55%), Kerangoff (63%) et Kerourien-Valy Hir (64%). Depuis 2005, le nombre de personnes en situation de pauvreté a progressé de 30% en moyenne dans le quartier des Quatre Moulins.

Indicateurs de revenus



Au vu de ces évolutions, il semble que la population résidant dans la zone urbaine sensible de Kerourien-Valy Hir se soit encore paupérisée puisque le nombre de personnes vivant sous le seuil de bas revenus y a progressé de 36% en 6 ans (+272 personnes) alors que le nombre d'habitants s'y est réduit.

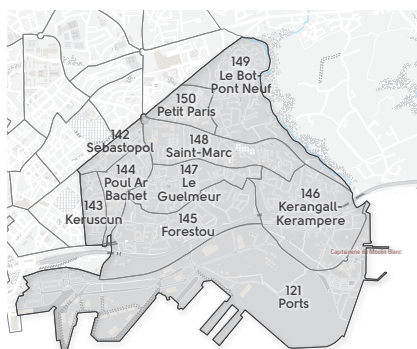
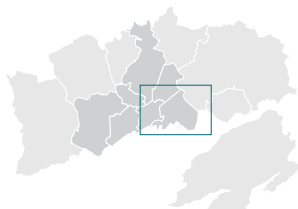
+36%

Progression du nombre de personnes vivant sous le seuil de bas revenus

Quartier	Revenu fiscal médian	Revenu fiscal - 1 ^{er} décile	Part du chômage	Part des retraites	Part ménages imposables	Part pop. CAF sous seuil bas revenus	Part pop. CAF couverte minima sociaux	Taux de dépendance CAF >75% des revenus
Mesdoun	20 751	10 930	2,4%	25,1%	68,2%	13,1%	7,0%	10,3%
Kerbonne	18 834	7 410	3,0%	23,1%	58,9%	29,5%	22,4%	31,6%
Les Quatre Moulins	18 081	7 905	4,0%	30,6%	58,1%	28,6%	17,8%	26,0%
Kerourien/Valy-Hir	10 608	1 080	7,1%	33,0%	34,4%	63,7%	44,2%	35,1%
Landais	19 376	9 693	3,1%	32,2%	59,5%	16,6%	16,1%	25,7%
Quéliverzan	13 874	2 361	6,1%	26,7%	45,2%	50,8%	35,7%	33,6%
Recouvrance/Pontaniou	12 859	122	7,5%	21,5%	42,3%	55,3%	44,1%	40,3%
Prat Lédan	17 588	8 007	3,2%	33,4%	55,6%	36,5%	23,9%	27,5%
Kerangoff	10 255	0	8,2%	29,6%	30,8%	63,2%	50,5%	43,9%
Recouvrance/Caffarelli	17 612	5 189	3,7%	24,0%	55,3%	39,7%	26,5%	33,1%
Quatre Moulins						41,8%	30,2%	33,2%
Ville de Brest	17 266	5 458	3,5%	27,1%	55,0%	37,1%	24,8%	28,6%

Source : Insee - DGFiP - CAF

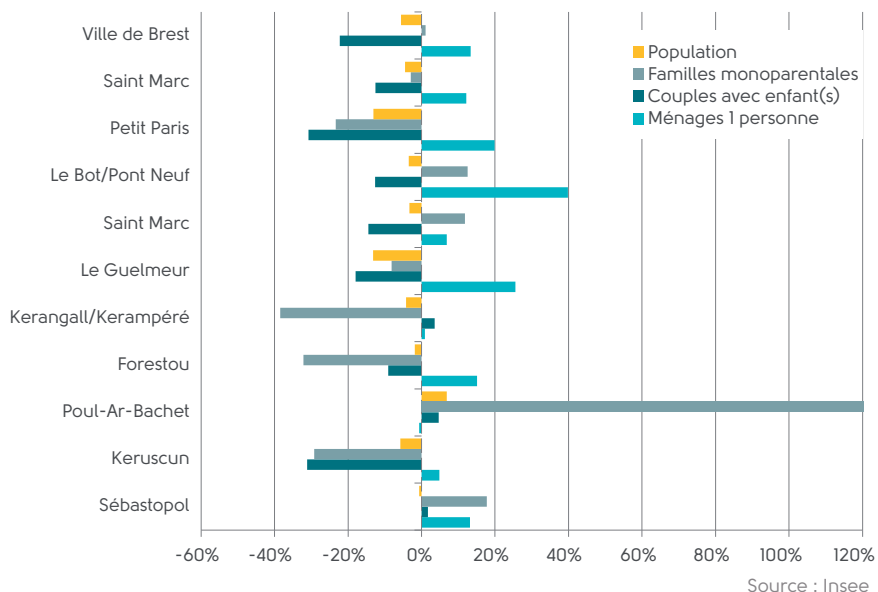
VILLE DE BREST :
SAINT MARC



Une baisse du nombre de familles avec enfant(s)

Entre 1999 et 2009, le quartier de Saint Marc a perdu 1 000 habitants, soit une baisse de 4,5 %. Le nombre de couples avec enfant(s) s'est réduit de 13 % en moyenne, et le nombre de ménages d'une personne a progressé de 12 %. Les quartiers les plus affectés par la diminution du nombre de familles avec enfant(s) sont ceux de Keruscun et du Petit Paris (-31 %). Parallèlement, le nombre de personnes vivant seules et de couples sans enfant, même si leur proportion demeure inférieure à celle de la ville de Brest, a progressé au cours de la dernière décennie. Les hausses les plus fortes ont concerné les secteurs de Keruscun et du Forestou où le nombre de couples sans enfant a progressé de 22 %; et ceux du Guelmeur et du Bot/

Évolution de la structure des ménages de 1999 à 2009



Pont Neuf où le nombre de personnes seules a augmenté respectivement de 26 % et de 40 %. Ces deux quartiers ont connu la plus forte diminution de population (-13 %). Seul Poul-ar-Bachet a vu sa population progresser avec une hausse de près de 7 %. Cette situation particulière est due à un renouvellement de la population dans des logements anciens. Ainsi, malgré le peu de constructions neuves réalisées depuis 1999, l'ancienneté d'emménagement est relativement faible: 55 % des ménages ont emménagé dans leur logement depuis moins de 5 ans (42 % dans l'ensemble du quartier de Saint Marc et 45 % dans la ville de Brest). Les autres secteurs de Saint Marc ont connu un vieillissement important de leur population. Le nombre de personnes âgées

de 80 ans ou plus s'est accru de 43,5 % dans l'ensemble du quartier, soit 12 points de plus qu'à l'échelle brestoise. Au Guelmeur leur nombre a doublé en 10 ans, passant de 152 personnes en 1999 à 312 en 2009. Quant aux enfants de moins de 18 ans, ils sont en baisse de 15 % en moyenne, d'un minimum de -6,5 % au Bourg de Saint Marc à -29,5 % au Guelmeur; à l'exception de Poul-ar-Bachet où la population rajeunie. Ce vieillissement important se traduit par une baisse de la taille des ménages (de 2,06 en 1999 à 1,92 en 2009).

Quartiers	Pop. 2009	Evol. 1999-2009	Part des moins de 25 ans	Familles couple avec enfants	Familles monoparentales	Personnes seules	Tx couverture de la CAF
Sébastienopol	1 994	-0,6%	32,7%	9,1%	5,7%	57,7%	45,3%
Keruscun	2 139	-5,8%	31,5%	10,2%	6,4%	58,8%	43,4%
Poul-Ar-Bachet	2 613	6,9%	33,1%	16,7%	8,1%	57,9%	44,8%
Forestou	3 003	-1,8%	25,3%	22,7%	3,9%	35,9%	39,6%
Kerangall/Kerampéré	1 852	-4,2%	24,6%	26,6%	4,2%	28,3%	37,3%
Le Guelmeur	3 024		25,5%	16,0%	8,7%	40,8%	49,2%
Saint Marc	2 605	-3,3%	33,1%	20,5%	12,7%	41,1%	49,0%
Le Bot/Pont Neuf	2 330	-3,5%	31,2%	27,2%	7,9%	22,2%	37,6%
Petit Paris	1 766	-13,1%	25,9%	14,8%	9,4%	42,2%	37,0%
Saint Marc	21 326	-4,5%	29,2%	17,7%	7,5%	43,9%	43,0%
Ville de Brest	141 315	-5,6%	35,0%	17,9%	18,4%	50,1%	50,2%



Photo : Mairie de quartier de Saint Marc - Brest - ADEUPa

Source : Insee - CAF du Finistère

Près de 6 ménages sur 10 propriétaires de leur logement

Le quartier de Saint Marc est l'un des quartiers résidentiels brestois avec 35 % de maisons individuelles, part supérieure de 9 points à la moyenne brestoïse, et près de 60 % de propriétaires occupants, 12 points au-dessus du niveau brestoïse. Ces proportions sont variables selon les sous-ensembles qui composent ce quartier. Ainsi, la part des appartements dépasse 80 % dans les secteurs de Kerguscun (87 %), de Sébastopol (94 %) et du Pont Neuf-Petit Paris (96 %). Quant au logement social, proportionnellement deux fois moins présent que dans l'ensemble de la ville de Brest, il est concentré au Guelmeur et dans le bourg de Saint Marc où sa proportion dépasse 20 % des résidences principales.

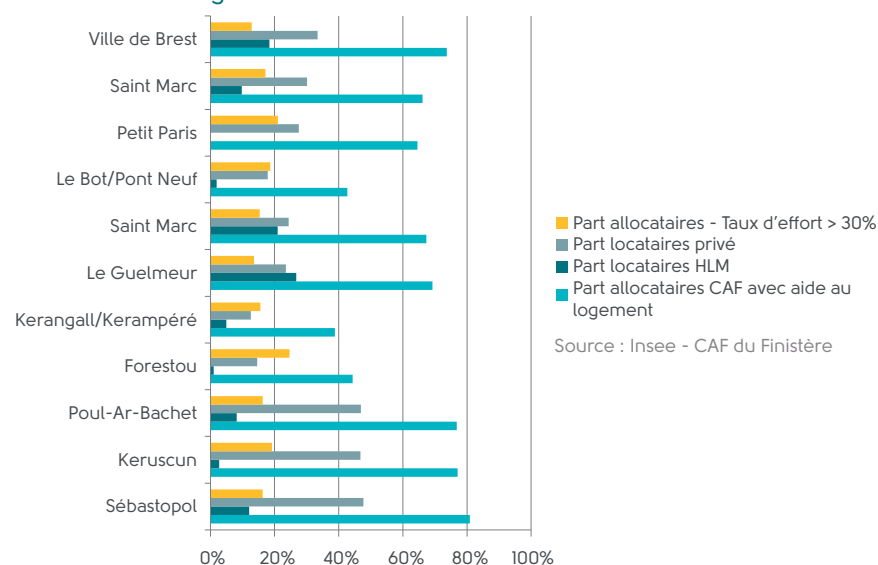
La structure du parc de logements de Saint-Marc, avec une majorité de propriétaires occupants, a pour conséquence une moindre représentation des aides au logement CAF. Ainsi, le taux de couverture de la CAF est inférieur de 7 points au taux brestoïse et la part des allocataires bénéficiaires d'une aide au logement est de 66 % pour une moyenne brestoïse de 74 %. De ce point de vue les écarts entre les différentes composantes géographiques du quartier sont très élevés avec un minimum de 39 % à Kerangall-Kerampéré et un maximum de 81 % à Sébastopol.

Malgré ces indicateurs favorables, la part des allocataires bénéficiaires d'une aide au logement dont le taux d'effort dépasse 30 % des revenus est nettement supérieure au niveau brestoïse, respectivement 17,2 % à Saint-Marc et 12,9 % à Brest.



Photo : ADEUPa

Indicateurs de logements



Source : Insee - CAF du Finistère

Ce sont les allocataires résidant au Forestou et au Petit Paris qui, proportionnellement, sont les plus nombreux à consacrer plus de 30 % de leurs revenus aux dépenses de logement, avec des pourcentages de 25 % et de 21 %.

Quartier	Résidences principales 2009	Part appartements	Part locataires parc privé	Part locataires parc social	Part allocataires CAF avec aide au logement	Allocataires - taux d'effort >30%
Sébastienopol	1 264	94%	47,7%	12,1%	80,9%	16,3%
Kerguscun	1 330	87%	46,8%	2,7%	77,1%	19,2%
Poul-Ar-Bachet	1 363	70%	46,9%	8,2%	76,8%	16,3%
Forestou	1 452	40%	14,6%	1,0%	44,3%	24,6%
Kerangall/Kerampéré	762	18%	12,6%	5,0%	38,8%	15,6%
Le Guelmeur	1 661	68%	23,5%	26,8%	69,2%	13,6%
Saint Marc	1 270	59%	24,4%	20,9%	67,3%	15,4%
Le Bot/Pont Neuf	1 014	25%	17,9%	2,0%	42,7%	18,7%
Petit Paris	981	96%	27,5%	0,0%	64,6%	21,0%
Saint Marc	11 153	64%	30,1%	9,8%	66,1%	17,2%
Ville de Brest	72 040	72,8%	33,4%	18,40%	73,7%	12,9%

Source : Insee - CAF du Finistère

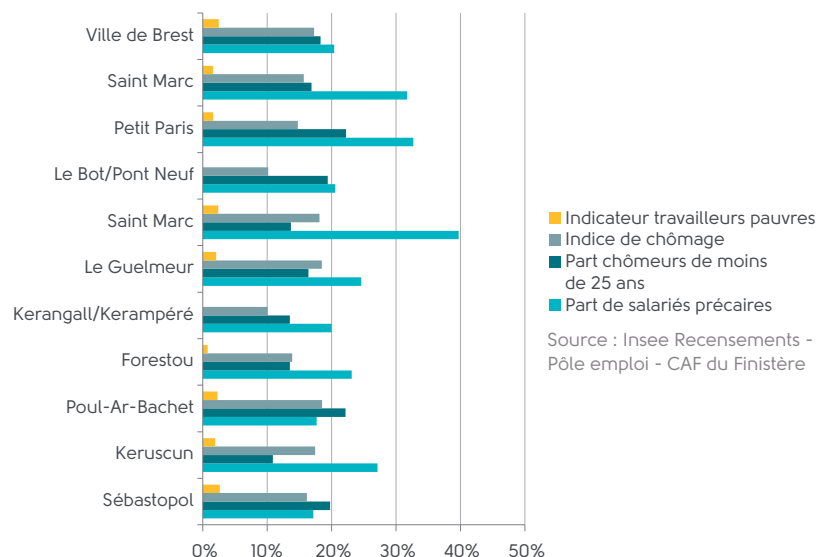
VILLE DE BREST :
SAINT MARC

Un taux d'activité élevé, des cadres plus nombreux

Qu'il s'agisse des indicateurs d'emploi ou de chômage, la population du quartier de Saint Marc apparaît bien moins fragile que celle des autres quartiers brestois. Le taux d'activité de la population y est supérieur de 4 points à celui de la population brestoïse, les cadres et professions intellectuelles supérieures constituent 20 % de la population active (16 % à Brest), les salariés précaires représentent 16 % des salariés contre 21 % à Brest, l'indice de chômage du quartier est de 15,7 % inférieur de 1,6 point à celui de la ville...

Certains secteurs présentent néanmoins une population plus fragile. Ainsi, la précarité de l'emploi est plus fréquente dans les quartiers de Sébastopol et de Kerguscun, avec respectivement 23 % et 24 % de salariés précaires. La population des quartiers de Poul-ar-Bachet, du Guelmeur et du bourg de Saint-Marc connaît plus de difficultés d'accès à l'emploi: l'indice de chômage se situe entre 18 % et 19 %, ce qui est légèrement supérieur au niveau brestois (17 %).

Indicateurs d'activité



« L'indice de chômage du quartier est de 15,7 % inférieur de 1,6 point à celui de la ville... »

Quartier	Pop. active 2009	Taux d'activité	Taux d'emploi	Indice de chômage	Part chômeurs moins de 25 ans	Part de salariés précaires	Indicateur travailleurs pauvres
Sébastienopol	1 033	72,2%	78,2%	16,2%	19,8%	22,6%	2,7%
Kerguscun	1 158	73,9%	86,1%	17,4%	10,9%	23,8%	1,9%
Poul-Ar-Bachet	1 243	71,4%	87,4%	19%	22,2%	20,4%	2,3%
Forestou	1 332	70,5%	91,7%	13,9%	13,5%	9,6%	0,8%
Kerangall/Kerampéré	733	69,0%	92,8%	10,1%	13,5%	10,3%	
Le Guelmeur	1 320	72,2%	90,8%	18%	16,4%	15,0%	2,1%
Saint Marc	1 170	70,4%	88,5%	18%	13,7%	12,9%	2,4%
Le Bot/Pont Neuf	966	66,6%	91,0%	10,1%	19,4%	10,8%	
Petit Paris	975	78,1%	87,3%	14,8%	22,2%	13,6%	1,6%
Saint Marc	9 930	71,5%	88,2%	15,7%	16,9%	15,5%	1,6%
Ville de Brest	94 751	67,5%	85,7%	17,3%	18,3%	20,4%	2,5%



Photo : ADEUPa

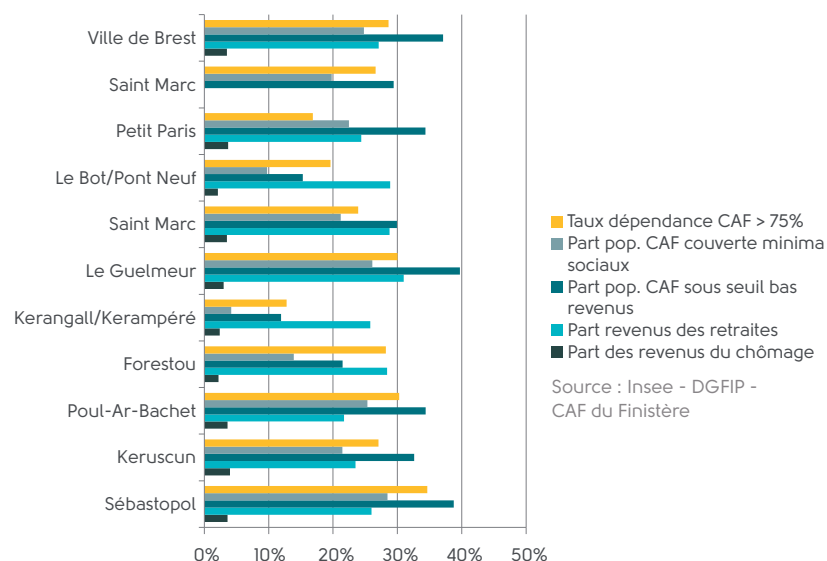
Source : Insee Recensements - Pôle emploi - CAF du Finistère

Un niveau de vie souvent supérieur à la moyenne

Dans la grande majorité des quartiers de Saint-Marc, le revenu fiscal médian des habitants est supérieur à la moyenne brestoïse. Il varie de 16262 € par unité de consommation à Sébastopol à 24523 € à Kerangall-Kerampéré. Le quartier de Sébastopol est par ailleurs celui dans lequel l'échelle des revenus est la plus étendue avec un rapport de 7,3 entre le 10 % des ménages fiscaux les plus aisés et les 10 % les plus modestes. Les quartiers les plus égalitaires sont ceux du Bot-Pont Neuf, avec un rapport inter-décile de 3,6, et du Petit Paris (3,8) où le revenu fiscal médian est légèrement inférieur au niveau brestoïse tout comme le revenu des plus aisés.

Les situations de pauvreté, vues au travers des indicateurs de la CAF, se révèlent moins fréquentes que dans la moyenne brestoïse. La part de la population couverte par la CAF vivant sous le seuil de bas revenus (2 442 personnes, 29 %) est inférieure de 8 points à celle calculée pour l'ensemble des allocataires brestoïse. Seul le quartier du Guelmeur, du fait de son parc de logements sociaux, présente des situations de pauvreté proportionnellement plus importantes (39,7 %). La précarité financière d'une partie des habitants de ce quartier transparait également au regard de la population couverte par les minima sociaux et de celle dont les ressources proviennent à plus de 75 % des allocations gérées par la CAF.

Indicateurs de revenus



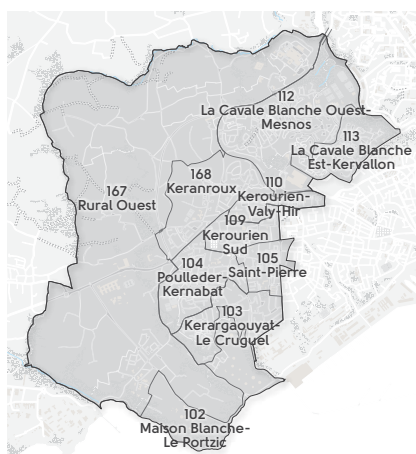
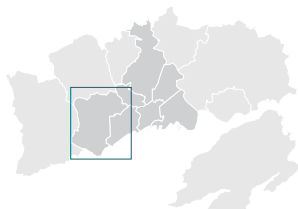
29%

Part de la population couverte par la CAF vivant sous le seuil de bas revenus

Quartier	Revenu fiscal médian	Revenu fiscal - 1er décile	Part du chômage	Part des retraites	Part ménages imposables	Part pop. CAF sous seuil bas revenus	Part pop. CAF couverte minima sociaux	Taux de dépendance CAF >75% des revenus
Sébastienopol	16 262	4 198	3,6%	26,0%	52,6%	38,8%	28,5%	34,7%
Keruscun	18 753	5 686	4,0%	23,5%	55,9%	32,6%	21,5%	27,1%
Poul-Ar-Bachet	17 641	5 509	3,6%	21,7%	53,2%	34,4%	25,3%	30,3%
Forestou	22 009	11 016	2,2%	28,4%	65,7%	21,5%	13,9%	28,2%
Kerangall/Kerampéré	24 523	11 539	2,4%	25,8%	72,0%	11,9%	4,2%	12,8%
Le Guelmeur	17 786	6 202	3,0%	31,0%	57,5%	39,7%	26,1%	30,0%
Saint Marc	17 346	6 325	3,5%	28,8%	52,9%	29,9%	21,2%	23,9%
Le Bot/Pont Neuf	20 694	11 013	2,1%	28,9%	65,0%	15,3%	9,8%	19,6%
Petit Paris	16 457	6 752	3,7%	24,4%	53,0%	34,4%	22,5%	16,9%
Saint Marc						29,4%	19,8%	26,6%
Ville de Brest	17 266	5 458	3,5%	27,1%	55,0%	37,1%	24,8%	28,6%

Source : Insee - DGFIP - CAF du Finistère

VILLE DE BREST :
SAINT PIERRE*



*Etant donné sa position, Kerourien Valy Hir est intégré dans deux quartiers : Saint Pierre et Quatre Moulins. D'autre part les quartiers de Maison Blanche et de Rural ouest sont trop peu peuplés pour être analysés, les données sont néanmoins intégrées dans le total du quartier de Saint Pierre.

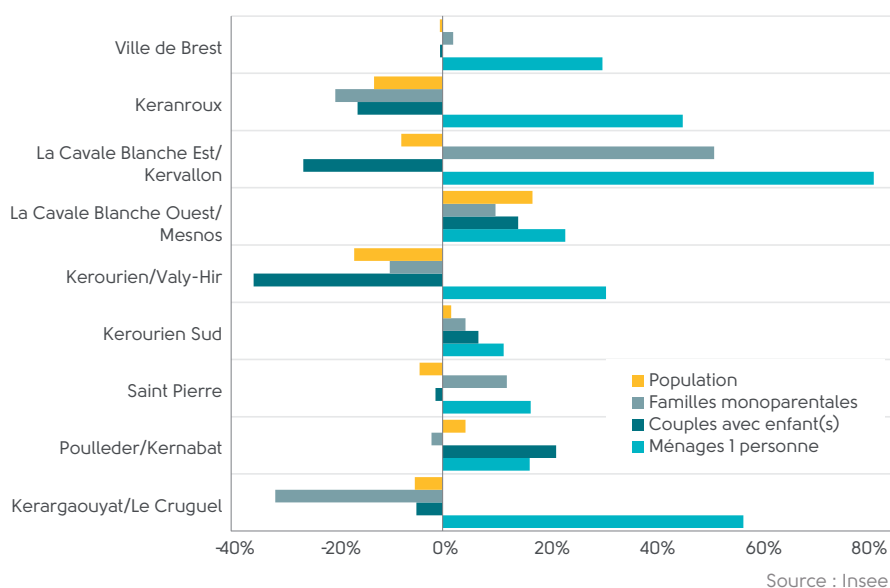
Une population stable, mais un fort vieillissement

Entre 1999 et 2009, la population de Saint Pierre, 18 941 habitants, est quasiment stable avec une évolution de -0,5%. Ce résultat est dû au dynamisme des certains quartiers qui compense la baisse de population observée ailleurs. Ainsi, le quartier IRIS de La Cavale Blanche Ouest, avec l'opération du Parc d'Eole, a connu une progression importante de sa population, +470 habitants. À l'inverse, à Kerourien Valy-Hir (-490 habitants) et à



Photo : ADEUPa

Évolution de la structure des ménages de 1999 à 2009



Source : Insee

Keranroux (-270 habitants) la population a baissé sensiblement. Les évolutions démographiques montrent également un fort vieillissement de la population: le nombre d'habitants de 65 ans et plus a progressé de 18% en 10 ans et on observe un doublement du nombre de personnes de 80 ans ou plus. Les quartiers les plus affectés par ce vieillissement sont ceux de La Cavale Blanche où la population de 65 ans et plus a été multipliée par 2,5 dans le secteur Ouest-Mesnos et par 3 à l'est dans le secteur de Kervallon. Parallèlement, le nombre d'enfants de moins de 18 ans s'est réduit de 12%, les baisses les plus importantes concernent

Kerourien-Valy Hir (-32%) et Keranroux (-30%). En ce qui concerne la composition des ménages, Saint Pierre peut-être considéré comme un quartier privilégié par les familles. C'est le seul quartier brestois où leur nombre est demeuré stable au cours de la dernière décennie. En 2009, le tiers des ménages est constitué de familles couples avec enfant(s) pour une moyenne de 17% dans l'ensemble de la ville de Brest. Cette proportion est supérieure à 45% dans 2 quartiers : Keranroux et Kerargaouyat-Le Cruguel (45%). Quant au nombre de ménages d'une personne, même s'il a progressé de 30%, sa proportion est inférieure de 20 points à la moyenne brestoise.

Quartiers	Pop. 2009	Evol. 1999-2009	Part des moins de 25 ans	Familles couple avec enfants	Familles monoparentales	Personnes seules	Tx couverture de la CAF
Kerargaouyat/Le Cruguel	2 087	-5,3%	34,5%	44,8%	5,3%	23,5%	44,0%
Poullede/Kernabat	1 898	4,3%	32,0%	36,1%	6,1%	26,7%	48,8%
Bourg de Saint Pierre	2 083	-4,4%	33,1%	21,5%	15,6%	43,1%	55,9%
Kerourien Sud	1 802	1,6%	35,3%	25,1%	11,7%	43,6%	49,1%
Kerourien/Valy-Hir	2 443	-16,7%	32,9%	17,0%	16,6%	48,3%	72,7%
La Cavale Blanche Ouest/ Mesnos	3 228	17,0%	33,7%	40,9%	9,4%	17,6%	61,0%
La Cavale Blanche Est/ Kervallon	2 066	-7,8%	32,1%	31,1%	12,6%	32,0%	48,1%
Keranroux	1 817		35,2%	45,3%	7,9%	19,8%	52,1%
Saint Pierre	17 424	-0,5%	34,0%	32,7%	10,7%	31,8%	53,3%
Ville de Brest	141 315	-5,6%	35,0%	17,9%	18,4%	50,1%	50,2%

Source : Insee - CAF du Finistère

Près de 6 habitants sur 10 propriétaires de leur logement

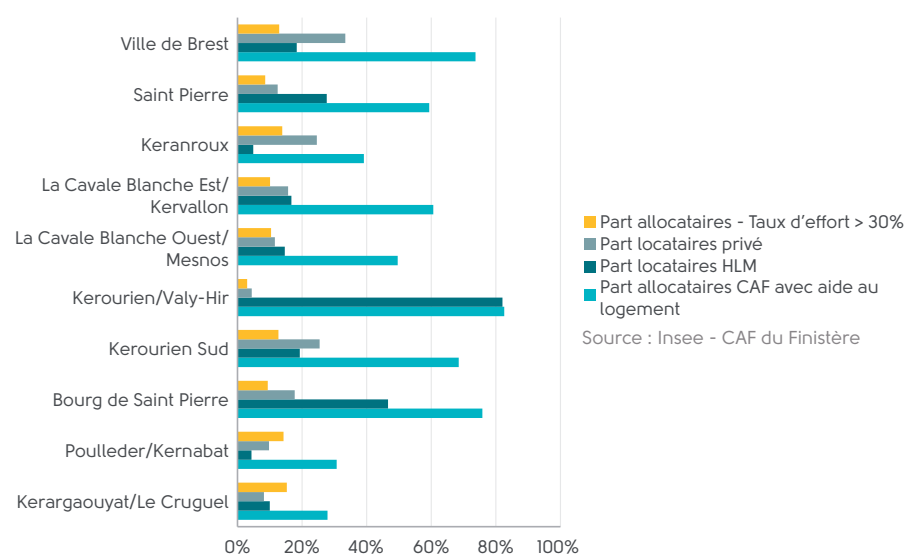
Parmi les 7 800 ménages résidant dans le quartier de Saint Pierre, 4 545 sont propriétaires de leur logement, soit près de 6 sur 10. Si l'on exclut la zone urbaine sensible de Kerourien-Valy Hir, la proportion de propriétaires atteint alors 67%. Ceux-ci représentent même plus de 80% des ménages à Poulléder-Kernabat et à Keranroux. Le logement locatif social constitue la seconde composante du parc de logements du quartier avec un pourcentage de 28% des logements (18% exception faite de la ZUS du quartier où le parc social constitue 87% des logements). Outre ce quartier prioritaire de la politique de la ville, le logement social se situe essentiellement dans le bourg de Saint Pierre (64%), soit 470 logements. Ces différents statuts d'occupation du logement se conjuguent avec une part de maisons individuelles (58%) deux fois supérieure à la moyenne brestoise (27%). Les difficultés d'accès au logement ne sont néanmoins pas absentes de ce quartier. Ainsi, 2 200 ménages ont bénéficié d'une aide au logement de la CAF, soit 28% des ménages du quartier. Les trois quarts des aides au logement attribuées aux habitants de Saint Pierre relèvent de l'APL.

Les quartiers dans lesquels la population bénéficiaire d'une aide au logement est la plus représentée sont ceux de Kerourien-Valy Hir, Saint Pierre, Kerourien sud et la Cavale Blanche-Kervallon du fait du parc locatif social. Moins de 200 ménages consacrent plus de 30% de leurs ressources aux dépenses de logement, soit 8,6% des allocataires de la CAF bénéficiaires d'une aide au logement. Cette proportion est bien inférieure à celle mesurée pour l'ensemble des allocataires brestois (12,9%).



Photo : Pôle des services publics de Saint Pierre - Brest - ADEUPa

Indicateurs de logements



Source : Insee - CAF du Finistère

De même, seuls 164 ménages ont eu recours au FSL en 2011, dont 56 résidaient à Kerourien-Valy Hir et 44 à Saint Pierre. La moitié des aides attribuées l'ont été pour permettre l'accès au logement et plus

de 4 sur 10 pour parer à des situations de précarité énergétique.

Quartier	Résidences principales 2009	Part appartements	Part locataires parc privé	Part locataires parc social	Part allocataires CAF avec aide au logement	Allocataires - taux d'effort >30%
Kerargaouyat/Le Cruguel	791	13,8%	8,2%	10,0%	27,9%	15,3%
Poulléder/Kernabat	759	8,0%	9,7%	4,3%	30,8%	14,3%
Bourg de Saint Pierre	1 002	75,1%	17,8%	46,6%	75,9%	9,4%
Kerourien Sud	845	65,3%	25,4%	19,3%	68,5%	12,7%
Kerourien/Valy-Hir	1 195	94,3%	4,4%	82,1%	82,6%	3,0%
La Cavale Blanche Ouest/Mesnos	1 167	16,5%	11,6%	14,7%	49,6%	10,4%
La Cavale Blanche Est/Kervallon	892	46,5%	15,7%	16,7%	60,7%	10,1%
Keranroux	662	2,7%	2,3%	14,0%	40,3%	8,9%
Saint Pierre	7 800	42,3%	12,5%	27,6%	59,4%	8,6%
Ville de Brest	72 040	72,8%	33,4%	18,40%	73,7%	12,9%

Source : Insee - CAF du Finistère

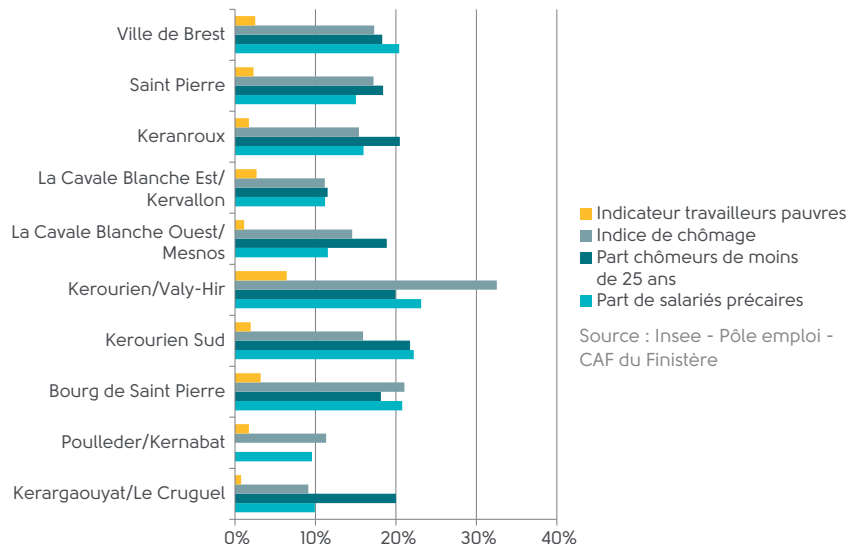
VILLE DE BREST :
SAINT PIERRE

Un quartier de « classes moyennes »

Qu'il s'agisse des indicateurs d'activité ou de chômage, la situation des habitants de Saint Pierre se révèle conforme à celle de l'ensemble des Brestois. Le taux d'activité est identique à celui mesuré pour la ville (67,5%), tout comme l'indice de chômage (17,2%) et la part des jeunes demandeurs d'emploi (18,4%). Au vu de l'ensemble des indicateurs d'activité, Saint Pierre apparaît comme un quartier de « classe moyenne » avec une proportion d'employés et d'ouvriers de 58%, supérieure de 3 points au niveau brestois, une moindre présence de cadres supérieurs, un faible niveau de précarité de l'emploi et une part de retraités supérieure de 2 points à celle mesurée à Brest.

Seuls le Bourg de Saint-Pierre et la ZUS de Kerourien-Valy Hir montrent des signes de fragilité au regard de l'emploi et du chômage. L'indicateur de chômage (respectivement 21% et 33%) y est supérieur à la moyenne brestoise, tout comme celui des travailleurs pauvres calculé à partir des données RSA de la CAF. Un autre quartier se distingue également par des difficultés, même si elles sont moindres que dans les deux précédents : Kerourien sud. On y constate une précarité des emplois salariés au même niveau que dans la ZUS de Kerourien-Valy Hir et un chômage des jeunes élevé (22%), le plus fort du quartier.

Indicateurs d'activité



Source : Insee - Pôle emploi - CAF du Finistère

« Saint Pierre apparaît comme un quartier de « classe moyenne » avec une proportion d'employés et d'ouvriers de 58%, supérieure de 3 points au niveau brestois »

Quartier	Pop. active 2009	Taux d'activité	Taux d'emploi	Indice de chômage	Part chômeurs moins de 25 ans	Part de salariés précaires	Indicateur travailleurs pauvres
Kerargaouyat Le Cruguel	933	65,6%	91,7%	9,11%	20,00%	9,91%	0,7%
Poulléder/ Kernabat	752	70,5%	90,8%	11,30%		9,55%	1,7%
Bourg de Saint Pierre	917	68,7%	79,1%	21,05%	18,13%	20,78%	3,2%
Kerourien Sud	867	73,7%	88,1%	15,92%	21,74%	22,21%	1,9%
Kerourien/ Valy-Hir	971	60,7%	71,9%	32,54%	19,94%	23,13%	6,4%
La Cavale Blanche Ouest/ Mesnos	1 456	66,7%	92,0%	14,56%	18,87%	11,53%	1,1%
La Cavale Blanche Est/ Kervallon	1 014	69,5%	90,8%	11,14%	11,50%	11,18%	2,7%
Keranroux	825	67,7%	88,4%	15,39%	20,47%	15,98%	1,7%
Saint Pierre	7 735	67,5%	86,8%	17,22%	18,39%	15,03%	2,3%
Ville de Brest	94 751	67,5%	85,7%	17,3%	18,3%	20,4%	2,5%



Photo : Tour du Valy Hir - Brest - ADEUPa

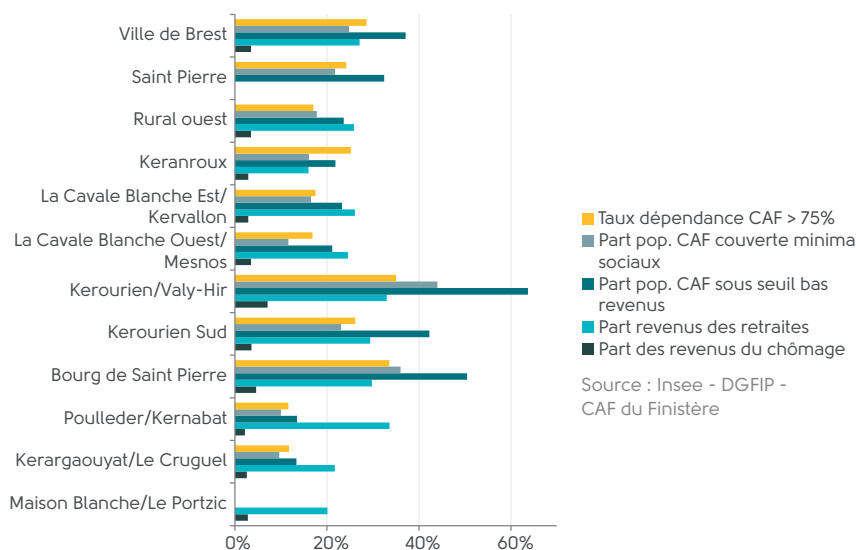
Source : Insee - Pôle emploi - CAF du Finistère

Une moindre pauvreté des allocataires de la CAF

La précarité financière des allocataires de la CAF est moins importante à Saint Pierre que dans la moyenne brestoise. En effet, la part de la population couverte par la CAF vivant sous le seuil de bas revenus est de 32,5% à Saint Pierre contre 37,1% à Brest. De même, le taux de dépendance des allocataires aux prestations versées par la CAF (32,5%) est inférieur de 4 points au niveau brestois et la part de la population couverte par les minima sociaux (21,8%) se situe 3 points en deçà de la moyenne de la ville. Trois quartiers présentent néanmoins des indicateurs défavorables. En premier lieu, la zone urbaine sensible de Kerourien-Valy Hir où 64% de la population couverte par la CAF (1 021 personnes) vit avec un revenu inférieur à 982 € par mois. Les quartiers du bourg de Saint Pierre et de Kerourien-sud présentent également des signes de précarité financière en lien avec les indicateurs de fragilité au regard de l'emploi. Dans ces quartiers, le taux de pauvreté de la population couverte par la CAF atteint respectivement 50,5% et 42,3%.

Ces situations difficiles transparaissent bien évidemment dans le niveau des revenus fiscaux. Ainsi, Kerourien-Valy Hir, Saint Pierre et Kerourien sud sont les seuls quartiers dans lesquels la part des ménages impossibles et le revenu fiscal médian par unité de consommation sont inférieurs au niveau brestois.

Indicateurs de revenus



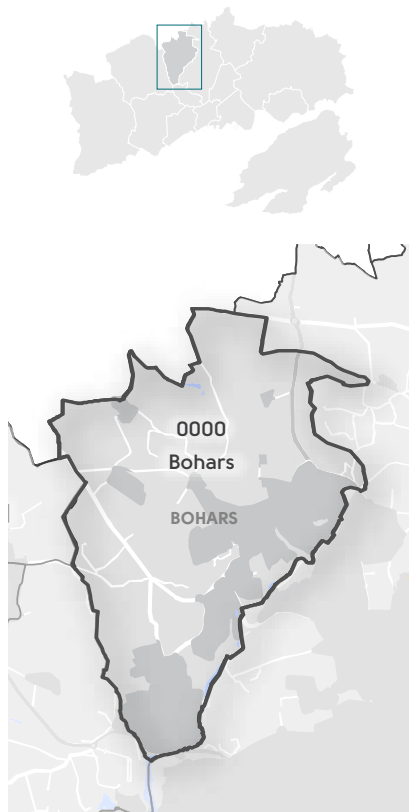
32,5%

Part de la population couverte par la CAF vivant sous le seuil de bas revenus

Quartier	Revenu fiscal médian	Revenu fiscal - 1 ^{er} décile	Part du chômage	Part des retraites	Part ménages impossibles	Part pop. CAF sous seuil bas revenus	Part pop. CAF couverte minima sociaux	Taux de dépendance CAF >75% des revenus
Maison Blanche/Le Portzic	22 226		2,8%	20,1%				
Kerargaouyat/Le Cruguel	21 822	12 325	2,6%	21,7%	71,5%	13,4%	9,7%	11,8%
Poulléder/Kernabat	20 299	10 647	2,2%	33,6%	61,9%	13,5%	10,0%	11,6%
Bourg de Saint Pierre	14 246	2 910	4,6%	29,8%	45,7%	50,5%	36,0%	33,6%
Kerourien Sud	16 660	6 141	3,6%	29,4%	54,7%	42,3%	23,0%	26,2%
Kerourien/Valy-Hir	10 608	1 080	7,1%	33,0%	34,4%	63,7%	44,0%	35,1%
La Cavale Blanche Ouest/Mesnos	18 716	8 652	3,5%	24,6%	68,2%	21,2%	11,6%	16,9%
La Cavale Blanche Est/Kervallon	19 367	8 676	2,9%	26,1%	66,5%	23,3%	16,6%	17,5%
Keranroux	22 315		2,9%	16,0%		21,9%	16,1%	25,2%
Rural ouest	17 483	8 272	3,5%	25,9%	61,2%	23,7%	17,8%	17,1%
Saint Pierre						32,5%	21,8%	24,2%
Ville de Brest	17 266	5 458	3,5%	27,1%	55,00%	37,1%	24,8%	28,6%

Source : Insee - DGFiP - CAF du Finistère

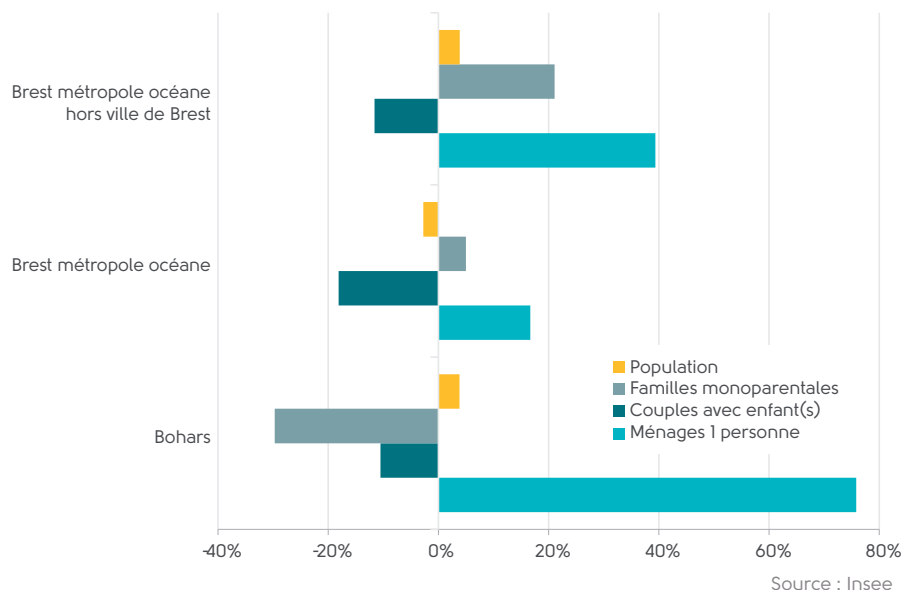
VILLE DE BOHARS



Un vieillissement important malgré l'arrivée de familles avec de jeunes enfants

Avec 3 300 habitants, Bohars est la commune la moins peuplée de Brest métropole océane. Sa population a progressé de près de 4% au cours de la dernière décennie, rythme équivalent à la moyenne des communes

Évolution de la structure des ménages de 1999 à 2009



de l'agglomération hors Brest. La pyramide des âges, comme celle de l'ensemble des communes de Brest métropole océane, reflète le vieillissement de la population.

Bohars est la commune de Brest métropole océane qui compte proportionnellement le plus d'habitants de 60 ans et plus (25%). Cette particularité devrait perdurer, car c'est également la commune dans laquelle la part des 50-59 ans est la plus élevée (19%). Néanmoins, au cours des années 2000, des familles avec de jeunes enfants se sont installées à Bohars. Le nombre d'enfants de moins de 10 ans et d'adultes de 40 à 44 ans a progressé par rapport à 1999. À titre de comparaison, le nombre d'enfants de moins de 10 ans s'est réduit de 10% en moyenne dans l'ensemble de l'agglomération et de 5% exception faite de la ville de Brest.

En outre, Bohars est la commune dans laquelle les familles couples avec enfants sont les plus représentées, elles constituent 39,5% des ménages pour une moyenne de 22,6% à Brest métropole océane. Malgré cette proportion élevée de familles, le taux de couverture de la CAF est inférieur à la moyenne, signe d'une population rencontrant peu de difficultés sociales.



Photo : Dominique Leroux - Brest métropole océane

Quartiers	Pop. 2009	Evol. 1999-2009	Part des moins de 25 ans	Familles couple avec enfants	Familles mono-parentales	Personnes seules	Tx couverture de la CAF
Bohars	3 288	3,8%	28,0%	39,5%	4,0%	18,8%	43,6%
Brest métropole océane	207 683	-2,7%	33,7%	22,6%	8,2%	43,5%	48,8%
Brest métropole océane hors ville de Brest	66 368	3,9%	32,2%	35,8%	7,1%	24,9%	45,6%

Source : Insee - CAF du Finistère

Une large majorité de maisons occupées par leur propriétaire

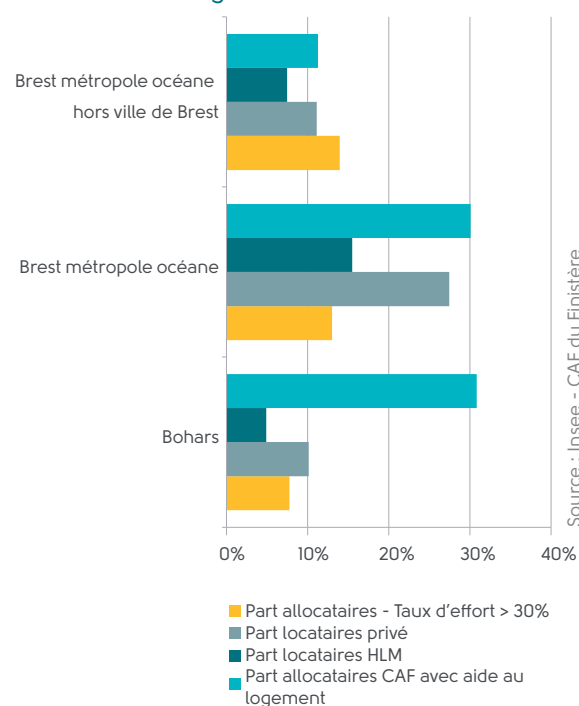
Les 1 125 résidences principales de Bohars sont constituées à 94 % de maisons individuelles et sont occupées par leur propriétaire en grande majorité (84 %). Même si leur nombre a progressé, de 46 logements en 2002 à 71 en 2011, le parc de logements sociaux ne constitue que 5 % des habitations de la commune. En 2011, 219 ménages bénéficiaient d'une aide au logement de la CAF dont 69 % au titre de l'ALS et 20 % de l'APL. Cette répartition atypique par rapport aux autres communes de Brest métropole océane où l'APL constitue la principale aide au logement trouve son origine dans la présence dans la commune de grands établissements d'hébergement de personnes âgées.

Ainsi, plus de la moitié des bénéficiaires d'une aide au logement (118 ménages) sont des allocataires de plus de 60 ans résidant en établissement collectif. Cette particularité communale explique donc le fort taux d'allocataires bénéficiaires d'une aide au logement, 31 % à Bohars pour une moyenne de 11 % dans l'ensemble des communes de l'agglomération hors Brest. Le taux d'effort des allocataires de la CAF bénéficiaires d'une aide au logement est de 18,1 % à Bohars, ce qui est le taux le plus faible de la communauté urbaine hors Brest. Seuls 8 % des allocataires bénéficiaires d'une aide au logement (17 ménages) consacrent plus de 30 % de leurs ressources aux dépenses de logement, la moyenne se situant à 14 % dans l'ensemble des communes de Brest métropole océane hors ville centre.



Photo : ADEUPa

Indicateurs de logements



Quartier	Résidences principales 2009	Part appartements	Part locataires parc privé	Part locataires parc social	Part allocataires CAF avec aide au logement	Allocataires - taux d'effort >30%
Bohars	1 124	9,0%	10,1%	4,9%	10,1%	7,8%
Brest métropole océane	97 750	56,8%	63,9%	15,5%	27,4%	13,0%
Brest métropole océane hors ville de Brest	25 710	13,0%	13,9%	7,5%	11,1%	14,0%

Source : Insee - CAF du Finistère

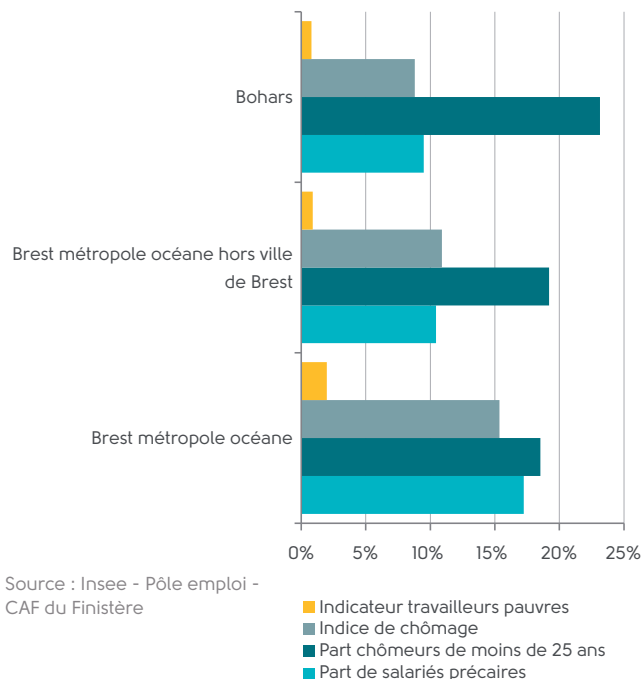
Une forte proportion de cadres et de jeunes retraités

Avec un taux d'activité de 66,5% de la population de 15 à 64 ans, la ville de Bohars se situe à un niveau inférieur à celui des autres communes de Brest métropole océane, exception faite de Plouzané. Cette relative faiblesse du taux d'activité s'explique par une proportion de retraités de moins de 64 ans (12,8%) supérieure à celle mesurée dans l'ensemble de communes de l'agglomération (8,5%) cumulée à une inactivité féminine plus importante qu'ailleurs. En ce qui concerne les personnes actives, 27% occupent un emploi de cadre ou profession intellectuelle supérieure, proportion supérieure de 10 points à la moyenne de la communauté urbaine. A contrario, la proportion d'employés ou d'ouvriers est bien inférieure à celle constatée dans l'ensemble de l'agglomération, y compris lorsque l'on exclut la ville de Brest.

La précarité des emplois salariés témoigne également de cette situation plutôt privilégiée avec un taux d'emplois précaires de 9,5%, deuxième taux le plus bas après Guipavas. Quant au chômage, il ne concerne que 9% de la population active de 15 à 64 ans de Bohars, pour des proportions de 15% dans l'ensemble de l'agglomération et de 11% exception faite de la ville de Brest.

En revanche, les jeunes sont proportionnellement plus représentés que dans les autres communes (23,1% des demandeurs d'emploi à Bohars, 19,2% dans l'agglomération avec ou sans Brest). Le chômage de longue durée, malgré le faible nombre de personnes concernées (48), est proportionnellement plus élevé qu'ailleurs.

Indicateurs d'activité



Source : Insee - Pôle emploi - CAF du Finistère

« Avec un taux d'activité de 66,5% de la population de 15 à 64 ans, la ville de Bohars se situe à un niveau inférieur à celui des autres communes de Brest métropole océane, exception faite de Plouzané. »



Photo : Mairie de Bohars - Simon Cohen - Brest métropole océane

Quartier	Pop. active 2009	Taux d'activité	Taux d'emploi	Indice de chômage	Part chômeurs moins de 25 ans	Part de salariés précaires	Indicateur travailleurs pauvres
Bohars	1 381	66,5%	94,5%	8,8%	23,1%	9,5%	0,8%
Brest métropole océane	94 751	67,7%	87,8%	15,4%	18,5%	17,2%	2,0%
Brest métropole océane hors ville de Brest	29 242	68,1%	92,6%	10,9%	19,2%	10,4%	0,9%

Source : Insee - Pôle emploi - CAF du Finistère

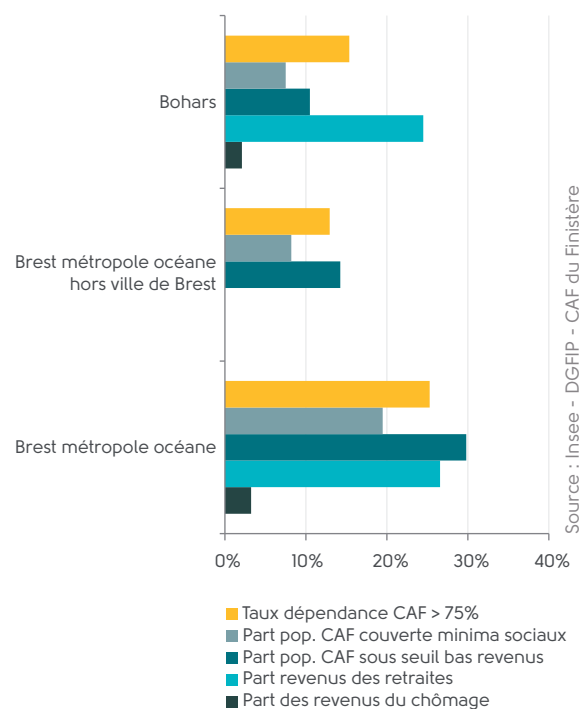
Des revenus fiscaux supérieurs à la moyenne

Avec un revenu fiscal médian de 25 018 € par unité de consommation, la population de Bohars dispose d'un revenu bien plus haut que celui de l'ensemble de la population de Brest métropole océane (18 798 €). Bohars est la commune dans laquelle ce revenu est le plus élevé du Finistère devant Carantec (23 421 €).

La part des ménages imposables (75,5%) y est supérieure de 18 points à celle mesurée dans l'ensemble de la communauté urbaine. De plus, l'origine des revenus des habitants de Bohars diffère sensiblement de celle des autres communes : la part des bénéfices dans les revenus fiscaux (8,3%) est supérieure à celle constatée dans l'ensemble de l'agglomération (4,8%). Cette situation financière plutôt favorable de la population de Bohars se retrouve dans les indicateurs de pauvreté et de précarité financière mesurés par la CAF.

Ainsi, seules 137 personnes couvertes par la CAF vivent sous le seuil de bas revenus, soit 10,5% du public de cet organisme, hors étudiants et personnes de plus de 65 ans. Cette proportion atteint 30% dans l'ensemble de l'agglomération et 14% lorsque l'on fait abstraction du niveau brestois (37%).

Indicateurs de revenus



10,5%

Part des personnes couvertes par la CAF et qui vivent sous le seuil de bas revenus

Quartier	Revenu fiscal médian	Revenu fiscal - 1 ^{er} décile	Part du chômage	Part des retraites	Part ménages imposables	Part pop. CAF sous seuil bas revenus	Part pop. CAF couverte minima sociaux	Taux de dépendance CAF >75% des revenus
Bohars	25 018	13 114	2,1%	24,5%	75,5%	10,5%	7,5%	15,4%
Brest métropole océane	18 798	7 125	3,2%	26,6%	57,1%	29,8%	19,5%	25,3%
Brest métropole océane hors ville de Brest						14,2%	8,2%	12,9%

Source : Insee - DGFIP - CAF du Finistère

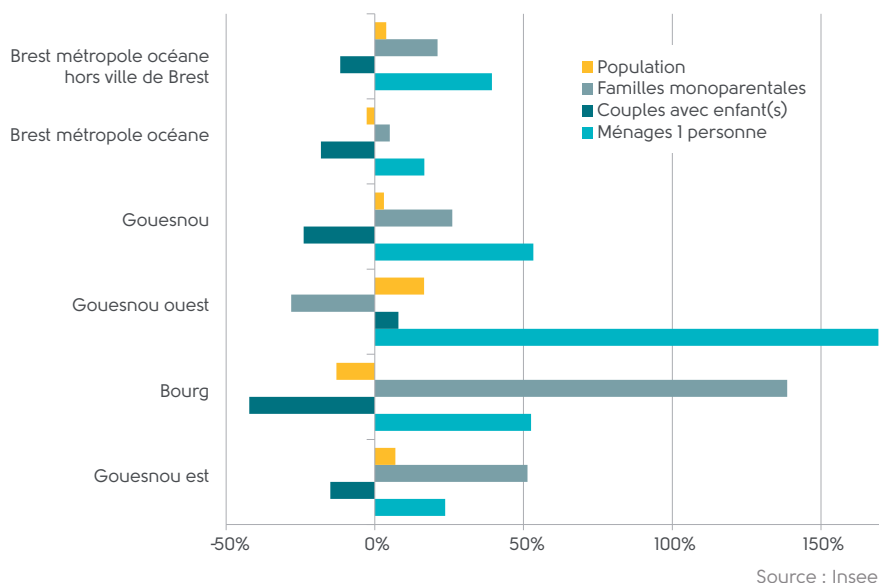
VILLE DE GOUESNOU



Un fort vieillissement de la population entre 1999 et 2009

Au cours de la dernière décennie, la population de Gouesnou a progressé de 3,1 %. Cette évolution est légèrement inférieure à celle mesurée dans l'agglomération hors ville de Brest (3,8 %). La croissance démographique s'est opérée majoritairement à l'ouest de la commune (+17 %) alors que le bourg a perdu 13 % de

Évolution de la structure des ménages de 1999 à 2009



ses habitants. Cette moindre progression est en lien avec le fort vieillissement de la population communale. Ainsi, le nombre d'habitants de 75 ans ou plus a doublé en 10 ans (+251 personnes) et sa proportion atteint aujourd'hui le niveau moyen des autres communes de la communauté urbaine hors ville de Brest, soit 8 %. Ce vieillissement important se traduit à la fois par une forte baisse du nombre de familles couples avec enfant(s), -24 %, à l'exception de l'ouest de la commune, et par une hausse du nombre de ménages d'une personne, +53 %. En 2009, les familles couples avec enfant(s) représentent 35 % des ménages résidant dans la commune, proportion légèrement inférieure à celle des autres communes périphériques. Les données émanant de la CAF du Finistère indiquent une poursuite de ce phénomène puisque le nombre d'allocataires de la CAF avec enfant(s) s'est

réduit de 7 % entre 2008 et 2011, ce qui est la baisse la plus importante parmi l'ensemble des communes de Brest métropole océane.

Parallèlement, la population couverte par la CAF a baissé de près de 9 % entre 2008 et 2011 alors qu'elle est stable en moyenne dans l'agglomération et augmente légèrement lorsque l'on excepte la ville de Brest. En 2011, le taux de couverture de la CAF dans la commune de Gouesnou (41,5 %) est le plus faible de Brest métropole océane où la moyenne est de 48,8 % et de 45,6 % dans la communauté urbaine hors Brest. Néanmoins, on observe une progression du nombre de jeunes enfants de moins de 5 ans au cours des 10 dernières années (+30 enfants), signe de l'arrivée de jeunes ménages avec enfant(s).



Photo : Pl. des fusillés - Jean-Yves Guillaume - Brest métropole océane

Quartier	Pop. 2009	Evol. 1999-2009	Part des moins de 25 ans	Familles couple avec enfants	Familles mono-parentales	Personnes seules	Tx couverture de la CAF
Gouesnou Est	2 136	6,9%	28,7%	30,7%	7,1%	27,4%	
Bourg	1 815	-12,9%	30,0%	28,2%	8,3%	28,7%	
Gouesnou Ouest	2 130	16,6%	34,0%	45,1%	6,5%	15,2%	
Gouesnou	6 229	3,1%	31,1%	34,7%	7,1%	24,0%	41,5%
Brest métropole océane	207 683	-2,7%	33,7%	22,6%	8,2%	43,5%	48,8%
Brest métropole océane hors ville de Brest	66 368	3,9%	32,2%	35,8%	7,1%	24,9%	45,6%

Source : Insee - CAF du Finistère

Un parc locatif en développement

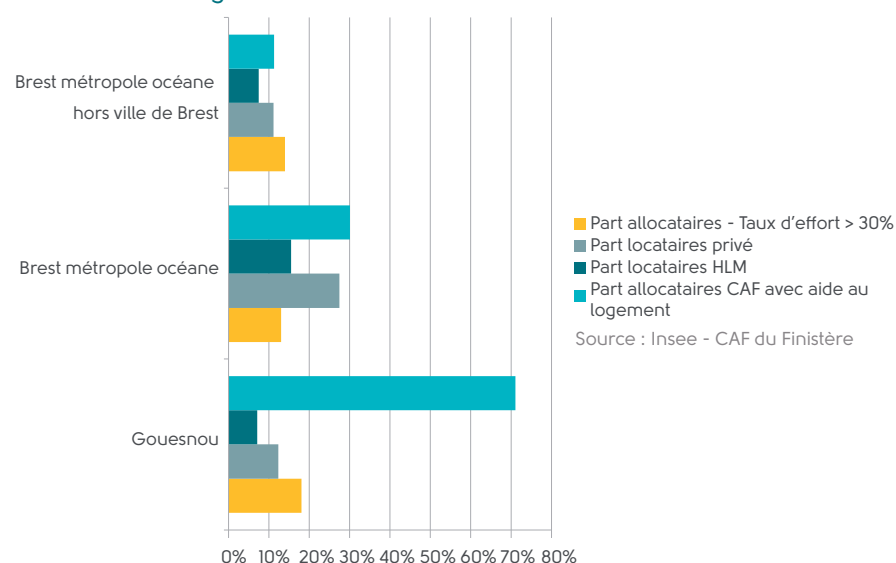
Composé de 91 % de maisons individuelles, occupé à 80 % par des propriétaires, le parc de logement de Gouesnou offre néanmoins des possibilités de location assez importantes comparativement aux autres communes de l'agglomération, notamment dans le parc privé. Ainsi, au bourg de Gouesnou, le quart des résidences principales est destiné à la location. Même si la part des logements sociaux demeure dans la moyenne de l'agglomération hors Brest, leur nombre a plus que doublé depuis 2002 pour atteindre 179 en 2011. Ces logements sociaux sont répartis de façon similaire dans les 3 quartiers composant la commune.

Gouesnou est la commune dans laquelle, proportionnellement, l'effort en faveur du logement social a été le plus important au cours des 10 dernières années. La proportion des allocataires de la CAF bénéficiaires d'une aide au logement (7,3 %) demeure néanmoins inférieure à celle de la communauté urbaine hors ville de Brest (11,3 %). Parmi les 250 ménages percevant une aide au logement, 177 sont locataires (77 %) dont 99 dans le parc public (40 %). 18 % de ces ménages consacrent plus de 30 % de leurs ressources aux dépenses de logement, ce qui est supérieur de 4 points à la moyenne des autres communes de Brest métropole océane hors ville centre.



Photo : Mairie de Gouesnou - Benjamin Deroche - Brest métropole océane

Indicateurs de logements



« Gouesnou est la commune dans laquelle, proportionnellement, l'effort en faveur du logement social a été le plus important au cours des 10 dernières années »

Quartier	Résidences principales 2009	Part appartements	Part locataires parc privé	Part locataires parc social	Part allocataires CAF avec aide au logement	Allocataires - taux d'effort >30%
Gouesnou Est	868	12,0%	12,3%	6,8%		
Bourg	764	18,4%	17,5%	7,7%		
Gouesnou Ouest	763	3,8%	7,2%	7,3%		
Gouesnou	2 449	11,4%	12,3%	7,1%	71,1%	18,1%
Brest métropole océane	97 750	56,8%	63,9%	15,5%	27,4%	13,0%
Brest métropole océane hors ville de Brest	25 710	13,0%	13,9%	7,5%	11,1%	14,0%

Source : Insee - CAF du Finistère

Un fort taux d'activité malgré une proportion importante de jeunes retraités

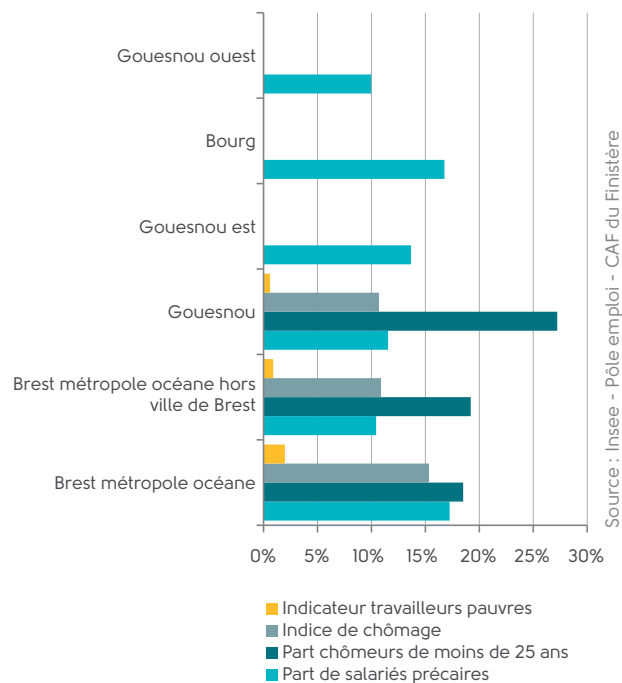
À Gouesnou, le taux d'activité de la population de 15 à 64 ans (70,3%) est supérieur de 2 points à la moyenne de la communauté urbaine malgré une proportion de retraités de moins de 65 ans relativement élevée (12,4%). Même si la demande d'emploi a connu une très forte progression entre 2008 et 2011, l'indice de chômage se situe dans la moyenne de celui des autres communes de Brest métropole océane hors Brest. Au 31 décembre 2011, parmi les 310 demandeurs d'emploi de catégorie ABC de Gouesnou, 27 % ont moins de 25 ans. Cette proportion est la plus élevée de la communauté urbaine, elle est supérieure de 8 points à la moyenne de l'agglomération. En revanche, le chômage de longue durée est moins important à Gouesnou. Il concerne le tiers des demandeurs d'emploi, proportion la plus faible de la communauté.

En termes d'activité de la population, Gouesnou se distingue des autres communes par une plus faible proportion d'ouvriers et une plus grande proportion de professions intermédiaires. Quant aux salariés résidant dans la commune, 11,6% d'entre eux sont soumis à la précarité de l'emploi (CDD, INTERIM, emploi aidé). Cette proportion est légèrement supérieure à celle mesurée dans la communauté urbaine, exception faite de la ville de Brest. La précarité de l'emploi vue au travers des indicateurs issus du recensement montre des difficultés plus importantes au bourg de Gouesnou (16,8% des salariés). Néanmoins, la part des travailleurs pauvres identifiée au travers des indicateurs RSA de la CAF est très faible à Gouesnou : 0,6%, niveau le plus bas de l'ensemble de Brest métropole océane.



Photo : Commerces de Gouesnou - ADEUPa

Indicateurs d'activité



« Même si la demande d'emploi a connu une très forte progression entre 2008 et 2011, l'indice de chômage se situe dans la moyenne de celui des autres communes de Brest métropole océane hors Brest »

Quartier	Pop. active 2009	Taux d'activité	Taux d'emploi	Indice de chômage	Part chômeurs moins de 25 ans	Part de salariés précaires	Indicateur travailleurs pauvres
Gouesnou Est	925	70,0%	92,6%			13,7%	
Bourg	893	71,7%	93,6%			16,8%	
Gouesnou Ouest	1 031	69,6%	94,5%			10,0%	
Ville de Gouesnou	2 913	70,3%	93,6%	10,7%	27,2%	11,6%	0,6%
Brest métropole océane	94 751	67,7%	87,8%	15,4%	18,5%	17,2%	2,0%
Brest métropole océane hors ville de Brest	29 242	68,1%	92,6%	10,9%	19,2%	10,4%	0,9%
Brest métropole océane hors ville de Brest	29 242	68,1%	92,6%	10,9%	19,2%	10,4%	0,9%

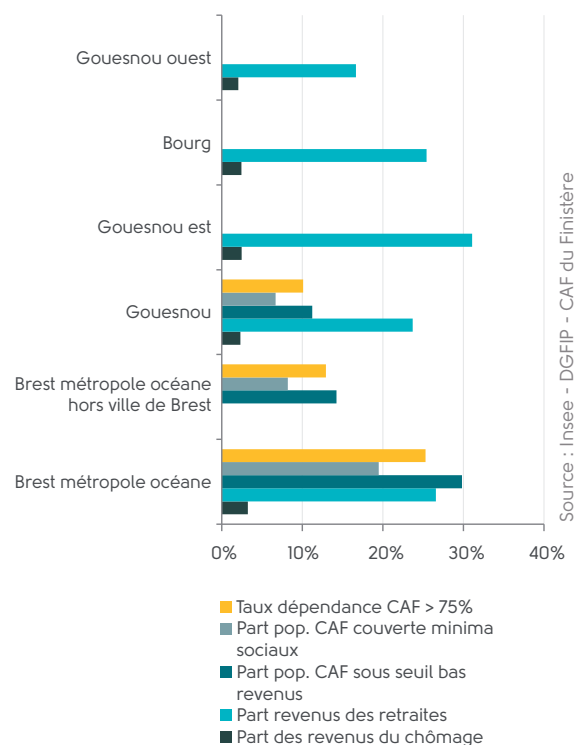
Source : Insee - Pôle emploi - CAF du Finistère

Un niveau de revenu fiscal élevé

Avec un revenu fiscal médian de 20 922 euros par unité de consommation, Gouesnou se situe au 14^{ème} rang finistérien. Le niveau de revenu en dessous duquel se situent 10% des ménages les plus pauvres, 11 754 euros par unité de consommation, est également parmi les plus élevés du département (3^{ème} rang après Bohars et Loperhet). C'est dans la partie ouest de la commune que les revenus fiscaux sont les plus conséquents. Le revenu fiscal médian par unité de consommation y est supérieur de près de 800 euros à celui de l'ensemble de la commune. À l'Est de la commune, en revanche, les habitants ont un revenu légèrement inférieur du fait de nombreux retraités. En effet, 31% des revenus fiscaux des habitants de ce secteur proviennent de pension, soit 7 points de plus qu'au niveau communal.

En outre, l'échelle des revenus fiscaux des ménages est particulièrement resserrée avec un rapport de 3,3 entre les 10% les plus aisés et les 10% les plus modestes. En moyenne, cet écart est de 4,9 dans la communauté urbaine de Brest métropole océane, de 4 dans le Finistère et de 4,1 en Bretagne. Ce niveau de revenus plutôt élevé se traduit par une part de ménages impossibles (65%) supérieure de 8 points à la moyenne de l'agglomération. Les indicateurs de précarité financière issus de la CAF du Finistère témoignent de la situation plutôt favorable de la population communale. Ainsi, seuls 11% de la population couverte par la CAF se situent sous le seuil de bas revenus (982 € par mois en 2011), proportion la plus faible de l'agglomération après Bohars. De même, Gouesnou est la commune dans laquelle la part de la population couverte par les minima sociaux gérés par la CAF est la plus faible (6,7%).

Indicateurs de revenus



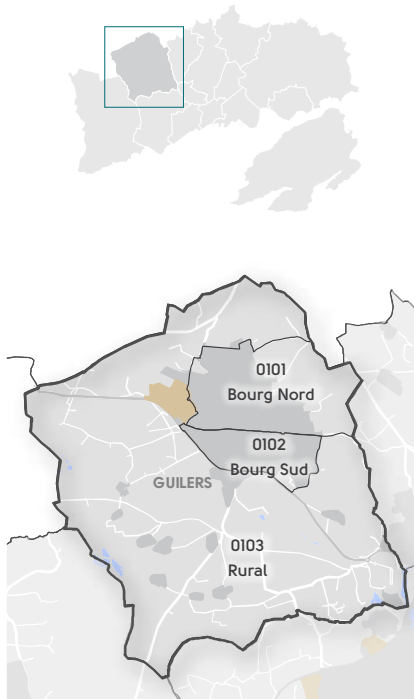
65%

Part de ménages impossibles supérieur de 8 points à la moyenne de l'agglomération

Quartier	Revenu fiscal médian	Revenu fiscal - 1 ^{er} décile	Part du chômage	Part des retraites	Part ménages impossibles	Part pop. CAF sous seuil bas revenus	Part pop. CAF couverte minima sociaux	Taux de dépendance CAF >75% des revenus
Gouesnou Est	20 008	11 089	2,5%	31,1%	58,6%			
Bourg	20 084	10 892	2,4%	25,4%	64,5%			
Gouesnou Ouest	23 220	12 532	2,1%	16,6%	74,3%			
Gouesnou	20 922	11 754	2,3%	23,7%	65,1%	11,2%	6,7%	10,1%
Brest métropole océane	18 798	7 125	3,2%	26,6%	57,1%	29,8%	19,5%	25,3%
Brest métropole océane hors ville de Brest						14,2%	8,2%	12,9%

Source : Insee - DGFIP - CAF du Finistère

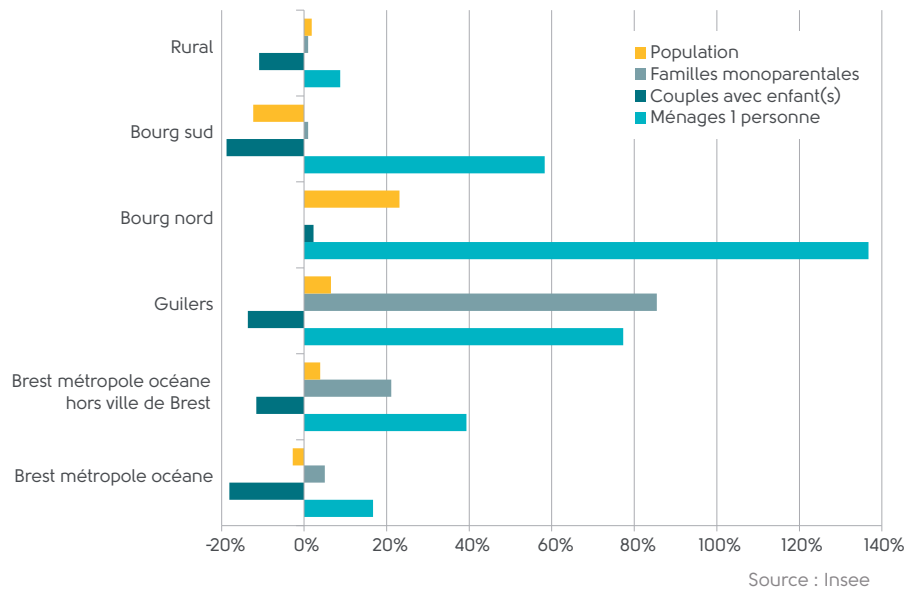
VILLE DE GUILERS



Une progression de la population malgré un vieillissement très important

Entre 1999 et 2009, la population de Guilers a progressé à un rythme soutenu, +6,5%, 3^{ème} augmentation la plus forte de Brest métropole océane. C'est au nord du bourg de Guilers que la population s'est accrue le plus fortement avec une hausse de 23%, soit 777 habitants. Cet accroissement a permis de compenser la baisse démographique intervenue au sud (-12%) du fait du

Évolution de la structure des ménages de 1999 à 2009



vieillessement important de la population.

La progression de la population ne parvient pas à inverser la tendance au vieillissement. Ainsi, alors que le nombre d'habitants de moins de 45 ans s'est réduit de 8%, celui des 45 ans et plus a augmenté de 31%. Ce vieillissement est particulièrement important à partir de 75 ans : dans ce cas, la population a été multipliée par 2,5 en 10 ans (+310 personnes). Ce déséquilibre de la pyramide des âges se traduit par un nombre de plus en plus élevé de ménages d'une personne (+77%).

Guilers demeure néanmoins la commune dans laquelle la part des personnes vivant seules dans leur logement est la plus faible de la communauté urbaine. Parallèlement, le nombre de couples avec enfant(s) est en recul de 14% au cours de la décennie précédente. Malgré cela, la commune conserve une structure de ménages plutôt

familiale puisque 45% des ménages sont constitués d'une famille avec enfant, qu'il s'agisse d'un couple ou d'une famille monoparentale.

Cette composition familiale des ménages explique pour partie le taux de couverture de la CAF relativement élevé, 69% pour une moyenne de 46% dans l'agglomération hors ville de Brest. Ainsi, à Guilers, 78% des allocataires de la CAF sont des ménages avec enfants, proportion supérieure de 7 points à celle de la communauté urbaine hors Brest.



Photo : Michel Coquil - Brest métropole océane

Quartier	Pop. 2009	Evol. 1999-2009	Part des moins de 25 ans	Familles couple avec enfants	Familles mono-parentales	Personnes seules	Tx couverture de la CAF
Bourg Nord	4 137	23,1%	34,8%	41,2%	9,7%	18,3%	
Bourg Sud	2 425	-12,3%	26,6%	28,0%	6,8%	27,6%	
Rural	837	1,9%	31,4%	40,5%	5,4%	18,9%	
Guilers	7 399	6,5%	31,8%	36,6%	8,2%	21,7%	48,9%
Brest métropole océane	207 683	-2,7%	33,7%	22,6%	8,2%	43,5%	48,8%
Brest métropole océane hors ville de Brest	66 368	3,9%	32,2%	35,8%	7,1%	24,9%	45,6%

Source : Insee - CAF du Finistère

Une très faible proportion d'appartements

Guilers est la commune de Brest métropole océane dans laquelle les maisons individuelles sont proportionnellement les plus nombreuses (92%). En conséquence, la part des appartements y est faible, à un niveau équivalent à celui de Plougastel-Daoulas. Entre 1999 et 2009, l'Insee recense 74 appartements supplémentaires dans la commune dont 62 au nord du bourg de Guilers. Comme dans les autres communes de l'agglomération, les propriétaires sont largement majoritaires.

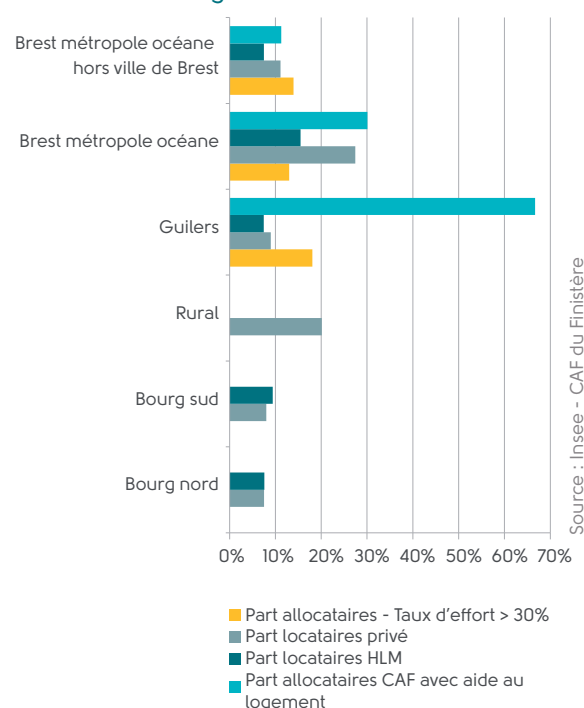
La particularité de la commune réside dans la faiblesse de son parc locatif privé qui ne représente que 9% des résidences principales de la commune, niveau le plus bas de l'ensemble de la communauté urbaine. Quant aux logements sociaux, 222 en 2011, leur nombre s'est accru de 56% en 10 ans. Ils représentent désormais 7,5% des résidences principales, 9,4% dans le sud du bourg et 7,6% au nord. Cette offre locative peu importante se traduit par une proportion d'allocataires de la CAF bénéficiaires d'une aide au logement (5,6%) inférieure à la moyenne des autres communes hors ville de Brest (11,3%).

La typologie des aides au logement attribuées aux allocataires de Guilers se singularise par une part supérieure de l'ALF comparativement aux autres communes. L'allocation de logement familiale représente 24% des aides au logement à Guilers et 16% en moyenne dans la communauté urbaine hors ville de Brest.



Photo : Construction neuve - ADEUPa

Indicateurs de logements



Quartier	Résidences principales 2009	Part appartements	Part locataires parc privé	Part locataires parc social	Part allocataires CAF avec aide au logement	Allocataires - taux d'effort >30%
Bourg Nord	1 502	6,6%	7,5%	7,6%		
Bourg Sud	1 009	11,1%	8,0%	9,4%		
Rural	291	2,1%	20,1%	0,0%		
Guilers	2 801	7,7%	9,0%	7,5%	66,7%	18,1%
Brest métropole océane	97 750	56,8%	63,9%	15,5%	27,4%	13,0%
Brest métropole océane hors ville de Brest	25 710	13,0%	13,9%	7,5%	11,1%	14,0%

Source : Insee - CAF du Finistère

Une forte proportion d'ouvriers et d'employés

Guilers est la commune de Brest métropole océane dans laquelle l'Insee recense la plus forte proportion d'employés et d'ouvriers (51,6%). De ce point de vue, le peuplement du bourg est très homogène. Seule la partie non agglomérée se différencie par une proportion de cadres qui atteint 21% pour une moyenne communale de 15,6% de la population active de 15 à 64 ans, de 3 points inférieure à la moyenne des communes de Brest métropole océane hors ville centre. Parmi les 2 735 salariés recensés, 288 occupaient un emploi précaire, soit 10,5%. Ce pourcentage est conforme à la moyenne de l'agglomération hors ville de Brest mais bien inférieur à celui de l'ensemble de la communauté urbaine (17,2%).

Par ailleurs, Guilers figure parmi les communes dans lesquelles l'indicateur de chômage est le plus faible en 2011. Les 286 demandeurs d'emploi au 31 décembre 2011 représentaient 9,1% de la population active. Seule la commune de Bohars se situe à un niveau légèrement inférieur (8,7%).

Néanmoins, la part des chômeurs de moins de 25 ans (20,6%) est supérieure à la moyenne de la communauté urbaine avec ou sans Brest et les chômeurs de longue durée (plus d'un an) sont proportionnellement plus nombreux qu'ailleurs (38% pour une moyenne de 37% dans l'ensemble de la communauté urbaine). Quant aux travailleurs pauvres, tels que définis par la CAF, ils étaient au nombre de 20 au 31 décembre 2011, soit 0,7% des salariés, niveau inférieur à la moyenne.

Indicateurs d'activité

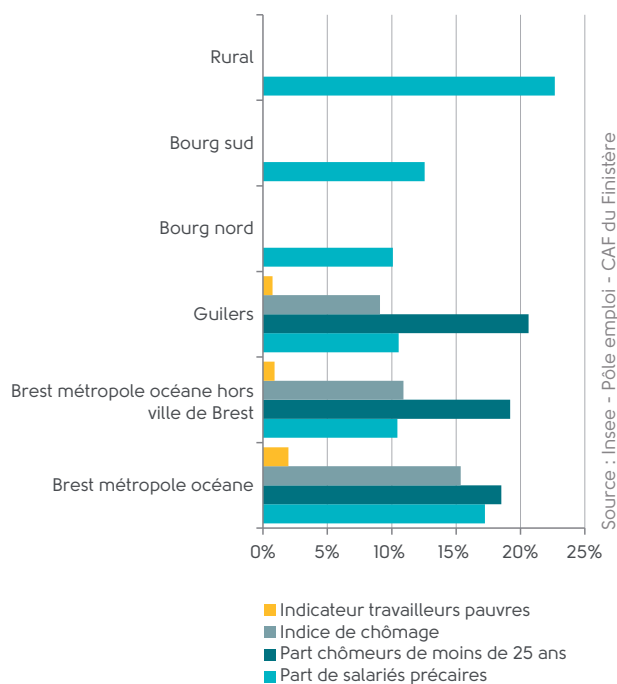


Photo : Julien Ogor - Brest métropole océane

Quartier	Pop. active 2009	Taux d'activité	Taux d'emploi	Indice de chômage	Part chômeurs moins de 25 ans	Part de salariés précaires	Indicateur travailleurs pauvres
Bourg Nord	1 835	68,4%	94,5%			10,1%	
Bourg Sud	908	67,2%	93,6%			12,6%	
Rural	403	74,3%	92,7%			22,7%	
Guilers	3 147	68,7%	94,0%	9,1%	20,6%	10,5%	0,7%
Brest métropole océane	94 751	67,7%	87,8%	15,4%	18,5%	17,2%	2,0%
Brest métropole océane hors ville de Brest	29 242	68,1%	92,6%	10,9%	19,2%	10,4%	0,9%
Brest métropole océane hors ville de Brest	29 242	68,1%	92,6%	10,9%	19,2%	10,4%	0,9%

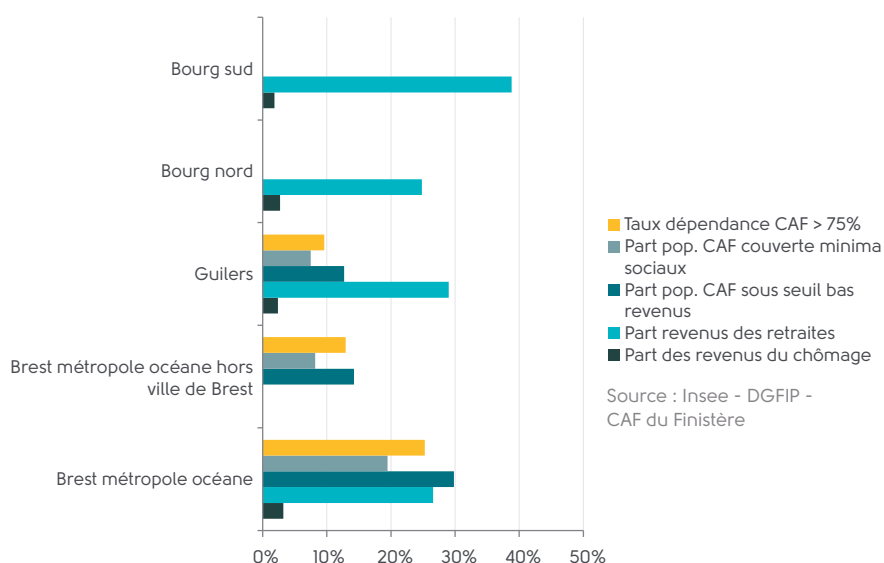
Source : Insee - Pôle emploi - CAF du Finistère

Des revenus moyens et plus homogènes qu'ailleurs

Le revenu fiscal médian par unité de consommation des ménages guiliériens, 19 971 €, place la commune à un niveau inférieur à celui des autres communes de l'agglomération, exception faite de la ville de Brest (17 565 €) et de celle de Plouzané (19 901 €). Ce niveau de revenus est à lier avec l'importance des classes moyennes dans la population de Guilers. C'est au sud du bourg de Guilers que les revenus fiscaux sont les plus faibles du fait d'une proportion de retraités supérieure à la moyenne. Parmi l'ensemble des communes de Brest métropole océane, Guilers est celle dans laquelle l'amplitude des revenus est la plus faible : 80% des ménages ont un revenu fiscal compris entre 11 619 € et 19 971 €. Le rapport entre les 10% les plus aisés et les 10% les plus modestes n'est que de 2,9. À titre de comparaison, il se situe entre 3,2 à Plouzané et 6,1 à Brest. Les indicateurs de pauvreté de la CAF témoignent de cette homogénéité des revenus.

En effet, Guilers est la commune dans laquelle ils sont parmi les plus bas. La part des allocataires dont les ressources dépendent à plus de 75 % des prestations versées par la CAF n'y est que de 9,6 % (12,9 % en moyenne dans la communauté urbaine hors Brest). De même la proportion de la population couverte par les minima sociaux gérés par la CAF est de 7,5 % : seule la commune de Gouesnou se situe à un niveau inférieur. Enfin, la population vivant sous le seuil de bas revenus (982 € par mois en 2011) représente 12,7 % de la population couverte par la CAF (448 personnes) soit 1,5 point en dessous du niveau de l'ensemble des communes de Brest métropole océane hors ville de Brest.

Indicateurs de revenus



« Parmi l'ensemble des communes de Brest métropole océane, Guilers est celle dans laquelle l'amplitude des revenus est la plus faible »

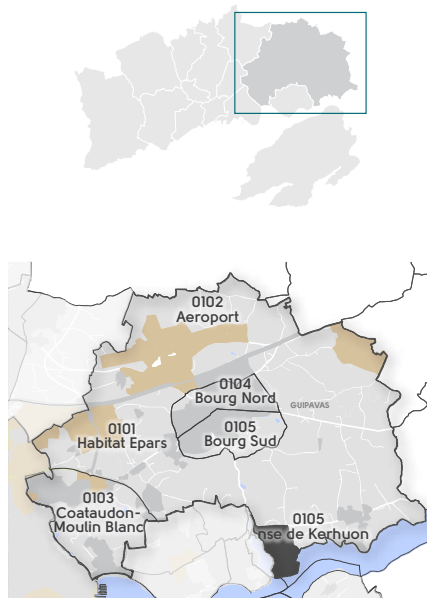
7,5%

Proportion de la population couverte par les minima sociaux gérés par la CAF

Quartier	Revenu fiscal médian	Revenu fiscal - 1 ^{er} décile	Part du chômage	Part des retraites	Part ménages imposables	Part pop. CAF sous seuil bas revenus	Part pop. CAF couverte minima sociaux	Taux de dépendance CAF >75% des revenus
Bourg Nord	20 452	11 679	2,7%	24,8%	69,9%			
Bourg Sud	19 165	11 897	1,9%	38,8%	63,8%			
Guilers	19 971	11 619	2,4%	29,0%	67,0%	12,7%	7,5%	9,6%
Brest métropole océane	18 431	7 085	3,2%	26,6%	58,0%	29,8%	19,5%	25,3%
Brest métropole océane hors ville de Brest						14,2%	8,2%	12,9%

Source : Insee - DGFiP - CAF du Finistère

VILLE DE GUIPAVAS



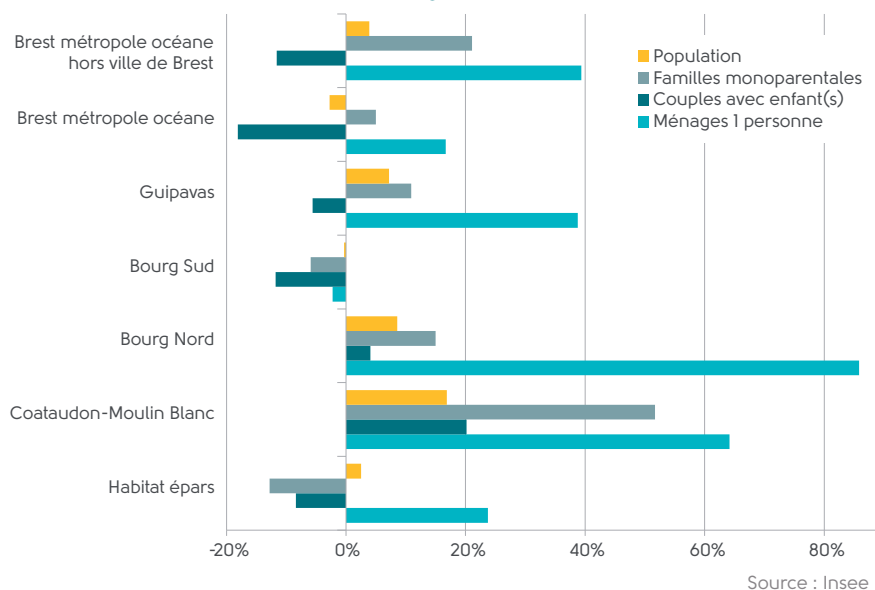
Une progression importante de la population due à l'arrivée de ménages avec enfants

La population de Guipavas a progressé de 7,2% entre 1999 et 2009, soit 908 habitants supplémentaires. Cette croissance a pour origine l'arrivée de familles avec enfant(s). En effet, la commune a connu un excédent migratoire important de population de 30 à 44 ans ainsi que de moins de 15 ans. De ce fait, à Guipavas, le nombre d'enfants de moins de 14 ans a progressé de 5% alors qu'il a baissé de 11% dans l'ensemble de la communauté urbaine et de 5% lorsque l'on ne tient pas compte de la ville de Brest. De même, le nombre de familles couples avec enfant(s) s'est réduit à un rythme deux fois moindre que dans l'ensemble de



Photo : Simon Cohen - Brest métropole océane

Évolution de la structure des ménages de 1999 à 2009



Source : Insee

la communauté urbaine hors ville de Brest. Ces familles constituent désormais 37,5% des ménages vivant à Guipavas, proportion supérieure de 2 points à la moyenne des communes périphériques de Brest. Cette progression de la population s'est opérée dans deux secteurs. Celui de Coataudon/Moulin Blanc a vu sa population augmenter de près de 17% et de 34% en ce qui concerne les moins de 25 ans. Dans ce quartier, les familles couples avec enfant(s) représentent désormais 41% des ménages, taux le plus élevé de la commune. Quant au nord du Bourg de Guipavas, la population a progressé de près de 9% ; les couples avec enfant(s) y constituent 37% des ménages. Témoin de cette population familiale, les allocataires avec enfant(s) constituent 75% des ménages couverts par la CAF en 2011, proportion supérieure de 4 points

à la moyenne des communes de Brest métropole océane hors ville centre. Malgré cet apport de population plutôt jeune, la ville de Guipavas n'échappe pas au phénomène général de vieillissement de la population, même s'il est moindre que dans d'autres communes. Ainsi, la population de 75 ans ou plus a progressé de 53% en 10 ans, passant de 650 à 990 personnes.

	Popu- lation 2009	Evo- lution 1999- 2009	Part des moins de 25 ans	Familles couple avec enfants	Familles monopa- rentales	Per- sonnes seules	Tx cou- verture de la CAF
Habitat épars	2 593	2,5%	31,1%	39,3%	4,6%	20,7%	
Coataudon- Moulin Blanc	3 843	16,9%	33,6%	41,0%	6,4%	19,4%	
Bourg Nord	3 810	8,6%	33,0%	36,8%	7,7%	28,4%	
Bourg Sud	3 198	-0,3%	29,4%	33,4%	7,0%	24,2%	
Guipavas	13 496	7,2%	31,9%	37,5%	6,6%	23,5%	45,5%
Brest métro- pole océane	207 683	-2,7%	33,7%	22,6%	8,2%	43,5%	48,8%
Brest métropole océane hors ville de Brest	66 368	3,9%	32,2%	35,8%	7,1%	24,9%	45,6%

Source : Insee - CAF du Finistère

Malgré la forte progression du nombre d'appartements, la maison individuelle est largement majoritaire

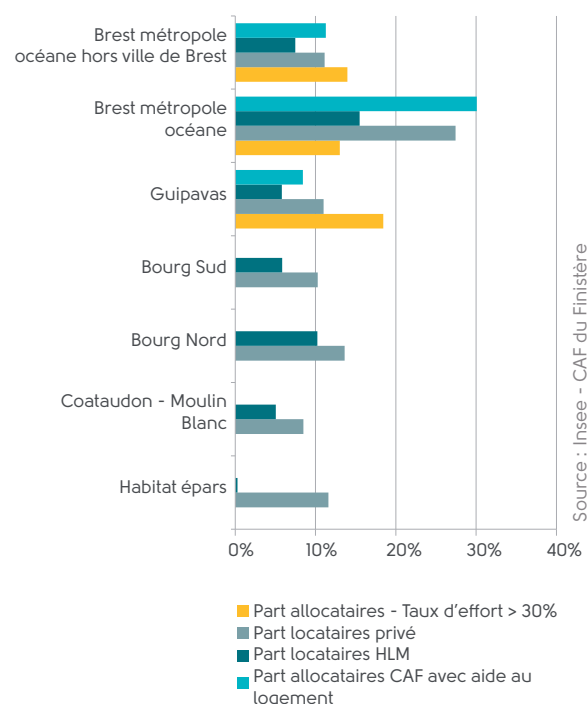
Les 5 200 résidences principales situées à Guipavas sont composées de 4 580 maisons (88%) et de 620 appartements (12%). Comme dans les autres communes de la communauté urbaine, exception faite de la ville de Brest, très peu de logements sont destinés à la location (17%) et le parc locatif social est relativement peu développé.

Malgré une production importante entre 2002 et 2011 (140 logements supplémentaires), les logements sociaux, 370 en 2011, ne constituent que 5,8% des résidences principales de la commune. Ces logements sont concentrés au nord du bourg de Guipavas où ils représentent 10% des résidences principales. Cette part modeste de logements locatifs, tant privés que publics, explique pour partie le faible pourcentage d'allocataires de la CAF bénéficiaires d'une aide au logement (8,4%). Parmi les 635 allocataires d'une aide au logement en 2011, 57% la perçoivent au titre de l'A.P.L., 25% au titre de l'A.L.S. et 18% de l'A.L.F., leur taux d'effort est légèrement supérieur à la moyenne du fait du peu d'offre locative sociale.



Photo : ADEUPa

Indicateurs de logements



Quartier	Résidences principales 2009	Part appartements	Part locataires parc privé	Part locataires parc social	Part allocataires CAF avec aide au logement	Allocataires - taux d'effort >30%
Habitat épars	984	1,7%	11,6%	0,3%		
Coataudon-Moulin Blanc	1 420	8,5%	8,5%	5,0%		
Bourg Nord	1 492	20,0%	13,6%	10,2%		
Bourg Sud	1 288	14,1%	10,3%	5,8%		
Guipavas	5 207	11,9%	11,0%	5,8%	8,4%	18,4%
Brest métropole océane	97 750	56,8%	63,9%	15,5%	27,4%	13,0%
Brest métropole océane hors ville de Brest	25 710	13,0%	13,9%	7,5%	11,1%	14,0%

Source : Insee - CAF du Finistère

Un taux d'activité élevé, une faible précarité de l'emploi

Le taux d'activité de la population de 15 à 64 ans résidant à Guipavas, 70,4 %, est le plus élevé de Brest métropole océane du fait d'une activité féminine plus développée qu'ailleurs. La population active de la commune est composée pour près de la moitié (49 %) d'employés et d'ouvriers et de 28 % de professions intermédiaires. Les cadres et professions intellectuelles supérieures (16,5 %) sont moins représentés que dans l'ensemble des communes de l'agglomération à l'exception des secteurs de Coataudon/Moulin Blanc et de la partie sud Bourg où leur proportion se situe entre 18 % et 19 % de la population active de 15 à 64 ans. Quant aux retraités de moins de 65 ans, leur proportion (11 %) est conforme à celle de la communauté urbaine hors ville de Brest. Parmi les 5 200 salariés habitant à Guipavas, seuls 420 (8 %) ont déclaré occuper un emploi précaire (C.D.D., Intérim ou emploi aidé). Ce taux est le plus faible de Brest métropole océane, inférieur de 2 points à celui de l'ensemble des communes périphériques de l'agglomération. Quant aux indicateurs de chômage, ils se situent à un niveau très proche de la moyenne. En décembre 2011, 646 demandeurs d'emploi de catégorie ABC étaient inscrits à Pôle emploi, soit un indice de chômage de 10,5%. Les jeunes constituaient 20% des chômeurs et le chômage de longue durée concernait 37% des demandeurs d'emploi.

Indicateurs d'activité

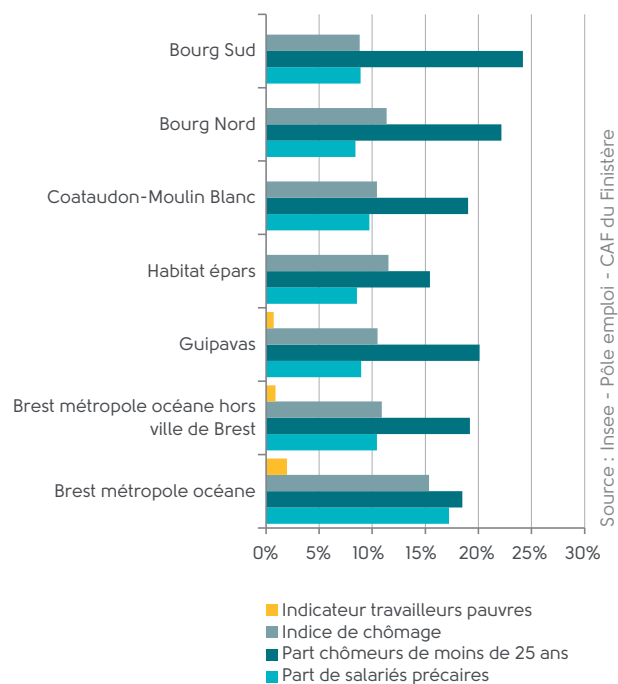


Photo : Jean-Yves Guillaume - Brest métropole océane

Quartier	Pop. active 2009	Taux d'activité	Taux d'emploi	Indice de chômage	Part chômeurs moins de 25 ans	Part de salariés précaires	Indicateur travailleurs pauvres
Habitat épars	1 179	67,9%	91,2%	11,5%	15,4%	8,6%	
Coataudon-Moulin Blanc	1 761	70,9%	94,4%		19,0%	9,7%	
Bourg Nord	1 788	71,5%	92,5%	11,4%	22,2%	8,4%	
Bourg Sud	1 404	69,9%	93,9%	8,8%	24,2%	8,9%	
Guipavas	6 165	70,4%	93,2%	10,5%	20,1%	8,1%	0,8%
Brest métropole océane	94 751	67,7%	87,8%	15,4%	18,5%	17,2%	2,0%
Brest métropole océane hors ville de Brest	29 242	68,1%	92,6%	10,9%	19,2%	10,4%	0,9%

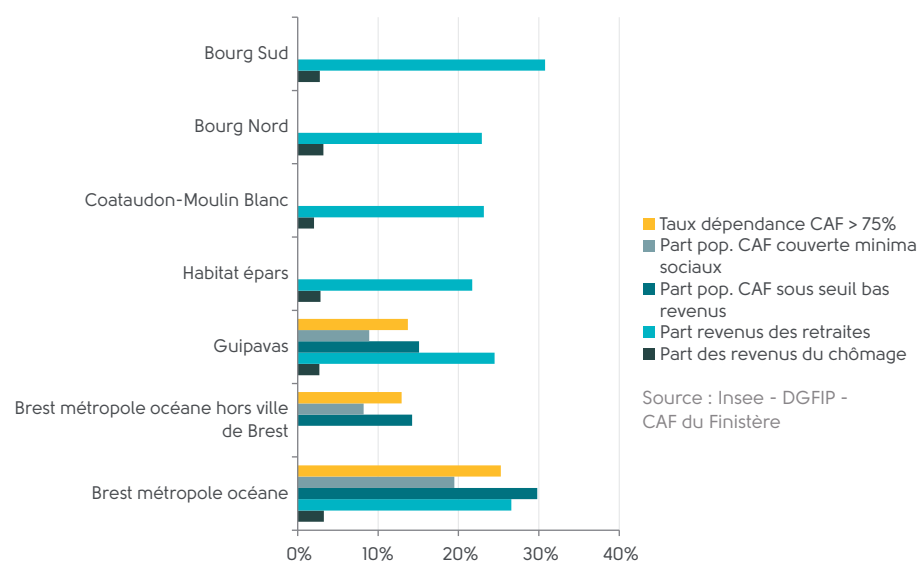
Source : Insee - Pôle emploi - CAF du Finistère

Des situations de précarité financière plus présentes qu'ailleurs malgré des indicateurs d'activité plutôt favorables

Le revenu fiscal médian par unité de consommation des ménages de Guipavas, 20 057 €, situe la commune au 5^{ème} rang des 7 communes de Brest métropole océane hors Brest. De même, la part des ménages imposables, 64,7%, place la commune dans une position plutôt basse comparativement aux autres communes. La répartition des revenus de ménages de Guipavas est relativement homogène puisque le rapport entre le niveau de revenu des 10% les plus aisés (plus de 35 359€ par an) et des 10% les plus modestes (moins de 11 004€ par an) n'est que de 3,3, ce qui est nettement inférieur à l'écart constaté aux échelons géographiques supérieurs. Néanmoins, on constate des écarts relativement importants entre les différents secteurs géographiques du territoire communal. Ainsi, le revenu fiscal médian des habitants de Coataudon/Moulin Blanc est supérieur de près de 2 000 euros à celui des résidents du nord du bourg de Guipavas. L'origine des revenus des ménages de la commune se singularise par une proportion relativement élevée de revenus provenant des bénéfices, 6,7%, en lien avec une proportion d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise de près de 5%.

Malgré le faible nombre de logements sociaux dans la commune, 904 personnes vivent dans un ménage dont les ressources mensuelles sont inférieures au seuil de bas revenus de 982 € par mois, soit 15% de la population couverte par la CAF hors étudiants et plus de 65 ans. Cette proportion est parmi les plus élevées de l'agglomération après Le Relecq-Kerhuon (19%) et Brest (37%). Elle a pour corollaire un pourcentage de la population couverte par les minima sociaux et de ménages très dépendants des prestations versées par la CAF supérieures à la moyenne de la communauté urbaine hors Brest.

Indicateurs de revenus



« Le revenu fiscal médian par unité de consommation des ménages de Guipavas, 20 057 €, situe la commune au 5^e rang des 7 communes de Brest métropole océane hors Brest »

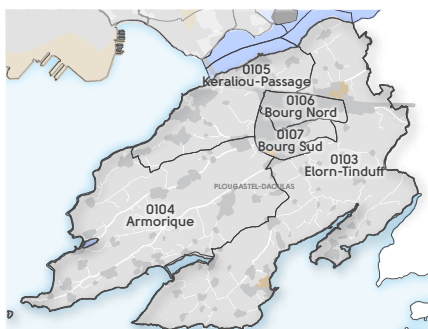
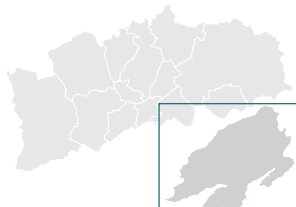
64,7%

Part des ménages imposables à Guipavas

Quartier	Revenu fiscal médian	Revenu fiscal - 1 ^{er} décile	Part du chômage	Part des retraites	Part ménages imposables	Part pop. CAF sous seuil bas revenus	Part pop. CAF couverte minima sociaux	Taux de dépendance CAF >75% des revenus
Habitat épars	21 331	11 118	2,8%	21,7%	66,0%			
Coataudon-Moulin Blanc	20 386	11 161	2,0%	23,2%	68,4%			
Bourg Nord	19 448	10 393	3,2%	22,9%	63,0%			
Bourg Sud	19 830	11 473	2,8%	30,8%	60,9%			
Guipavas	20 057	11 004	2,7%	24,5%	64,8%	12,7%	7,5%	9,6%
Brest métropole océane	18 431	7 085	3,2%		58,0%	29,8%	19,5%	25,3%
Brest métropole océane hors ville de Brest						15,1%	8,9%	13,7%

Source : Insee - DGFiP - CAF du Finistère

VILLE DE PLOUGASTEL- DAOULAS



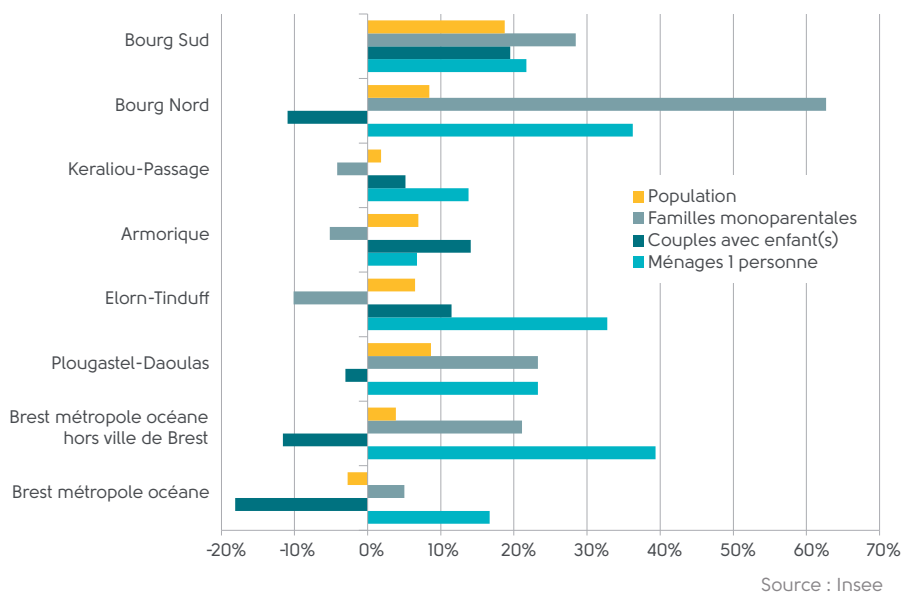
La plus forte progression de population de Brest métropole océane

Entre 1999 et 2009, la population de Plougastel-Daoulas a progressé de 8,7 % (+ 1 061 personnes) et atteint désormais le nombre de 13 304 habitants. C'est dans la partie sud du bourg que la progression a été la plus forte avec une augmentation de 19%, soit 432 habitants supplémentaires. Cette évolution est la plus importante de l'agglomération. Elle se traduit par une hausse de 7% du nombre d'enfants de moins de 15 ans et une moindre baisse du nombre de familles couple avec enfant(s). Ainsi entre 1999 et 2009, alors qu'en moyenne le nombre de couples avec enfant(s) a baissé de 12 % en moyenne dans la communauté urbaine hors ville de Brest, la diminution n'a été que de 3 % à Plougastel-Daoulas.



Photo : ADEUPa

Évolution de la structure des ménages de 1999 à 2009



Ces familles sont désormais proportionnellement plus représentées que dans l'ensemble des communes de Brest métropole océane hors Brest, respectivement 36,2 % et 35,8 % des ménages. Les familles avec enfant(s) constituent 73 % des ménages allocataires de la CAF, leur nombre a progressé de 0,2 % entre 2008 et 2011. À l'extrémité supérieure de la pyramide des âges, Plougastel-Daoulas est, immédiatement après Bohars, la commune dans laquelle la part des habitants de 75 ans et plus est la plus élevée: 10 %. Au vu des évolutions de la dernière décennie, il semble qu'à l'avenir le vieillissement de la population serait moins

rapide qu'ailleurs. En effet, la population de 60 à 74 ans a connu la progression la plus faible de Brest métropole océane entre 1999 et 2009, exception faite de la ville de Brest qui connaît un déficit migratoire dans cette tranche d'âge se traduisant par une baisse de population.

	Popu- lation 2009	Evo- lution 1999- 2009	Part des moins de 25 ans	Familles couple avec enfants	Familles mono- paren- tales	Per- sonnes seules	Tx cou- verture de la CAF
Elorn-Tinduff	2 808	6,5%	31,3%	39,7%	4,9%	17,3%	
Armorique	2 586	6,9%	31,0%	33,3%	11,0%	27,3%	
Keraliou-Passage	1 874	1,8%	32,8%	34,5%	8,9%	28,5%	
Bourg Nord	3 298	8,4%	30,2%	36,9%	5,2%	22,7%	
Bourg Sud	2 738	18,8%	29,3%	38,4%	3,3%	21,3%	
Plougastel-Daoulas	13 304	8,7%	30,9%	36,2%	7,1%	24,0%	42,4%
Brest métropole océane	207 683	-2,7%	33,7%	22,6%	8,2%	43,5%	48,8%
Brest métropole océane hors ville de Brest	66 368	3,9%	32,2%	35,8%	7,1%	24,9%	45,6%

Source : Insee - CAF du Finistère

Malgré les constructions récentes, la part des logements collectifs demeure faible

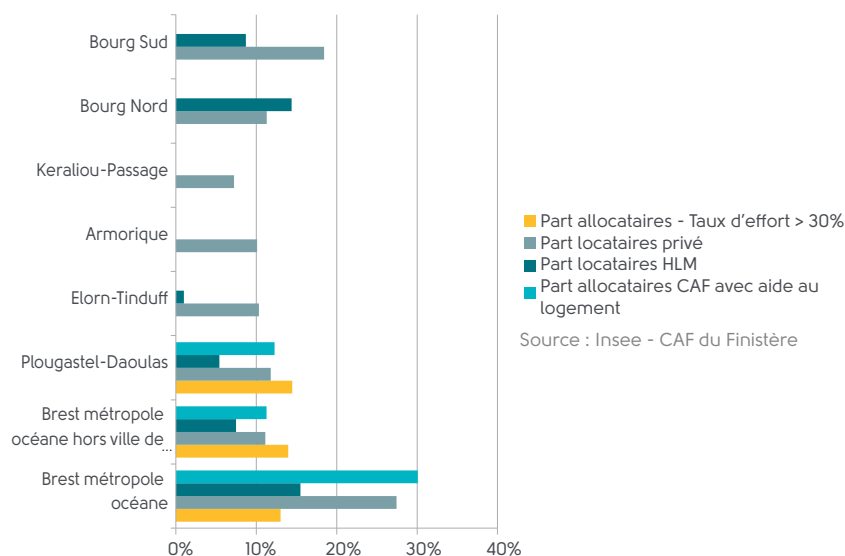
La commune de Plougastel-Daoulas est celle dans laquelle la part des maisons individuelle est la plus importante (91,2 %) malgré un niveau de construction de logements collectifs soutenu comparativement aux autres communes. De même, la proportion de logements sociaux demeure l'une des plus faibles de la communauté urbaine (5,4 %), malgré une production relativement importante au cours de ces dernières années: 166 logements sociaux ont été construits entre 2002 et 2011. Ces logements sociaux sont localisés au centre de la commune. Ainsi, au nord du bourg, ils constituent 14 % des résidences principales et au sud près de 9 %. Comme dans la majorité des autres communes de Brest métropole océane, exception faite de la ville de Brest, plus de 80 % des ménages sont propriétaires de leur logement (81,5 %). Néanmoins, dans la partie agglomérée de la commune, les locataires constituent plus du quart des ménages: 26 % au nord et 27 % au sud.

Malgré cette faible proportion de logements destinés à la location, la part des allocataires bénéficiaires d'une aide au logement (12,3 %) est supérieure d'un point à la moyenne de la communauté urbaine hors Brest. Ainsi, parmi ces allocataires (615 ménages), près de 4 sur 10 sont propriétaires de leur logement et le tiers est locataire d'un logement privé. Cette répartition transparait dans la part des différentes aides au logement gérées par la CAF. Ainsi, Plougastel-Daoulas est avec Bohars, la commune dans laquelle la part de l'APL est la plus faible, 43 % pour une moyenne communautaire de 54 % hors ville de Brest.



Photo : Construction neuve - Plougastel-Daoulas - ADEUPa

Indicateurs de logements



Source : Insee - CAF du Finistère

Quartier	Résidences principales 2009	Part appartements	Part locataires parc privé	Part locataires parc social	Part allocataires CAF avec aide au logement	Allocataires - taux d'effort >30%
Elorn-Tinduff	1 100	0%	10,3%	1,0%		
Armorique	1 023	0,5%	10,1%	0,0%		
Keraliou-Passage	709	0,4%	7,2%	0,0%		
Bourg Nord	1 178	16,2%	11,3%	14,4%		
Bourg Sud	1 093	21,4%	18,4%	8,7%		
Plougastel-Daoulas	5 103	6,6%	11,8%	5,4%	12,3%	14,5%
Brest métropole océane	97 750	56,8%	63,9%	15,5%	27,4%	13,0%
Brest métropole océane hors ville de Brest	25 710	13,0%	13,9%	7,5%	11,1%	14,0%

Source : Insee - CAF du Finistère

VILLE DE PLOUGASTEL- DAOULAS

Une forte proportion de cadres mais une précarité de l'emploi et des indicateurs de chômage à des niveaux relativement élevés

Le taux d'activité de la population de 15 à 64 ans résidant à Plougastel-Daoulas (69%) est légèrement supérieur à la moyenne tant en ce qui concerne les hommes que les femmes. Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 21% de ces actifs, niveau supérieur de plus de 2 points à celui estimée dans l'ensemble de l'agglomération hors Brest. Dans le secteur de Keraliou/Le Passage, leur pourcentage atteint même 37%. De ce point de vue, la commune se situe au 3^e rang après Le Relecq-Kerhuon (22%) et Bohars (27%). La particularité principale de la population active communale tient dans le maintien de l'agriculture. En effet, l'Insee estime à 110 le nombre d'agriculteurs exploitants, soit 2% de la population active et 36% de l'ensemble des agriculteurs exploitants de Brest métropole océane. Les artisans, commerçants ou chefs d'entreprise sont également proportionnellement plus nombreux dans la commune. Leur proportion dans la population active, 6%, est la plus élevée de la communauté urbaine. Quant à la précarité de l'emploi, les habitants de Plougastel-Daoulas sont dans une position légèrement plus défavorable que dans les autres communes en moyenne. On peut penser que la saisonnalité des emplois liés à l'agriculture explique pour partie cette situation. Ainsi, 12% des salariés occupent un emploi précaire (10% en moyenne dans l'agglomération hors Brest).

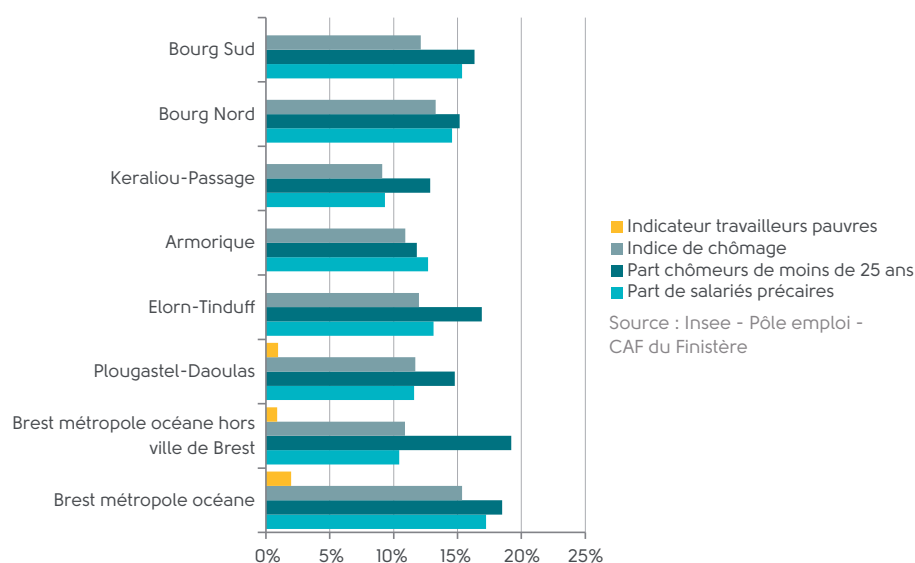


Photo : ADEUPa

Quant à l'indicateur de chômage, 11,7%, il est supérieur de près d'un point à celui de l'ensemble des communes périphériques. Alors que les jeunes sont moins touchés qu'ailleurs par le chômage, les 50 ans et plus connaissent plus de difficultés: ils représentent 24% des demandeurs d'emploi

de Plougastel-Daoulas pour une moyenne de 16% à Brest métropole océane (22% lorsque l'on excepte la ville de Brest). Quant aux travailleurs pauvres estimés par la CAF au travers du RSA-activité, ils étaient au nombre de 44 en 2011, soit 1% des salariés de la commune.

Indicateurs d'activité



Indicateur travailleurs pauvres
Indice de chômage
Part chômeurs de moins de 25 ans
Part de salariés précaires

Source : Insee - Pôle emploi - CAF du Finistère

Quartier	Pop. active 2009	Taux d'activité	Taux d'emploi	Indice de chômage	Part chômeurs moins de 25 ans	Part de salariés précaires	Indicateur travailleurs pauvres
Elorn-Tinduff	1 234	72,9%	94,6%	12,0%	16,9%	13,1%	
Armorique	1 164	68,4%	91,7%		11,8%	12,7%	
Keraliou-Passage	768	64,7%	94,6%	9,1%	12,9%	9,3%	
Bourg Nord	1 340	70,0%	89,8%	13,3%	15,2%	14,6%	
Bourg Sud	1 211	68,2%	90,6%	12,1%	16,3%	15,3%	
Plougastel-Daoulas	5 717	69,1%	92,0%	11,7%	14,8%	11,6%	1,0%
Brest métropole océane	94 751	67,7%	87,8%	15,4%	18,5%	17,2%	2,0%
Brest métropole océane hors ville de Brest	29 242	68,1%	92,6%	10,9%	19,2%	10,4%	0,9%

Source : Insee - Pôle emploi - CAF du Finistère

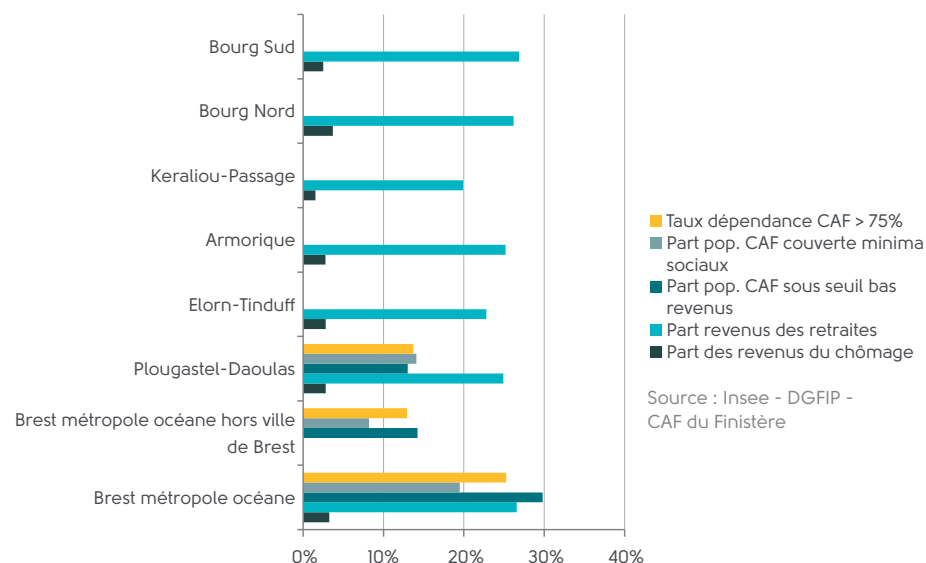
Un revenu fiscal médian plutôt élevé, mais des disparités plus importantes que dans la majorité des autres communes

Avec un revenu fiscal médian par unité de consommation de 20 960 €, Plougastel-Daoulas se situe dans le trio de tête des communes de Brest métropole océane. 8 ménages sur 10 ont un revenu fiscal par unité de consommation qui se situe entre 10 322€ et 40 904 €. Cette échelle de revenus est néanmoins parmi les plus étendues de l'agglomération avec un rapport de 3,9 entre ces deux extrémités. Ainsi, la part des ménages imposés (64,3 %) est parmi les plus basses de l'ensemble de l'agglomération.

Comme semblent l'indiquer les indicateurs d'activité, la commune s'illustre par une grande diversité de situations et des contrastes géographiques importants. Ainsi, alors que dans le secteur Keraliou/Le Passage, 78 % des ménages sont imposables, dans le secteur Elorn/Tinduff leur part est de 61 %. La proportion relativement importante de ménages non imposables peut trouver une partie de son explication dans l'importance de l'agriculture à Plougastel-Daoulas générant de faibles niveaux de retraite. De même, on observe un écart très important entre le revenu fiscal des habitants de Keraliou/Le Passage (29 580 €) et ceux résidant dans la partie nord du bourg (19 082 €).

En outre, 709 personnes vivent dans un ménage dont les revenus sont inférieurs au seuil de bas revenus calculé par la CAF (982 € par mois), soit 13% de la population couverte par cet organisme, hors étudiants et plus de 65 ans.

Indicateurs de revenus



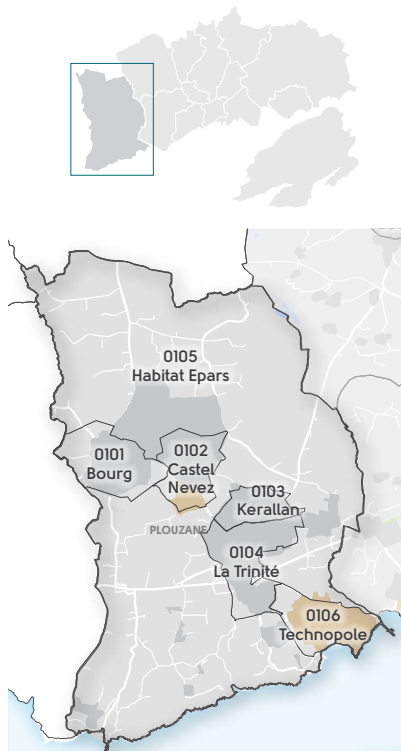
Ce pourcentage est certes inférieur à la moyenne, mais la population dont les ressources dépendent à plus de 75% des prestations versées par la CAF est de 14%, supérieure d'1 point à celle calculée pour l'agglomération hors ville de Brest.

69%
Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans

Quartier	Revenu fiscal médian	Revenu fiscal - 1 ^{er} décile	Part du chômage	Part des retraites	Part ménages imposables	Part pop. CAF sous seuil bas revenus	Part pop. CAF couverte minima sociaux	Taux de dépendance CAF >75% des revenus
Elorn-Tinduff	20 616	10 164	2,8%	22,8%	61,3%			
Armorique	22 094	10 711	2,8%	25,2%	63,7%			
Keraliou-Passage	29 580	13 418	1,5%	19,9%	77,8%			
Bourg Nord	19 008	9 099	3,7%	26,2%	61,5%			
Bourg Sud	19 589	10 261	2,5%	26,9%	62,6%			
Plougastel-Daoulas	20 960	10 322	2,6%	24,0%	64,3%	13,0%	7,7%	14,1%
Brest métropole océane	18 431	7 085	3,2%	26,6%	58,0%	29,8%	19,5%	25,3%
Brest métropole océane hors ville de Brest						15,1%	8,9%	13,7%

Source : Insee - DGFIP - CAF du Finistère

VILLE DE PLOUZANÉ*



*Le quartier du Technopole est insuffisamment peuplé pour permettre l'utilisation des résultats du recensement.

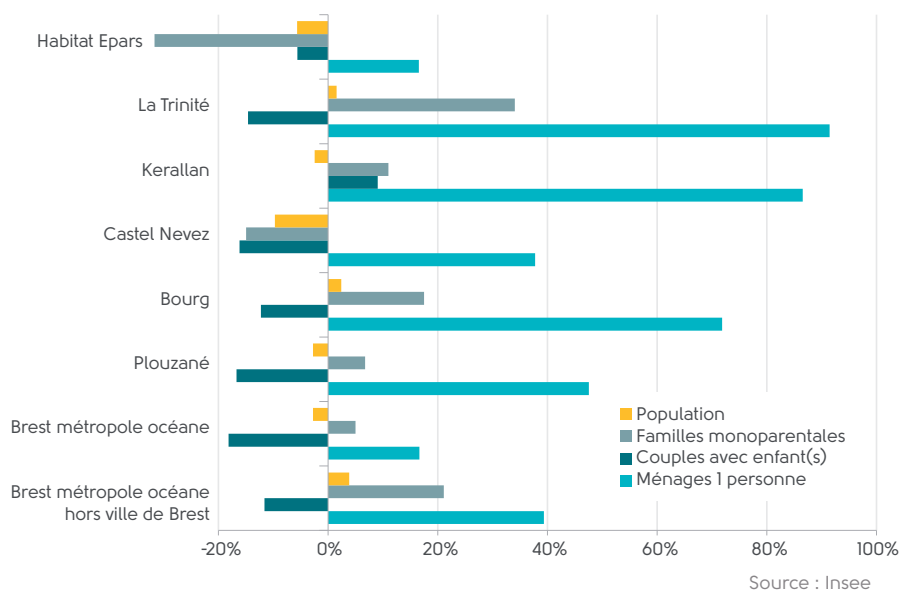
Une baisse de la population due à un vieillissement important

De 1999 à 2009, la ville de Plouzané a perdu près de 340 habitants, -2,8%. Cette baisse de population est liée à l'histoire de l'urbanisation de la commune. Ainsi, du fait du nombre très élevé de constructions réalisées au cours des années 70-80, elle a accueilli un grand nombre de familles. Cette population a aujourd'hui vieilli, les enfants ont quitté la résidence familiale et



Photo : Jean-Yves Guillaume - Brest métropole océane

Évolution de la structure des ménages de 1999 à 2009



par conséquent le nombre de personnes par logement s'est fortement réduit. Les quartiers les plus touchés par ce phénomène sont ceux de La Trinité et de Kerallan où le nombre de ménages d'une personne a presque doublé. Les productions immobilières de ces dernières années sont tout juste parvenues à ralentir quelque peu ce phénomène, notamment au bourg et à la Trinité où elles s'accompagnent d'un renouvellement de la population dans les logements anciens. Même si Plouzané demeure encore aujourd'hui une commune dans laquelle la population est plus jeune que dans d'autres communes de Brest métropole océane, 38% des habitants ont moins de 25 ans, elle doit faire face à un vieillissement rapide de

sa population. Ainsi au cours de la dernière décennie, le nombre d'enfants de moins de 15 ans s'est réduit de près de 16%, alors que le nombre de personnes de 60 ans ou plus a augmenté de 56%. La population de 75 ans et plus a pour sa part doublée en 10 ans. Quant au nombre de familles couples avec enfant(s) il s'est réduit de 17% soit 5 points de plus que la moyenne de l'agglomération hors Brest. Seul le quartier de Kerallan a connu une augmentation du nombre de familles avec enfants. Parallèlement, le nombre de ménages d'une personne a progressé de 48%, rythme supérieur de 10 points à celui des autres communes de la communauté hors ville centre.

Quartier	Population 2009	Evo-lution 1999-2009	Part des moins de 25 ans	Familles couple avec enfants	Familles monoparentales	Per-sonnes seules	Taux couver-ture de la CAF
Bourg	1 849	2,4%	35,3%	35,7%	8,5%	23,0%	
Castel Nevez	2 716	-9,7%	39,2%	50,1%	8,1%	14,9%	
Kerallan	1 941	-2,4%	32,9%	42,3%	3,7%	16,8%	
La Trinité	2 922	1,6%	33,1%	37,3%	7,3%	21,6%	
Habitat Epars	1 780	-5,6%	40,8%	25,3%	2,0%	43,5%	
Plouzané	11 725	-2,7%	38,3%	38,0%	6,2%	23,7%	52,4%
Brest métropole océane	207 683	-2,7%	33,7%	22,6%	8,2%	43,5%	48,8%
Brest métropole océane hors ville de Brest	66 368	3,9%	32,2%	35,8%	7,1%	24,9%	45,6%

Source : Insee - CAF du Finistère

Une évolution relativement faible du nombre de résidences principales en 1999 et 2009

En 2009, l'Insee recense 4 342 résidences principales dans la commune de Plouzané, en augmentation de 10,6% par rapport à 1999. Cette évolution est inférieure de 4 points à la moyenne des communes de Brest métropole océane hors ville centre, particulièrement en ce qui concerne les maisons dont la progression est inférieure de près de 5 points à la moyenne. Ce n'est que depuis 2008 que l'on assiste à un rebond du nombre de constructions neuves, ce qui devrait permettre de ralentir la baisse de la population communale. Seul le nombre de résidences principales destinées à la location a progressé à un rythme supérieur à la moyenne. Les logements locatifs, dont le nombre a augmenté de 83% en 1999 et 2009, représentent désormais près de 21% des logements de la commune. C'est dans le quartier dénommé « habitat épars » que l'on trouve la plus grande proportion de locataires (40%) et d'appartements (30%). Cette relative importance du parc locatif dans la commune tient également à la présence d'établissements d'enseignement supérieur au Technopole générant une demande de logements étudiants. Ainsi 72% des locataires résidant à Plouzané occupent leur logement depuis moins de 5 ans contre 54% en moyenne à Brest métropole océane.

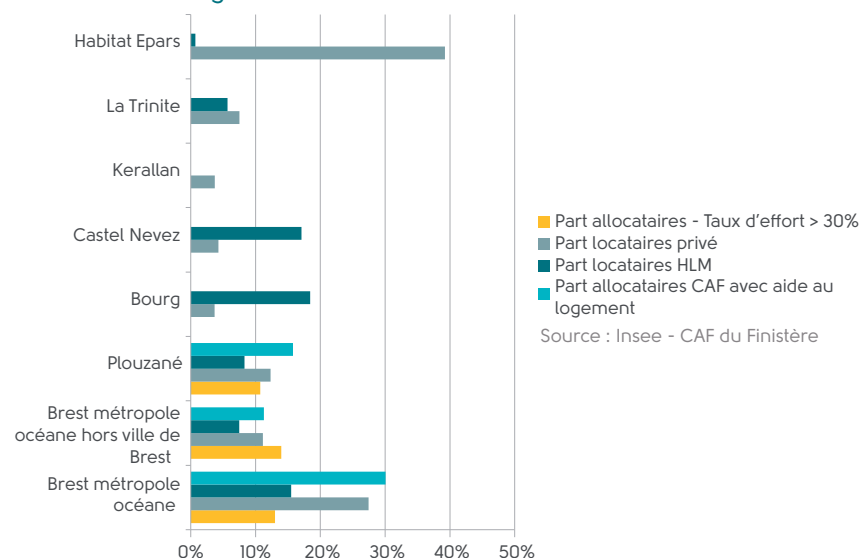
Cette influence du pôle d'enseignement supérieur transparaît dans les indicateurs de la CAF. En effet, parmi les 2 128 allocataires de la CAF en 2011, près de 500 sont des étudiants.

De même, à Plouzané, près de 16% des ménages allocataires de la CAF bénéficient d'une aide au logement, proportion



Photo : Construction neuve - Plouzané - ADEUPa

Indicateurs de logements



Source : Insee - CAF du Finistère

supérieure de 4,5 points à la moyenne de l'agglomération hors Brest.

Exception faite des étudiants, Plouzané est, avec Bohars, l'une des communes de Brest métropole océane dans laquelle la part des allocataires de la CAF consacrant plus de

30% de leurs ressources aux dépenses de logement est la plus faible (10,7% pour une moyenne de 13%).

Quartier	Résidences principales 2009	Part appartements	Part locataires parc privé	Part locataires parc social	Part allocataires CAF avec aide au logement	Allocataires - taux d'effort >30%
Bourg	718	17,2%	3,7%	18,4%		
Castel Nevez	933	18,0%	4,3%	17,1%		
Kerallan	712	0,0%	3,7%	0,0%		
La Trinité	1 099	8,1%	7,5%	5,7%		
Habitat Epars	836	29,4%	39,2%	0,7%		
Plouzané	4 342	14,7%	12,3%	8,3%	15,8%	10,7%
Brest métropole océane	97 750	56,8%	63,9%	15,5%	27,4%	13,0%
Brest métropole océane hors ville de Brest	25 710	13,0%	13,9%	7,5%	11,1%	14,0%

Source : Insee - CAF du Finistère

Une faible activité féminine, des indicateurs de précarité de l'emploi et de chômage plus élevés qu'ailleurs

La commune de Plouzané se distingue par un taux d'activité (62,4 %) inférieur de plus de 5 points à la moyenne de Brest métropole océane. Dans le secteur « Habitat épars », il n'est même que de 52 %. Ce faible taux d'activité trouve son origine à la fois dans la présence d'étudiants dans la commune et dans la faible activité des femmes. Comme à Guilers, plus de la moitié des actifs (51,2 %) résidant à Plouzané relèvent des catégories socioprofessionnelles des employés et des ouvriers. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont en revanche moins représentés, leur proportion est de 15,1 % pour une moyenne de 18,6 % dans l'ensemble des communes de l'agglomération hors ville de Brest. Plouzané a donc conservé son caractère de ville privilégiée par les classes moyennes salariées occupant des emplois peu qualifiés.

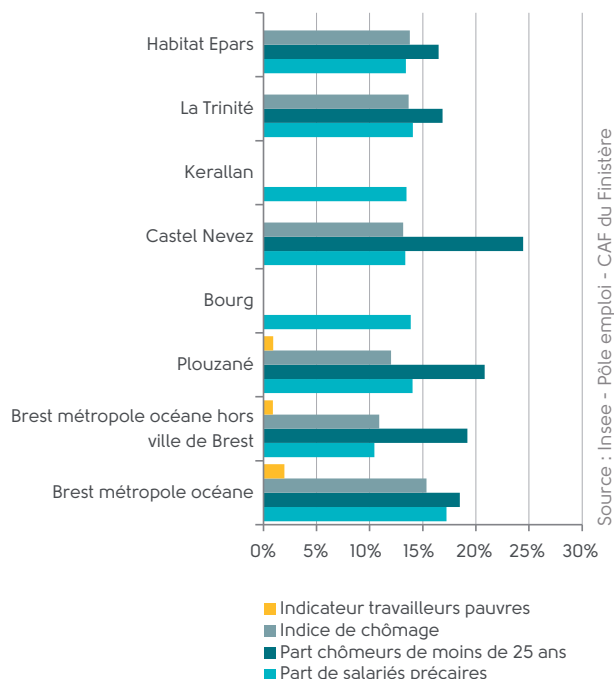
D'autre part, les résultats du recensement font apparaître une plus grande précarité de l'emploi que dans les autres communes, avec une part des salariés en emploi précaire de 14 %, supérieur de près de 4 points à la moyenne hors Brest. Le chômage est également relativement élevé avec un indice de chômage de 12 %, le plus élevé parmi les communes périphériques de l'agglomération brestoise.

Ces difficultés d'accès à l'emploi sont particulièrement importantes pour les moins de 25 ans qui représentaient 21 % des demandeurs d'emploi au 31 décembre 2011, proportion supérieure de 2 points à celle mesurée dans l'ensemble de la communauté urbaine. Les résultats du recensement tendent à montrer que c'est à Castel Nevez que les difficultés d'accès à l'emploi sont les plus importantes: le taux d'emploi de la population active (90,7 %) y est inférieur à celui calculé dans les autres quartiers.

12%

Indice de chômage le plus élevé parmi les communes périphériques de l'agglomération brestoise

Indicateurs d'activité



Quartier	Pop. active 2009	Taux d'activité	Taux d'emploi	Indice de chômage	Part chômeurs moins de 25 ans	Part de salariés précaires	Indicateur travailleurs pauvres
Bourg	813	64,0%	91,7%			13,9%	
Castel Nevez	1 369	69,9%	90,9%	13,1%	24,4%	13,4%	
Kerallan	817	66,6%	95,5%			13,5%	
La Trinité	1 260	70,1%	92,4%	13,7%	16,9%	14,1%	
Habitat Epars	660	52,4%	91,4%	13,8%	16,5%	13,4%	
Plouzané	4 996	62,4%	92,3%	12,0%	19,2%	14,0%	0,9%
Brest métropole océane	94 751	67,7%	87,8%	15,4%	18,5%	17,2%	2,0%
Brest métropole océane hors ville de Brest	29 242	68,1%	92,6%	10,9%	19,2%	10,4%	0,9%



Photo : Tramway porte de Plouzané - Ivan Breton - Brest métropole océane

Source : Insee - Pôle emploi - CAF du Finistère

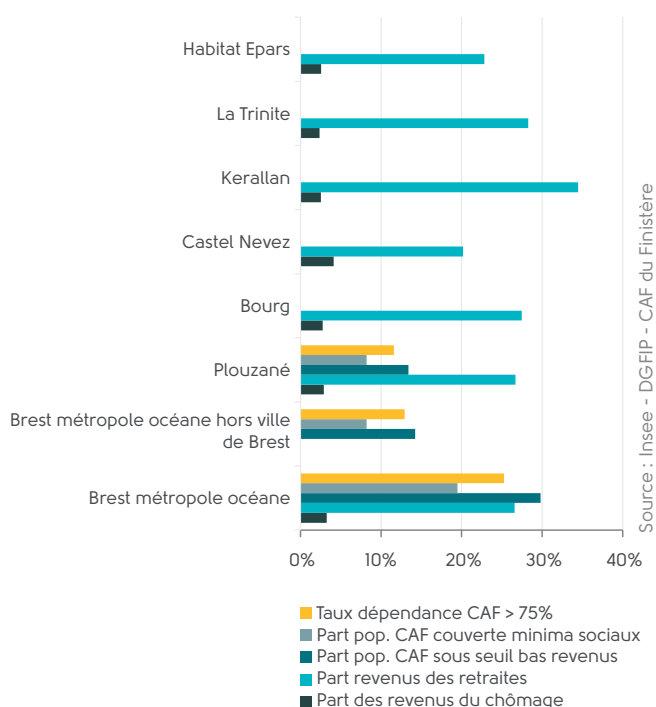
Un niveau de revenu inférieur à celui des autres communes

Avec un revenu fiscal médian de 19 901 € par unité de consommation, Plouzané se situe à un niveau inférieur à celui des autres communes de l'agglomération hors Brest. C'est à Castel Nevez que les revenus sont les plus bas avec un revenu fiscal médian de 18 099 € inférieur à la moyenne de Brest métropole océane. Toutefois, cette apparente faiblesse des revenus fiscaux est à relativiser puisque le revenu fiscal médian de la commune est supérieur à ceux calculés à l'échelle du Pays de Brest (18 900 €) et du Finistère (19 446 €). Du fait de sa structure sociale, Plouzané est avec Guilers, du point de vue des revenus fiscaux, l'une des deux communes les plus égalitaires de Brest métropole océane : 80% des habitants ont un revenu se situant entre 10 724 € et 20 225 €. Le rapport de 3,2 entre ces deux extrémités est inférieur à celui mesuré dans la communauté urbaine (4,9) où il varie selon les communes de 2,9 à Guilers à 3,9 au Relecq-Kerhuon et à Plougastel-Daoulas et 6,1 à Brest.

Cette relative homogénéité des revenus fiscaux se retrouve dans les indicateurs de pauvreté financière émanant de la CAF inférieurs ou équivalents à la moyenne de l'agglomération hors Brest. Ainsi, parmi les 5 580 personnes couvertes par la CAF en 2011, 13,4% vivent avec des ressources inférieures au seuil de bas revenu (982 € par mois). Comme à Guilers, la majorité de ces personnes vit dans des ménages avec enfant(s), proportion supérieure de 8 points à la moyenne de la communauté urbaine hors ville de Brest. Quant à la population couverte par les minima sociaux (458 personnes), sa part est conforme à la moyenne.

« Du fait de sa structure sociale, Plouzané est avec Guilers, du point de vue des revenus fiscaux, l'une des deux communes les plus égalitaires de Brest métropole océane »

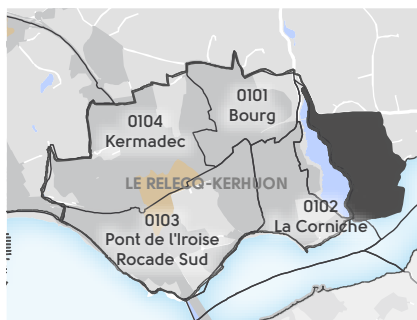
Indicateurs de revenus



Quartier	Revenu fiscal médian	Revenu fiscal - 1 ^{er} décile	Part du chômage	Part des retraites	Part ménages imposables	Part pop. CAF sous seuil bas revenus	Part pop. CAF couverte minima sociaux	Taux de dépendance CAF >75% des revenus
Bourg	20 729	10 955	2,8%	27,5%	67,2%			
Castel Nevez	18 099	8 759	4,1%	20,2%	65,3%			
Kerallan	19 882	12 226	2,5%	34,5%	65,8%			
La Trinité	20 133	12 261	2,4%	28,3%	66,4%			
Habitat Epars	20 837	10 828	2,6%	22,8%				
Plouzané	19 901	10 724	2,8%	26,6%	65,9%	13,4%	8,2%	11,6%
Brest métropole océane	18 431	7 085	3,2%	26,6%	58,0%	29,8%	19,5%	25,3%
Brest métropole océane hors ville de Brest						15,1%	8,9%	13,7%

Source : Insee - DGFiP - CAF du Finistère

VILLE DU RELECQ-KERHUON*



* Le quartier de l'Anse de Kerhuon est insuffisamment peuplé pour permettre l'utilisation des données du recensement.

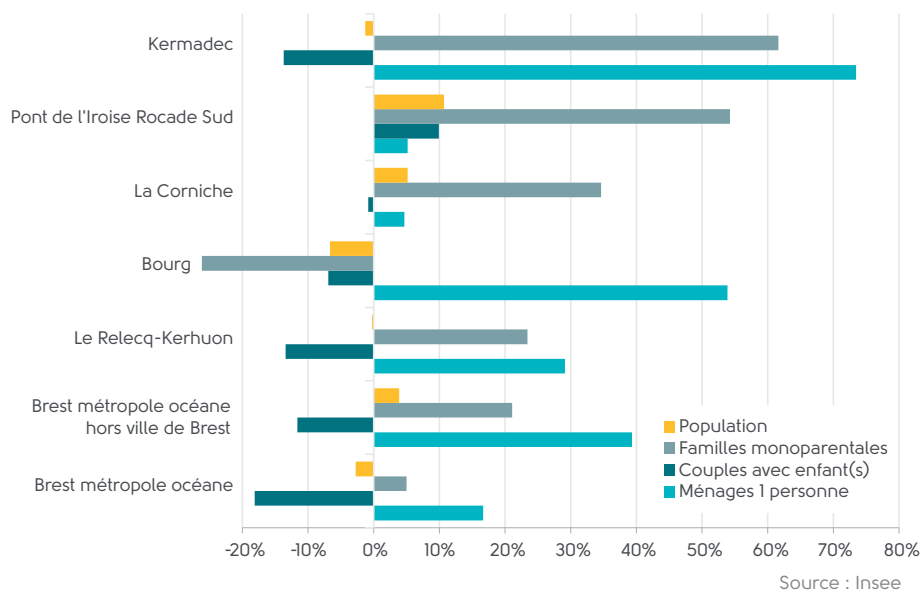
Une population stable, un vieillissement moins rapide qu'ailleurs

De 1999 à 2009, la population de la ville du Relecq-Kerhuon est demeurée quasiment stable, elle a baissé de 0,2% en 10 ans pour atteindre le nombre de 10 827 habitants. Seuls deux secteurs géographiques au sud de la commune ont connu une augmentation de leur population : Pont de l'Iroise/Rocade sud (+2287 habitants) et La Corniche (+120 habitants). Comme dans les autres communes, la population vieillit, mais de façon atténuée par rapport à l'ensemble de l'agglomération. La population de 75 ans ou plus a augmenté de 19% au Relecq-Kerhuon et de 29% à Brest métropole océane. Néanmoins, le



Photo : ADEUPa

Évolution de la structure des ménages de 1999 à 2009



nombre d'enfants de moins de 15 ans s'est réduit plus vite que dans la communauté urbaine hors Brest. La baisse a été de -11% au Relecq-Kerhuon et de -5 % dans l'ensemble des communes périphériques. Le Relecq-Kerhuon est aujourd'hui la seconde commune après Bohars dans laquelle la part de la population de moins de 25 ans est la plus faible (30%), inférieure de près de 4 points à la moyenne de la communauté urbaine. Seul le secteur «Pont de l'Iroise/Rocade sud» atteint le niveau moyen des autres communes de Brest métropole océane hors ville centre (32%). En 2009, les familles avec enfant(s) représentent 39% des ménages de la commune, proportion inférieure de 3 points à celle calculée dans l'ensemble de la communauté urbaine de Brest métropole océane hors ville

centre. Parmi ces familles avec enfant(s), le nombre de familles monoparentales a progressé de 23% (+74 familles) ce qui atténue légèrement la baisse du nombre de couples avec enfant(s) : -221 familles. A contrario, le nombre de personnes seules a augmenté de près de 30%, leur proportion (32%) est aujourd'hui supérieure de 7 points à la moyenne exception faite de la ville de Brest. Dans le quartier de la Corniche, les personnes seules représentent même 41% des ménages. Cette relative faiblesse du nombre de familles se retrouve dans le public de la CAF où la part des allocataires avec enfant(s), 69%, est inférieure de 2 points à la moyenne de l'agglomération hors Brest.

Quartier	Pop. active 2009	Évol. 99-09	Part des moins de 25 ans	Familles couple avec enfants	Familles monoparentales	Pers. seules	Taux couverture de la CAF
Bourg	2 789	-6,7%	27,4%	28,9%	6,6%	35,2%	
La Corniche	2 440	5,2%	30,8%	27,9%	10,2%	41,1%	
Pont de l'Iroise/Rocade Sud	2 358	10,7%	32,2%	33,1%	8,8%	27,0%	
Kermadec	3 238	-1,3%	29,6%	32,6%	7,9%	26,6%	
Le Relecq-Kerhuon	10 827	-0,2%	30,0%	30,5%	8,3%	32,3%	43,6%
Brest métropole océane	207 683	-2,7%	33,7%	22,6%	8,2%	43,5%	48,8%
Brest métropole océane hors ville de Brest	66 368	3,9%	32,2%	35,8%	7,1%	24,9%	45,6%

Source : Insee - CAF du Finistère

Des appartements et des logements sociaux relativement nombreux

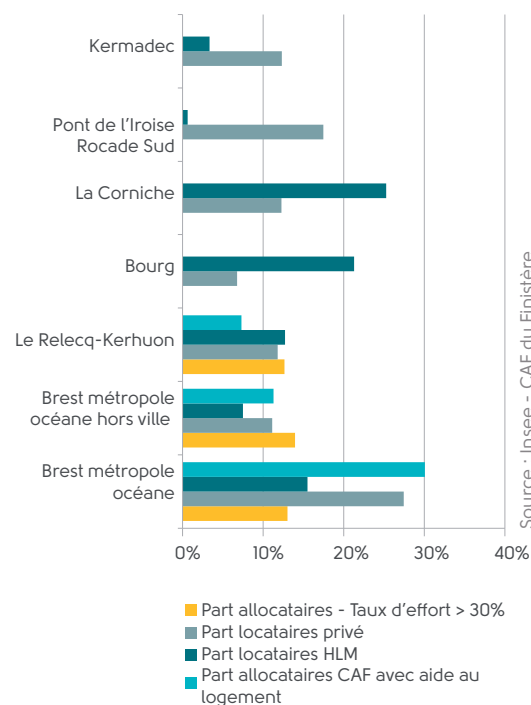
Le Relecq-Kerhuon est, après la ville de Brest, la commune dans laquelle la part d'appartements est la plus forte: 24 % des résidences principales pour une moyenne de 13 % hors ville de Brest. Ces appartements sont localisés en grande majorité au bourg et dans le quartier de la corniche, où leur proportion est respectivement de 33 % et de 29 % des résidences principales. Entre 1999 et 2008, le nombre de logements construits (413) est relativement faible eu égard à la taille de la commune. Ce bas niveau de construction est dû principalement à la superficie de la commune qui ne permet que très peu d'extensions urbaines; il explique pour partie l'évolution démographique de la commune.

Le Relecq-Kerhuon est également la commune de Brest métropole océane dans laquelle la part de logements sociaux est la plus élevée (12,7 %, près de 600 logements) après Brest (18,4 %). Dans les quartiers de la corniche et du bourg, leur proportion dépasse 20 %. De ce fait, près du quart des ménages sont locataires de leur logement. Malgré ces fortes proportions, la part des allocataires de la CAF bénéficiaires d'une aide au logement est relativement faible (7,3 %). Elle est inférieure de 4 points à la moyenne de l'agglomération hors ville de Brest. Cette situation tient à la faible proportion de propriétaires bénéficiaires d'une aide au logement (24 %) comparativement à la moyenne (43 % hors ville de Brest). Du fait de l'importance du parc social, l'APL constitue la principale aide au logement attribuée aux allocataires résidant au Relecq-Kerhuon (66 %). Sa proportion dépasse le niveau calculé dans les autres communes de Brest métropole océane.



Photo : Rue Léon Blum - Le Relecq-Kerhuon - ADEUPa

Indicateurs de logements



	Résidences principales 2009	Part appartements	Part locataires parc privé	Part locataires parc social	Part allocataires CAF avec aide au logement	Allocataires - taux d'effort >30%
Bourg	839	33%	7%	21%		
La Corniche	726	29%	12%	25%		
Pont de l'Iroise/ Rocade Sud	766	18%	17%	1%		
Kermadec	1 109	18%	12%	3%		
Le Relecq-Kerhuon	4 684	18,6%	11,8%	12,7%	7,3%	12,6%
Brest métropole océane	97 750	56,8%	63,9%	15,5%	27,4%	13,0%
Brest métropole océane hors ville de Brest	25 710	13,0%	13,9%	7,5%	11,1%	14,0%

Source : Insee - CAF du Finistère

VILLE DU RELECQ-
KERHUON

Un taux d'activité élevé, une forte proportion de cadres

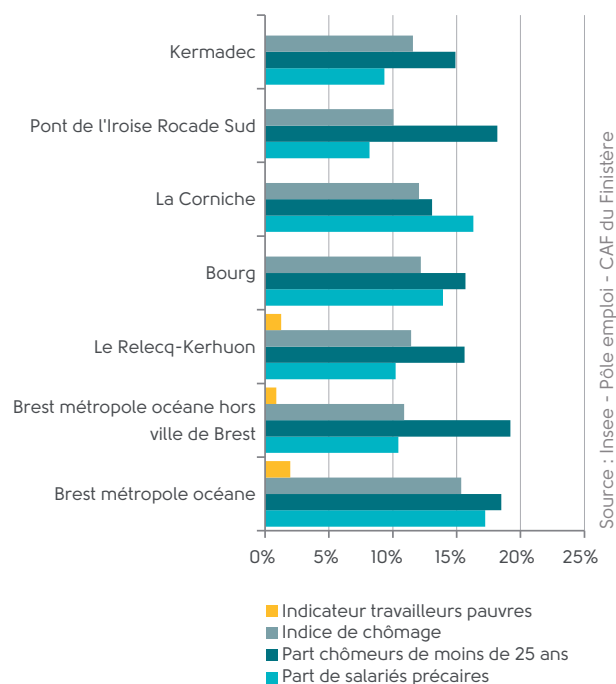
Parmi les 4 900 actifs de 15 à 64 ans résidant au Relecq-Kerhuon, l'Insee recense 22% de cadres ou professions intellectuelles supérieures. Cette proportion, la plus élevée de la communauté urbaine après celle mesurée à Bohars (27%), atteint même 29% dans le quartier Pont de l'Iroise/Rocade sud. La part des professions intermédiaires (techniciens, agents de maîtrise, cadres moyens...) est également légèrement supérieure à la moyenne. Malgré cela, la proportion d'ouvriers (18,4%) se situe également au-dessus du niveau moyen de l'agglomération, signe d'une mixité de peuplement dans la commune. Ainsi, au Bourg, plus de la moitié des actifs occupent un emploi d'employé ou d'ouvrier (51%). En ce qui concerne la précarité des emplois salariés et le chômage, la commune est très proche de la moyenne de la communauté hors ville de Brest. Les quartiers dans lesquels le chômage est le plus important, Pont de l'Iroise/Rocade sud et le Bourg, sont également ceux dans lesquels le logement social est le plus présent. Parmi les personnes inscrites à Pôle emploi, les jeunes (15,6%) sont néanmoins proportionnellement bien moins nombreux que dans la moyenne qui atteint 19,2% exception faite de la ville centre. En revanche, le chômage de longue durée est plus élevé qu'ailleurs. 4 demandeurs d'emploi sur 10 sont inscrits à Pôle emploi depuis au moins 1 an, proportion supérieure de 54 points à celle de Brest métropole océane.

De même, l'indicateur de travailleurs pauvres calculé par la CAF (1,3%) est supérieur à celui mesuré dans la communauté urbaine hors Brest (0,9%). Ces indicateurs révèlent des contrastes dans le peuplement de la commune avec à la fois des situations privilégiées et des difficultés sociales et d'accès à l'emploi.

22%

Part de cadres ou de professions intellectuelles supérieures, parmi les 4 900 actifs de 15 à 64 ans

Indicateurs d'activité



Quartier	Pop. active 2009	Taux d'activité	Taux d'emploi	Indice de chômage	Part chômeurs moins de 25 ans	Part de salariés précaires	Indicateur travailleurs pauvres
Bourg	1 254	68,7%	89,3%	12,2%	15,7%	13,9%	
La Corniche	1 079	72,4%	87,0%	12,1%	13,1%	16,3%	
Pont de l'Iroise/Rocade Sud	985	66,4%	92,3%	10,1%	18,2%	8,2%	
Kermadec	1 562	69,6%	93,3%	11,6%	14,9%	9,4%	
Le Relecq-Kerhuon	4 923	69,3%	90,8%	11,4%	15,6%	10,2%	1,3%
Brest métropole océane	94 751	67,7%	87,8%	15,4%	18,5%	17,2%	2,0%
Brest métropole océane hors ville de Brest	29 242	68,1%	92,6%	10,9%	19,2%	10,4%	0,9%



Photo : Ivan Breton - Brest métropole océane

Source : Insee - Pôle emploi - CAF du Finistère

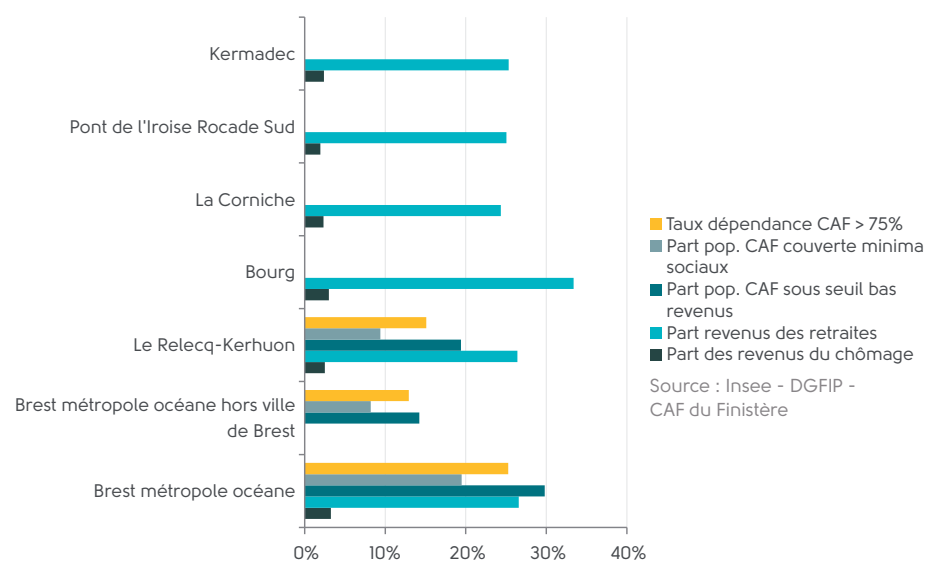
Un revenu fiscal médian élevé, mais des écarts relativement importants

Le revenu fiscal médian par unité de consommation des ménages du Relecq-Kerhuon est, après celui des ménages de Bohars, le plus élevé de Brest métropole océane. 80% des ménages ont un revenu fiscal médian par unité de consommation compris entre 10 128 € et 40 089 €. Cette échelle est plus large que dans la majorité des communes de l'agglomération et confirme donc la présence de situations contrastées dans la commune. C'est dans le quartier de la Corniche que les contrastes sociaux sont les plus élevés : 80% des ménages ont un revenu compris entre 9 058 € et 40 919 €. Dans ce quartier on trouve à la fois une forte proportion de logements sociaux et une zone pavillonnaire très prisée en bord de mer. Témoin de la présence de difficultés sociales, près de 2 personnes sur 10 couvertes par la CAF (887 personnes) vivent sous le seuil de bas revenus, niveau bien supérieur à celui mesuré dans les autres communes de l'agglomération hors Brest (14%). De même, la part des ménages dont les ressources proviennent au moins à 75% des allocations versées par la CAF est de 15% au Relecq-Kerhuon, soit 2 points au-dessus du niveau moyen des communes périphériques. Quant aux personnes couvertes par les minima sociaux gérés par la CAF, au nombre de 429, elles constituent 9% de la population connue par cet organisme hors étudiants et plus de 65 ans.

Cette coexistence de populations aisées et de populations en difficulté a pour origine la volonté communale dans les années 70-80 de pouvoir offrir à la population la plus modeste des possibilités de logement social et ainsi de parvenir à une plus grande mixité sociale.

« La part des ménages dont les ressources proviennent au moins à 75% des allocations versées par la CAF est de 15% au Relecq-Kerhuon »

Indicateurs de revenus



Source : Insee - DGFiP - CAF du Finistère

Quartier	Revenu fiscal médian	Revenu fiscal - 1 ^{er} décile	Part du chômage	Part des retraites	Part ménages imposables	Part pop. CAF sous seuil bas revenus	Part pop. CAF couverte minima sociaux	Taux de dépendance CAF >75% des revenus
Bourg	19 789	9 729	3,0%	33,4%	61,3%			
La Corniche	20 223	9 058	2,3%	24,4%	58,6%			
Pont de l'Iroise Rocade Sud	22 997	11 157	2,0%	25,1%	66,9%			
Kermadec	21 753	11 206	2,4%	25,3%	68,6%			
Le Relecq-Kerhuon	21 021	10 128	2,4%	27,0%	64,1%	19,4%	9,4%	15,1%
Brest métropole océane	18 798	7 125	3,2%	26,6%	57,1%	29,8%	19,5%	25,3%
Brest métropole océane hors ville de Brest						15,1%	8,9%	13,7%

Source : Insee - DGFiP - CAF du Finistère

Liste des indicateurs

Afin de mieux représenter les différences de peuplement de l'agglomération, nous avons opté pour une analyse statistique de 29 indicateurs disponibles dans la base de données de l'observatoire social. Ces indicateurs peuvent être classés en 5 grandes catégories :

1 – Démographie :

- Indice de jeunesse en 2009
- Part de la population de moins de 10 ans en 2009
- Part de la population de 65 ans ou plus en 2009
- Evolution de la population de 1999 à 2009
- Evolution de la population de moins de 10 ans de 1999 à 2009
- Evolution de la population de 65 ans ou plus de 1999 à 2009

2 – Ménages – familles :

- Part des ménages d'une personne en 2009
- Part des couples avec enfant(s) en 2009
- Part des familles monoparentales en 2009
- Evolution du nombre de couples avec enfant(s) de 1999 à 2009
- Evolution du nombre de ménages d'une personne de 1999 à 2009
- Part de la population habitant une autre commune 5 ans auparavant

3 – Logement :

- Part de maisons individuelles en 2009
- Part de locataires en 2009
- Part d'allocataires de la Caf percevant une aide au logement en 2011
- Part des logements HLM en 2009

4 – Activité :

- Part de la population active occupée de 25 à 54 ans en 2009
- Part des cadres en 2009
- Part des employés et ouvriers en 2009
- Evolution du nombre de cadres de 1999 à 2009
- Evolution du nombre d'ouvriers et d'employés de 1999 à 2009
- Indice de chômage en 2011

5 - Revenus – précarité financière :

- Ecart du revenu fiscal médian par unité de consommation à celui de l'ensemble de Brest métropole océane en 2009
- Rapport inter-décile en 2009
- Evolution du revenu médian par unité de consommation de 2007 à 2009
- Taux d'allocataires de la CAF vivant sous le seuil de bas revenus en 2011
- Part d'allocataires de la CAF bénéficiaires du RSA socle en 2011
- Part de la population couverte par la CAF bénéficiaire d'un revenu garanti en 2011
- Evolution de la population couverte par les minima sociaux de 2008 à 2011

Liste des indicateurs retenus

INDICATEURS	DÉFINITION	SOURCE
THÈME DÉMOGRAPHIE		
Indicateur de jeunesse	Part de la population de 0 à 19 ans sur la population de 60 ans ou plus	Insee – Recensements de la population - 2009
Part de la population de 65 ans ou plus	Nombre d'habitants de 65 ans ou plus en 2009 sur la population municipale	Insee – Recensements de la population - 2009
Part de la population de moins de 10 ans	Nombre d'habitants de 0 à 9 ans en 2009 sur la population municipale	Insee – Recensements de la population - 2009
Part des couples avec enfant(s)	Nombre de ménages couples avec enfant(s) de moins de 25 ans sur le nombre total de ménages	Insee – Recensements de la population - 2009
Part de familles monoparentales	Nombre de ménages famille monoparentale avec enfant(s) de moins de 25 ans sur le nombre total de ménages	Insee – Recensements de la population - 2009
Part des ménages d'une personne	Nombre de ménages d'une personne sur le nombre total de ménages	Insee – Recensements de la population - 2009
Part des migrants	Population résidant dans une autre commune 5 ans auparavant sur population de 5 ans ou plus en 2009	Insee – Recensements de la population - 2009
Évolution de la population	Évolution de la population de 1999 à 2009	Insee – Recensements de la population - 1999 - 2009
Évolution de la population de moins de 10 ans	Évolution de la population de moins de 10 ans de 1999 à 2009	Insee – Recensements de la population - 1999 - 2009
Évolution de la population de 65 ans ou plus	Évolution de la population de 65 ans ou plus de 1999 à 2009	Insee – Recensements de la population - 1999 - 2009
Évolution du nombre de couples avec enfant(s)	Évolution du nombre de couples avec enfant(s) de moins de 25 ans de 1999 à 2009	Insee – Recensements de la population - 1999 - 2009
Évolution du nombre de ménages d'une personne	Évolution du nombre de ménages d'une personne de 1999 à 2009	Insee – Recensements de la population - 1999 - 2009
THÈME LOGEMENT		
Part des maisons	Part des maisons individuelles dans l'ensemble des résidences principales	Insee – Recensements de la population - 2009
Part des locataires	Part des locataires dans l'ensemble des résidences principales	Insee – Recensements de la population - 2009
Part des allocataires de la CAF avec aide au logement	Part des allocataires avec aide au logement dans l'ensemble des allocataires de la CAF	CAF du Finistère 2011

Liste des indicateurs retenus

THÈME ACTIVITÉ		
Part des actifs occupés de 25 à 54 ans	Nombre d'actifs de 25 à 54 ans occupant un emploi sur la population totale	Insee – Recensements de la population - 2009
Part des actifs occupés de 25 à 54 ans	Nombre d'actifs de 25 à 54 ans occupant un emploi sur la population totale	Insee – Recensements de la population - 2009
Part des cadres	Nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures de 15 à 64 ans sur la population active de 15 à 64 ans	Insee – Recensements de la population - 2009
Part des employés - ouvriers	Nombre d'employés et d'ouvriers de 15 à 64 ans sur la population active de 15 à 64 ans	Insee – Recensements de la population - 2009
Indicateur de chômage	Nombre de demandeurs d'emplois de catégorie ABC au 31/12/2011 sur la population active de 15 à 64 ans	Insee – Recensements de la population - 2009
Évolution du nombre de cadres	Évolution du nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures de 1999 à 2009	Insee – Recensements de la population - 1999 - 2009
Évolution du nombre d'employés et d'ouvriers	Évolution du nombre d'employés et d'ouvriers de 1999 à 2009	Insee – Recensements de la population - 1999 - 2009
Évolution du nombre d'employés et d'ouvriers	Évolution du nombre d'employés et d'ouvriers de 1999 à 2009	Insee – Recensements de la population - 1999 - 2009
THÈME REVENUS		
Part de la population CAF sous le seuil de bas revenus	Population couverte par la CAF sous le seuil de bas revenus dans la population CAF hors étudiants et plus de 65 ans en 2011	CAF du Finistère 2011
Écart revenu médian par rapport au revenu médian de Brest métropole océane	Revenu fiscal médian par unité de consommation de la zone sur revenu fiscal médian par unité de consommation de Brest métropole océane	Insee – DGFIP 2009
Rapport interdécile	Revenu fiscal par unité de consommation du 9ème décile sur revenu fiscal par unité de consommation du 1er décile	Insee – DGFIP 2009
Évolution du revenu médian	Évolution du revenu fiscal médian par unité de consommation de 2009 à 2009	Insee – DGFIP 2009

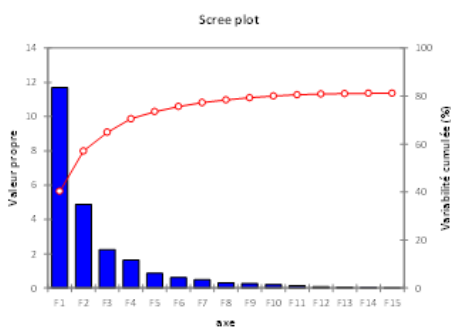
Méthode

Méthode statistique utilisée afin de caractériser les quartiers et communes de Brest métropole océane. A partir des indicateurs dont la liste est détaillée en annexe 2, une analyse statistique a été menée en deux temps.

1 : ANALYSE FACTORIELLE

Cette première phase de l'analyse statistique vise à regrouper les indicateurs afin de faciliter l'analyse du territoire.

C'est une méthode d'analyse mathématique qui permet de dégager des facteurs communs à des variables observées. Lorsqu'on repère une forte corrélation (un lien étroit) entre plusieurs variables (par exemple, des individus qui réussissent un test de vocabulaire et des tests de grammaire), on peut supposer l'existence d'un facteur commun qui rend compte de ce lien. Cette analyse a permis de regrouper l'ensemble des indicateurs en 6 facteurs communs qui expliquent 75% de l'analyse.



■ Les facteurs déterminants de l'analyse :

> F1 : Difficultés sociales et précarité

Cet axe factoriel regroupe les variables décrivant des difficultés sociales ou financières telles que le taux d'allocataires de la CAF sous le seuil de bas revenus, la part de la population couverte par le RSA... ainsi qu'un indice de chômage élevé, une forte proportion de locataires et de logement social, une proportion élevée de familles monoparentales. Ces indicateurs contribuent pour 40% à la répartition des territoires.

> F2 : Familles et vieillissement

Le second axe factoriel est constitué de variables démographiques, en premier lieu il regroupe les variables témoignant de la présence de familles avec de jeunes enfants (part de la population de moins de 10 ans, part des couples avec enfant(s), indice de jeunesse). À ces variables viennent s'ajouter des indicateurs de vieillissement de la population (évolution de la population de 65 ans ou plus et du nombre de ménages d'une personne). Ce second axe concentre quant à lui 17 % de l'information.

> F3 : Dynamisme démographique

Le 3ème facteur regroupe des indicateurs retraçant des territoires démographiques dynamiques. On y retrouve les variables suivantes : Evolution de la population, évolution du nombre d'employés et d'ouvriers, évolution du nombre de couples avec enfant(s), évolution de la population de moins de 10 ans et dans une moindre mesure évolution du nombre de cadres supérieurs. Cet axe factoriel regroupe 8% des variables.

> F4 – Population âgée

Dans ce 4ème axe, l'indicateur le plus important est la part de la population de 65 ans et plus en 2009 et en deuxième lieu un indice de jeunesse défavorable. Ce facteur constitue 6% de l'information.

> F5 : Des indices de fragilité

Le 5ème axe factoriel est celui dans lequel la variable la plus importante est constituée par l'évolution de la population couverte par les minima sociaux versés par la CAF. Il comporte également des variables qui peuvent être considérées comme des signes de fragilité. Il s'agit de l'évolution du nombre de ménages d'une personne, du nombre d'employés et d'ouvriers entre 1999 et 2009 et en négatif de la part des cadres supérieurs.

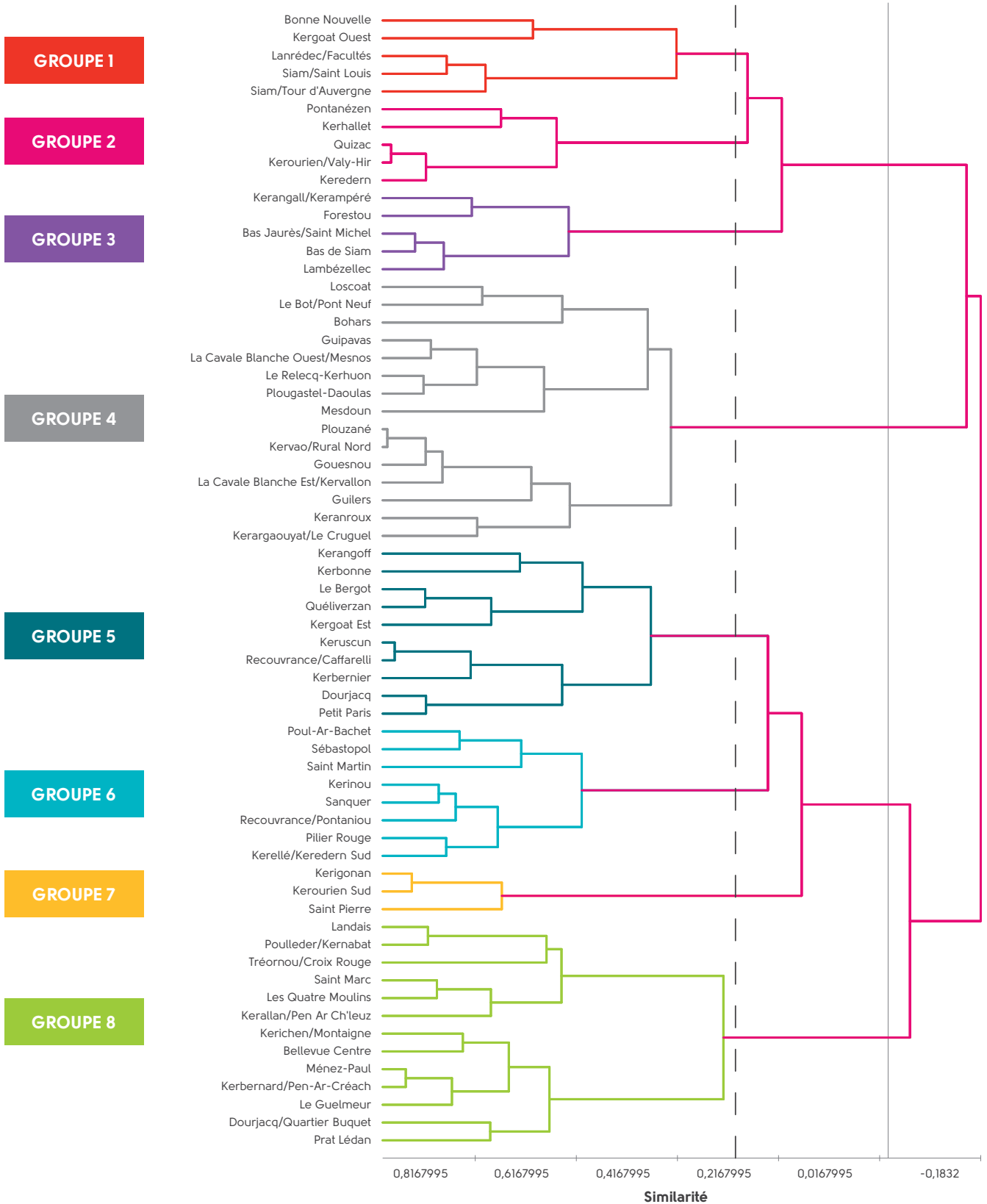
> F6 : Mixité sociale et vieillissement.

Ce 6ème axe factoriel regroupe des variables montrant une évolution de la population de 65 ans et plus, une part plutôt élevée de logements sociaux couplée à une part de population active ayant un emploi plutôt faible tout comme celle des employés et ouvriers, une évolution du nombre de cadres défavorable sans pour autant de présence significative d'indicateurs de difficultés sociales.

ANNEXE 3 - DENDROGRAMME

2 : CLASSIFICATION ASCENDANTE HIERARCHIQUE

Cette seconde phase a pour objectif de regrouper les territoires qui ont le plus de caractéristiques communes à partir des 6 axes factoriels déterminés dans la première analyse. 8 classes de territoires ont ainsi été déterminées.



Sources et définitions

■ Couverture de la CAF

La CAF verse des prestations aux personnes rattachées au régime général :

- > initialement, salariés du secteur privé, employeurs et travailleurs indépendants,
- > depuis 1980, les fonctionnaires territoriaux,
- > depuis 1991, les agents relevant des offices et établissements publics de l'Etat,
- > depuis 1994, les agents du CEA et de la Banque de France.
- > depuis 2004, les agents de la Poste
- > depuis 2005, les fonctionnaires d'Etat et les agents France Télécom

La Caf verse à l'ensemble de la population non agricole (donc y compris aux personnes relevant des régimes spéciaux : SNCF, EDF-GDF et RATP) les prestations suivantes : l'ensemble des aides au logement, l'AFEAMA, l'AGED, la PAJE et le RMI.

Un **allocataire** représente une famille (avec ou sans enfant), et souvent un ménage (pas systématiquement).

La notion de **population couverte** comprend les allocataires et leur conjoint, enfant(s), et autre(s) personne(s) à charge éventuels.

Les enfants à charge :

La Caf considère qu'un enfant est à charge au sens des prestations familiales si la famille lui assure financièrement son entretien matériel, et en a la responsabilité affective et éducative de manière permanente, qu'il y ait ou non un lien de parenté avec l'enfant.

Des conditions spécifiques sont demandées en fonction de l'âge :

- > jusqu'à 6 ans, sans aucune autre condition
- > de 6 à 16 ans, obligation d'assiduité scolaire
- > de 16 à 20 ans, il doit être sans activité professionnelle ou si travaillant, sa rémunération mensuelle ne doit pas dépasser pas 55% du SMIC
- > de 20 à 21 ans, s'il remplit les précédentes conditions, le droit au Complément Familial et aux aides au logement sera maintenu.

L'enfant cesse d'être à charge s'il devient lui-même allocataire, quelle que soit la prestation en cause. A partir de 16 ans le taux de couverture diminue, et après 20 ans il est très mauvais.

Les étudiants qui bénéficient d'une aide au logement ne sont plus comptés comme enfant mais comme allocataire.

■ Les minima sociaux

Les 3 minima sociaux versés par la CAF avant mai 2009:

RMI : Revenu minimum d'insertion, **AAH** : Allocation adulte handicapé, **API** : Allocation parent isolé

Les 2 minima sociaux versés par la CAF à partir de juin 2009:

RSA socle: Revenu de solidarité active, partie socle et **AAH** : Allocation adulte handicapé

■ Le revenu par unité de consommation

Le Revenu par Unité de Consommation (RUC) est calculé de la façon suivante :

Il est égal au rapport entre le revenu mensuel disponible avant impôts et le nombre d'unités de consommation.

Le revenu mensuel disponible avant impôts correspond à la somme des :

- > des revenus annuels bruts déclarés par l'allocataire, divisé par 12
- > le tiers du revenu du dernier trimestre pour les bénéficiaires du RMI et de l'API
- > le total des prestations perçues au titre du mois d'observation
- > la prime de naissance éventuellement perçue entre juillet et décembre divisée par 9
- > l'allocation rentrée scolaire éventuellement perçue entre août et décembre, divisée par 12

Le nombre d'unités de consommation est obtenu en appliquant l'échelle d'équivalence d'Eurostat, calculé par application des coefficients de pondération suivants :

- > 1 pour le premier adulte
- > + 0.5 par adulte ou enfant de 14 ans ou plus
- > + 0.3 par enfant de moins de 14 ans
- > + 0.2 pour une famille monoparentale

Champ du RUC :

La population de référence correspond à l'ensemble des allocataires, dont sont exclues les catégories suivantes :

les étudiants ne touchant qu'une prestation logement (allocation logement sociale ou aide personnalisée au logement). Ils sont nombreux dans les fichiers des CAF et apparaissent très souvent avec des revenus nuls. Il serait abusif de considérer systématiquement cette absence de revenus comme reflétant la réalité. Un bon nombre bénéficie, selon

toute vraisemblance, d'une aide financière et/ou en nature significative et régulière de la part de leurs parents.

les personnes âgées de plus de 65 ans.

Elles sont plutôt sous-représentées dans les fichiers des CAF et certains éléments importants de leurs revenus (exemple : le minimum vieillesse non imposable) n'y sont pas renseignés.

les allocataires relevant de régimes particuliers (Régimes spéciaux, Régime Agricole, Régime minier, Mines de l'ouest).

Certaines prestations (aide personnalisée au logement, aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée ...) ne sont versées que par les CAF et les caisses MSA. Les caisses versent donc ces aides à des foyers qui ne relèvent pas du régime général (fonctionnaires par exemple) et qui perçoivent éventuellement d'autres prestations des organismes dont ils relèvent. Certains éléments n'étant pas connus des CAF, il n'est pas possible de connaître avec précision le revenu de ces foyers.

■ Le seuil de bas revenus

Seuil de bas revenus à 60% : On dit qu'une personne est « à bas revenus » si son RUC est inférieur à 60% du RUC médian calculé par l'INSEE d'après l'Enquête Revenus Fiscaux (ERF)

Au 31/12/2007, le seuil des bas revenus était de 871 €

Au 31/12/2008, il était de 903€

Au 31/12/2009, il était de 942€

Au 31/12/2010, il était de 956€

Au 31/12/2011, il était de 982€

Au 31/12/2012, il était de 1 001 €

■ LE RSA

Le RSA est une prestation qui s'applique depuis le 1er juin 2009. Il s'inscrit dans une politique d'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté. Il garantit un supplément de revenu aux personnes sans ressources ou à faibles revenus d'activité.

Le RSA est une prestation dégressive co-financée par le département et l'Etat.

Il remplace le RMI et l'API, les dispositifs d'intéressement, la prime de retour à l'emploi ainsi que le dispositif lié au Cirma/Cav (sauf dispositions particulières, notamment les mesures en faveur des bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique).

ANNEXE 4

Il concerne :

- > les personnes âgées de plus de 25 ans ou ayant à charge un ou plusieurs enfants. Les étudiants ou stagiaires de la formation professionnelle, les personnes en congé parental, sabbatique, ou en disponibilité en sont exclus (sauf exceptions)
- > les foyers disposant de ressources d'un montant inférieur d'un Revenu Garanti qui varie en fonction de la situation familiale

La part financée par le département est appelée RSA socle et remplace le RMI et l'API. Le Rsa socle complète les revenus du foyer pour qu'ils atteignent le montant forfaitaire garanti par le Rsa.

La part financée par l'Etat, RSA activité est le complément des revenus professionnels. C'est cette composante qui est véritablement nouvelle avec la mise en place du Rsa.

Certains bénéficiaires peuvent bénéficier des deux types de Rsa, socle et activité; on parle alors de bénéficiaires du «Rsa socle et activité». Ces allocataires ont de faibles revenus d'activité et l'ensemble de leurs ressources est inférieur au montant forfaitaire. Ils bénéficient donc d'un montant de RSA constitué d'une partie de Rsa socle et de Rsa activité.

Le bénéfice de la majoration est accordé dans 4 situations (on parle de Rsa majoré)

- > isolement et grossesse en cours,
- > isolement et charge d'un enfant de moins de 3 ans,
- > isolement puis charge d'enfant dans les 18 mois qui suivent le fait générateur,
- > présence d'enfant à charge puis isolement dans les 18 mois qui suivent le fait générateur,

Le Rsa majoré peut se décliner dans les sous catégories présentées plus haut : Rsa majoré socle seul, Rsa majoré socle et activité, Rsa majoré activité seul.

Seul le RSA socle est considéré comme un minimum social.

■ Les aides au logement

Les aides au logement sont attribuées sous conditions de ressources aux propriétaires remboursant un prêt pour leur résidence principale ou aux locataires. Il existe trois aides au logement non cumulables : l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement familiale (ALF) ou l'allocation de logement sociale (ALS).

L'aide personnalisée au logement (APL) est destinée à toute personne :

- > locataire d'un logement neuf ou ancien qui a fait l'objet d'une convention entre le propriétaire et l'État fixant, entre autres, l'évolution du loyer, la durée du bail, les conditions d'entretien et les normes de confort ;
- > accédant à la propriété ou déjà propriétaire, ayant contracté un prêt d'accession sociale (Pas), un prêt aidé à l'accession à la propriété (Pap) ou encore un prêt conventionné (Pc) pour l'acquisition d'un logement neuf ou ancien, avec ou sans améliorations, l'agrandissement ou l'aménagement du logement.

L'allocation de logement à caractère familial (ALF) concerne les personnes qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'Apl et qui :

- > ont des enfants (nés ou à naître) ou certaines autres personnes à charge ;
- > ou forment un ménage marié depuis moins de 5 ans, le mariage ayant eu lieu avant les 40 ans de chacun des conjoints.

L'allocation de logement à caractère social (ALS) s'adresse à ceux qui ne peuvent bénéficier ni de l'APL, ni de l'ALF.

■ Les données du Conseil général

Le Fonds de solidarité pour le logement est un dispositif géré par le Département en partenariat avec des co-financiers. Il s'adresse aux ménages éprouvant des difficultés particulières pour accéder et se maintenir dans un logement décent et indépendant et pour y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques. Il est l'un des outils de mise en œuvre du droit au logement.

Le FSL peut attribuer des aides, sous certaines conditions, en tenant compte de l'importance et de la nature des difficultés du ménage. Il fonctionne sur le principe de la subsidiarité et peut être sollicité après que le ménage ait fait valoir ses droits. L'attribution d'une aide est facultative. Elle est décidée, en fonction de l'appréciation de son opportunité, par une commission regroupant les partenaires acteurs dans la lutte contre les exclusions. Toute demande d'aide fait l'objet d'une décision prise conformément aux dispositions du règlement intérieur départemental.

■ Les données de Pôle emploi demandeurs d'emploi de catégorie ABC

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- > **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- > **catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- > **catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) .

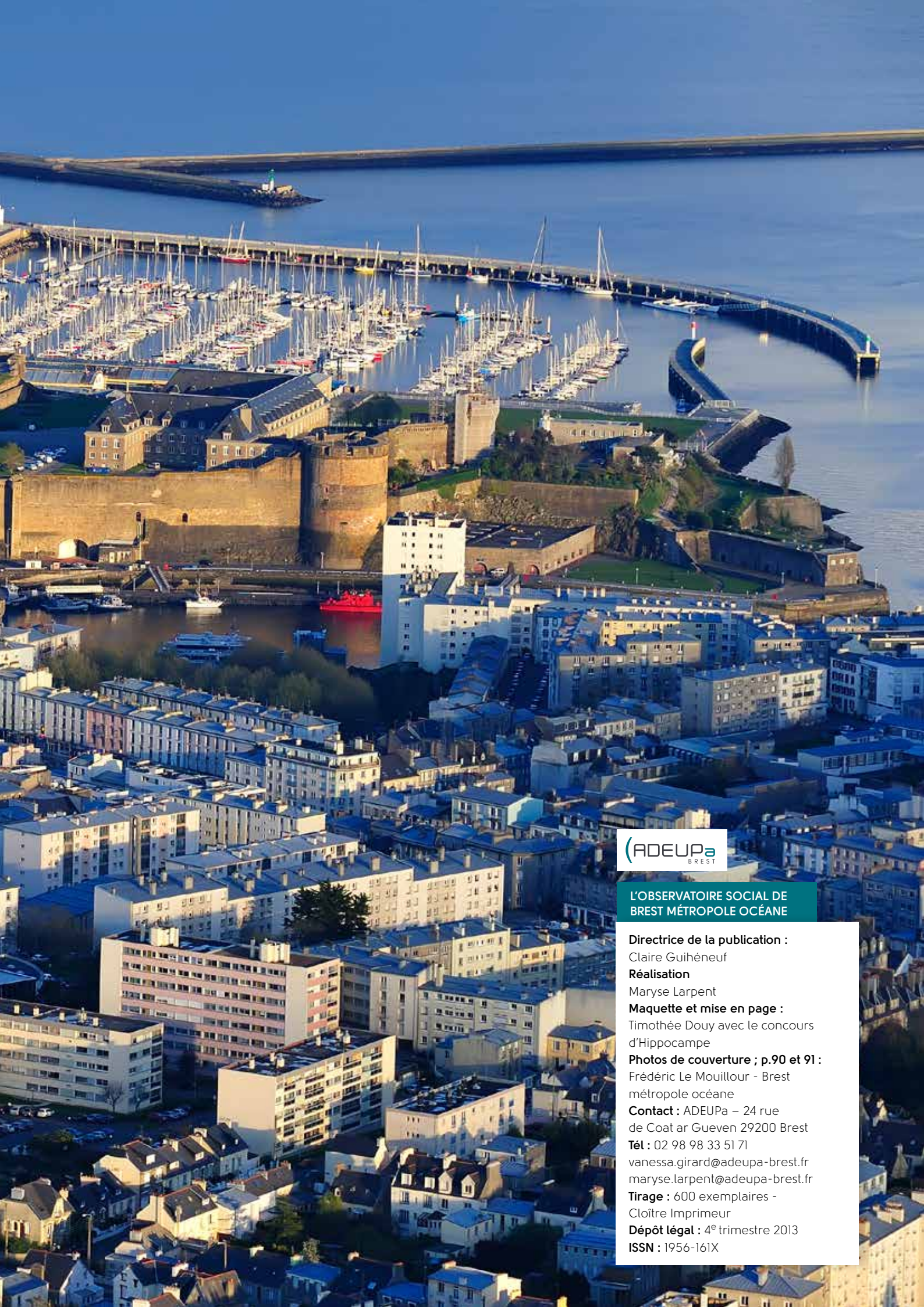
Les partenaires de l'Observatoire social

- Signataires de la charte partenariale
- Brest métropole océane
- CAF du Finistère
- Conseil général du Finistère
- Services de l'État

Autres partenaires associés

- Mission locale du Pays de Brest
- CCAS des communes de Brest métropole océane
- Brest métropole habitat
- P.L.I.E
- Maison de l'emploi du Pays de Brest





L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE BREST MÉTROPOLÉ OcéANE

Directrice de la publication :

Claire Guihéneuf

Réalisation

Maryse Larpent

Maquette et mise en page :

Timothée Douy avec le concours
d'Hippocampe

Photos de couverture ; p.90 et 91 :

Frédéric Le Mouillour - Brest
métropole océane

Contact : ADEUPa – 24 rue
de Coat ar Gueven 29200 Brest

Tél : 02 98 98 33 51 71

vanessa.girard@adeupa-brest.fr

maryse.larpent@adeupa-brest.fr

Tirage : 600 exemplaires -
Cloître Imprimeur

Dépôt légal : 4^e trimestre 2013

ISSN : 1956-161X

